



## RAPPORT D'ACTIVITES

JUILLET - DECEMBRE 2004



Programme : N° 8 ACP RCA 009 et 8 ACP CA 010  
Financement :  
Union Européenne  
8<sup>ème</sup> Fonds Européen de Développement  
Convention de financement N° 6305/REG du 15/09/00

AGRECO – SECA – CIRAD Forêt

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS .....	1
<b>1 CELLULE DE COORDINATION .....</b>	<b>2</b>
1.1 INTRODUCTION .....	3
1.2 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE .....	4
1.2.1 <i>Situation financière générale</i> .....	4
1.2.2 <i>Avenant n° 4 au Devis Programme n° 3</i> .....	5
1.2.3 <i>Remboursements effectués sur le CPD FED par les composantes :</i> .....	5
1.2.4 <i>Consommation de la Régie 2003-2004</i> .....	5
1.2.5 <i>Gestion des Composantes au cours du semestre</i> .....	6
1.2.5.1 Cellule de Coordination .....	6
1.2.5.1.1 Situation financière .....	6
1.2.5.1.2 Appui à la gestion administrative et financière des composantes.....	7
1.2.5.1.2.1 Programme Espèces Phares .....	8
1.2.5.1.2.2 Réseau des Aires Protégées (RAPAC).....	8
1.2.5.1.2.3 TREES .....	9
1.2.5.1.2.4 Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).....	9
1.2.5.2 Cameroun.....	11
1.2.5.3 Centrafrique Forêt de Ngotto .....	13
1.2.5.4 Centrafrique Zones Cynégétiques Villageoises.....	13
1.2.5.5 Gabon .....	14
1.2.5.5.1 Situation financière .....	14
1.2.5.5.2 Appui aux activités à Mikongo .....	15
1.2.5.5.3 Financement FFEM – ECOFAC Gabon .....	15
1.2.5.6 Congo.....	15
1.2.5.6.1 Situation financière .....	15
1.2.5.6.2 Financement FFEM – ECOFAC Congo .....	16
1.2.5.6.3 Le financement Energy Africa Gabon.....	17
1.2.5.6.4 Autres financements.....	17
1.2.5.7 Guinée Equatoriale .....	17
1.2.5.7.1 Situation administrative et financière.....	17
1.2.5.7.2 Financement FFEM – Composante Guinée Equatoriale .....	18
1.2.5.8 Sao Tome et Principe .....	18
1.2.5.8.1 Situation administrative et financière.....	18
1.2.5.8.2 Financement FFEM – Composante Sao Tomé et Principe.....	19
1.2.6 <i>Activités de Tourisme, Publication et Sensibilisation</i> .....	20
1.2.6.1 Tourisme .....	20
1.2.6.2 Publications.....	20
1.3 GESTION ET MAINTIEN DES ORIENTATIONS ET DE LA COHÉRENCE GLOBALE DU PROGRAMME.....	21
1.3.1 <i>Réunion du Comité Technique de Suivi</i> .....	21
1.3.2 <i>Mobilisation de partenariats et cofinancements</i> .....	21
1.3.2.1 Collaboration WCS/WWF à Odzala.....	21
1.3.2.2 UNESCO et CI à travers le projet CAWHFI.....	21
1.3.2.3 FFEM .....	21
1.3.2.4 Société Zoologique de Londres.....	22
1.3.2.5 Espèces Phares (ligne budgétaire CE).....	23
1.3.2.6 Projet CyberTracker monitoring (ligne budgétaire CE) .....	23
1.3.2.7 Energy Africa .....	23
1.3.2.8 Appui au RAPAC (Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale) :.....	23
1.3.3 <i>Tourisme</i> .....	23
1.3.4 <i>Communication et sensibilisation</i> .....	24
1.3.4.1 Appui du projet TREES pour la banque de données ECOFAC.....	24
1.3.4.2 Publications de vulgarisation.....	24
1.3.4.3 Rapports techniques et publications scientifiques : .....	24
<b>2 COMPOSANTE CAMEROUN .....</b>	<b>26</b>
2.1 INTRODUCTION .....	27
2.2 TYPES ET NOMBRE DE PATROUILLES MENÉES .....	28
2.2.1 <i>Patrouilles Ordinaires</i> .....	28
2.2.1.1 Antenne Sud et Ouest .....	28
2.2.1.2 Antennes Nord et Est.....	31

2.2.1.3	Opérations coup de poings .....	32
2.2.1.4	Antennes Nord et Sud .....	41
2.2.1.5	Antennes Sud et Ouest .....	41
2.2.1.6	Antennes Nord et Est.....	42
2.2.1.7	Destination des saisies et Contentieux.....	43
2.3	ANIMATION ET SENSIBILISATION.....	44
2.4	CONCLUSION.....	44
<b>3</b>	<b>CONGO.....</b>	<b>46</b>
3.1	INTRODUCTION.....	47
3.2	GESTION DE LA COMPOSANTE .....	47
3.2.1	<i>Direction</i> .....	47
3.2.2	<i>Finance</i> .....	47
3.2.3	<i>Plan de travail pour la période de transition</i> .....	48
3.2.4	<i>Protocole d'accord entre MEFE, ECOFAC, WCS et WWF</i> .....	48
3.3	AMÉNAGEMENT ET LOGISTIQUE.....	48
3.3.1	<i>Accès</i> .....	49
3.3.2	<i>Infrastructures</i> .....	49
3.4	CONSERVATION .....	50
3.4.1	<i>Séminaires sur le braconnage et la conservation de la faune</i> .....	50
3.4.2	<i>Lutte anti-braconnage</i> .....	50
3.5	DÉVELOPPEMENT.....	51
3.6	CONFLITS HOMME-FAUNE.....	51
3.7	RECHERCHE ET MONITORING.....	53
3.7.1	<i>Monitoring écologique</i> .....	53
3.7.1.1	Trajets des patrouilles.....	54
3.7.1.2	Distribution des indices de présence éléphants : .....	55
3.7.1.3	Distribution des indices de présence gorilles.....	56
3.7.1.4	Distribution des indices de présence chimpanzé : .....	57
3.7.1.5	Distribution des indices de présence buffle : .....	58
3.7.1.6	Distribution des indices de présence antilopes : .....	59
3.7.1.7	Distribution des indices de présence suidae (Potamochère) : .....	60
3.7.1.8	Distribution des carcasses : .....	61
3.7.1.9	Distribution des activités humaines.....	62
3.7.2	<i>Etude de l'écologie populationnelle et génétique de gorilles</i> .....	63
3.7.3	<i>L'impact d'Ebola et l'habitué des gorilles pour l'écotourisme à Lossi</i> .....	65
3.7.4	<i>Étude éléphants (Espèces phares)</i> .....	65
3.7.5	<i>Tourisme</i> .....	65
<b>4</b>	<b>GABON.....</b>	<b>66</b>
4.1	INTRODUCTION .....	67
4.2	CONTEXTE INSTITUTIONNEL.....	67
4.3	ACTIVITÉS MENÉES .....	67
4.3.1.1	Assistance technique et cadres nationaux.....	67
4.3.1.2	Compression de personnel.....	68
4.3.1.3	Activités soutenues par FFEM .....	68
4.4	DÉVELOPPEMENT DE TOURISME À MIKONGO .....	68
4.4.1	<i>Organisation de travail</i> .....	69
4.4.2	<i>Habitué de gorilles</i> : .....	69
4.4.2.1	Domine vital du « grand groupe » déplacé dans une zone plus loin du campement.....	72
4.4.2.2	Variations de présence des gorilles dans la zone d'étude.....	75
4.4.2.3	Accident de pisteur.....	77
4.4.2.4	Impact de la diminution du personnel sur l'effort de recherche en forêt .....	77
4.4.3	<i>Tourisme</i> .....	77
4.4.3.1	Les rencontres avec les gorilles.....	79
4.4.3.2	Les rencontres avec les autres animaux.....	79
4.4.3.3	Relation entre nombre d'animaux et heure de la journée .....	80
<b>5</b>	<b>RCA : NGOTTO .....</b>	<b>82</b>
5.1	OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS :.....	83
5.2	CONTEXTE AU COURS DU SECOND SEMESTRE : .....	83
5.2.1	<i>Volet Conservation</i> .....	83
5.2.2	<i>Analyse de l'effort de patrouille</i> .....	84

5.2.2.1	Effort Temps .....	84
5.2.2	Evolution Effort homme_jour et Saisies.....	86
5.2.2.2.1	Armes locales :.....	86
5.2.2.2.2	Armes manufacturées :.....	86
5.2.2.2.3	Câbles : .....	86
5.2.2.2.4	Munitions.....	87
5.2.2.2.5	Viandes:.....	87
5.2.3	<i>Volet suivi écologique</i> .....	88
5.2.4	<i>Volet Développement Rural</i> .....	92
5.2.4.1	Communication environnementale (sensibilisation et éducation) .....	92
5.2.4.1.1	Sensibilisation des chasseurs.....	92
5.2.4.1.2	Education environnementale.....	93
5.2.4.2	Appui communautaire .....	93
5.2.4.3	Logistique.....	93
5.2.4.3.1	Entretien de la base vie ECOFAC-Ngotto : .....	93
5.2.4.3.2	Entretien de pistes Kpoka et Ndélé : .....	93
5.2.5	<i>Eco tourisme</i> .....	94
5.2.5.1	Produits Eco touristiques de Ngotto .....	94
5.2.5.2	Aménagement de salines .....	94
5.2.6	<i>Recherche</i> .....	95
5.2.7	<i>Administration générale</i> .....	95
5.2.7.1	Réduction du personnel.....	95
5.2.7.2	Mouvement de personnel .....	95
5.2.7.3	Encadrement d'étudiants .....	95
5.2.8	<i>Les Difficultés</i> .....	95
5.2.8.1	Conservation .....	95
5.2.8.2	Développement rural .....	96
<b>6</b>	<b>RCA : ZONES DE CHASSE CYNÉGÉTIQUE .....</b>	<b>97</b>
6.1	INTRODUCTION .....	98
6.2	RAPPELS DES GRANDES LIGNES DES ACTIVITÉS PRÉVUES D'ÊTRE MENÉES AU COURS DU SEMESTRE .....	98
6.3	DES RÉALISATIONS DU SECOND SEMESTRE 04 .....	99
6.3.1	<i>Gestion Administrative et Financière</i> .....	99
6.3.1.1	Personnel.....	99
6.3.1.2	Matériels et moyens financiers.....	100
6.3.1.3	Missions reçues ou effectuées par les cadres du projet durant le semestre : .....	101
6.3.2	<i>Actions de conservation</i> .....	102
6.3.3	<i>Conservation de Bamingui</i> .....	103
6.3.3.1	Travaux d'entretien des pistes .....	103
6.3.3.2	Aménagement des radiers .....	104
6.3.3.3	Travaux d'aménagement des salines .....	104
6.3.3.4	Activités de Lutte Anti -braconnage.....	104
6.3.3.5	Intensité des patrouilles.....	104
6.3.3.6	La collaboration avec les sociétés de chasse .....	105
6.3.3.7	Affaires Contentieuses .....	106
6.3.3.8	Activités du volet suivi écologique .....	106
6.3.3.9	Activités à caractère social et Communautaire (ZCV) .....	106
6.3.3.10	Activités de pêche et leur impact sur la faune aquatique et terrestre.....	107
6.3.3.11	Considérations générales en ce qui concerne la Conservation de Bamingui .....	107
6.3.4	<i>Conservation de Manovo</i> .....	107
6.3.4.1	Travaux d'aménagement des pistes et des radiers .....	107
6.3.4.2	Activités LAB (Manovo).....	108
6.3.4.3	Résultats des opérations LAB (saisies et arrestations) .....	109
6.3.4.4	Affaires contentieuses .....	109
6.3.4.5	Etat de la Faune du parc national Manovo Gounda Saint Floris.....	109
6.3.4.6	Des activités à caractère social .....	110
6.3.4.6.1	Activités scolaires .....	110
6.3.4.6.2	Activités sanitaires .....	110
6.3.5	<i>Conservation de Gordil</i> .....	110
6.3.5.1	Travaux d'aménagement des pistes de surveillance .....	110
6.3.5.2	Activités de LAB (Gordil).....	111
6.3.5.3	Santé.....	112
6.3.5.4	Education .....	112
6.3.6	<i>Conservation de la zone de Sangba</i> .....	112
6.3.6.1	Des travaux d'ouverture et réouverture des pistes.....	112



6.3.6.2	Activités LAB (Sangba).....	113
6.3.6.3	Intensité des patrouilles (Sangba).....	113
6.3.6.4	Santé.....	113
6.3.6.5	Education.....	114
6.3.7	<i>Volet Zones cynégétiques villageoises</i> .....	114
6.3.8	<i>Des actions de partenariat avec le secteur privé</i> .....	116
6.4	DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.....	116
6.5	CONCLUSION.....	117
<b>7</b>	<b>SÃO TOME E PRINCIPE.....</b>	<b>118</b>
7.1	INTRODUCTION.....	119
7.2	FONCTIONNEMENT DE LA COMPOSANTE.....	119
7.2.1	<i>Aménagement du bureau fourni par l'Administration</i> .....	119
7.2.2	<i>Aménagement de la base vie et du jardin botanique</i> .....	119
7.2.3	<i>Construction et aménagement du campement de Praia Jale</i> .....	120
7.2.4	<i>Espèces Phares</i> .....	120
7.2.4.1	Tortues marines.....	120
7.2.4.2	Baleines.....	120
<b>8</b>	<b>GUINÉE EQUATORIALE.....</b>	<b>121</b>
8.1	INTRODUCTION.....	122
8.2	FONCTIONNEMENT DE LA COMPOSANTE.....	122
8.2.1	<i>Personnel</i> .....	122
8.2.2	<i>Bureaux</i> .....	123
8.2.3	<i>Activités</i> .....	123
<b>9</b>	<b>ANNEXES (TABLEAUX DE SUIVI BUDGÉTAIRE).....</b>	<b>124</b>
	ANNEXE 1 – Devis programme N° 3 Avenant N°4.....	124
	ANNEXE 2 – DP 3 Evolution des dépenses par poste budgétaire au 31/12/04 (en XAF) (*).....	125
	ANNEXE 3 – Suivi budgétaire des dépenses effectuées dans le cadre des mesures d'accompagnement du Ntem.....	126
	ANNEXE 4 – Suivi budgétaire financement FFEM.....	127
	ANNEXE 5 – « Les Forêts d'Afrique Centrale » par Jean-Pierre VANDE WEGHE.....	128

## AVANT PROPOS

---

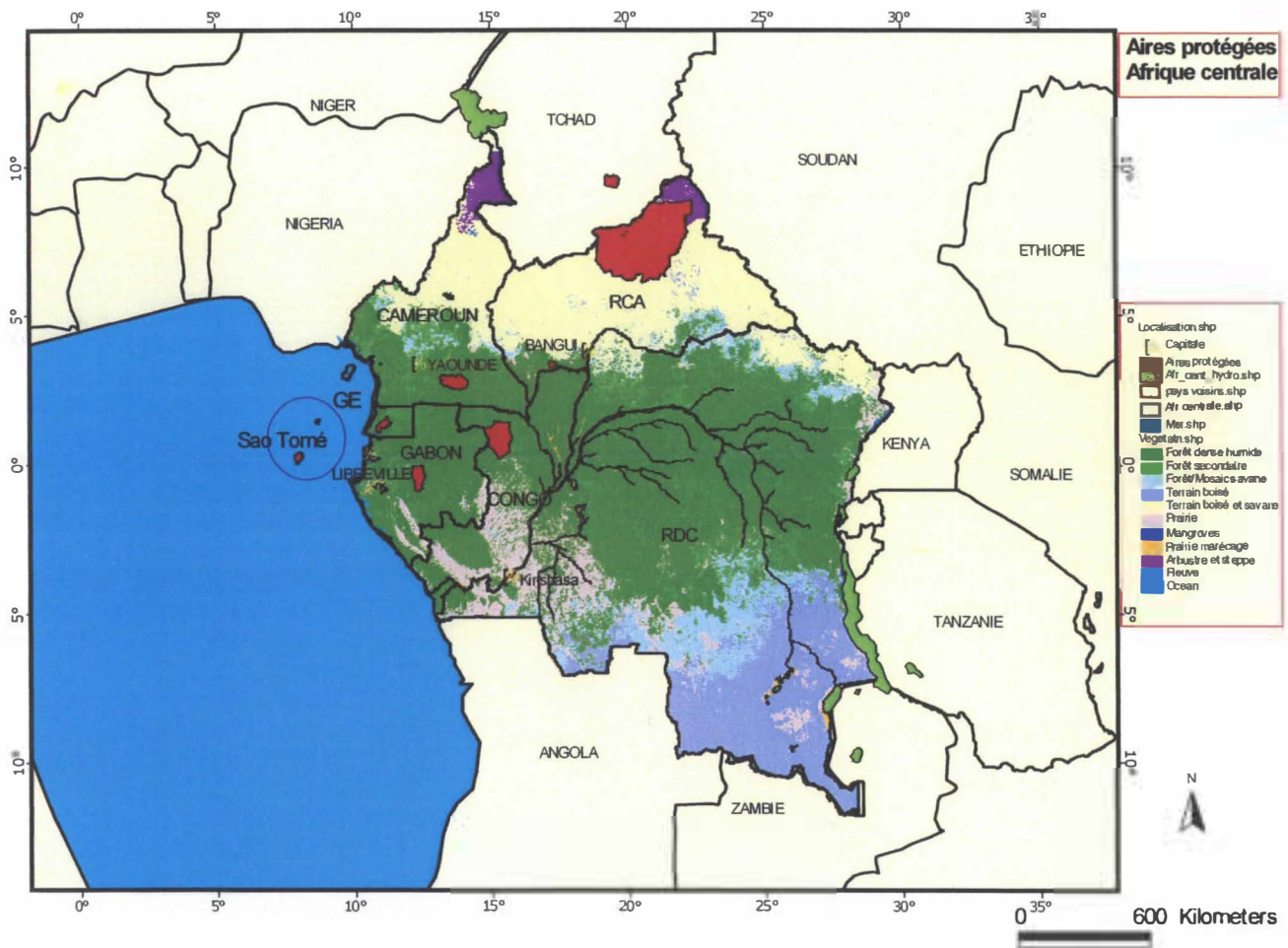
Le présent rapport présente les activités du programme ECOFAC pour le deuxième semestre de l'année 2004. Ce semestre a été pour le programme dans son ensemble une période très particulière dans la mesure où toutes les activités du programme ont été orientées essentiellement en fonction de la nécessité de préserver les acquis durant une période de soudure risquant de se prolonger au-delà de juin 2005, et avec un budget très limité constitué des reliquats des DP's précédents et de quelques co-financements.

Le semestre a vu également le départ définitif de 7 Assistants Techniques (chefs des composantes Gabon, Sao Tomé, Cameroun, Guinée Equatoriale et Ngotto, ainsi que le Coordonnateur et le responsable Communications-Sensibilisation de la Cellule de Coordination) pour raison d'épuisement des fonds du contrat d'Assistance Technique. Seule l'Assistance Technique des composantes ZCV-RCA et Congo et l'Administrateur de la CC ont pu être maintenus à plein temps.

Ainsi la réduction des financements disponibles a occasionné un fort ralentissement dans le rythme des activités sur le terrain et une réorientation d'activités pour se concentrer sur les aspects prioritaires les plus immédiats (p.ex. maintien des structures et équipements, une surveillance minimum). En même temps la Cellule de Coordination a été fortement mobilisée pour rechercher des partenariats pouvant apporter des sources supplémentaires de financements pour compléter les activités du programme et en même temps l'aider à préserver ses acquis. Il s'agit notamment d'autres fonds de la CE (PIN, ligne budgétaire Forêts Tropicales), fonds de contrepartie (Cameroun, Congo, Guinée Equatoriale, RCA), la France (FFEM), UNESCO / UNF, ONGs internationales (SZL, CI, WCS), et le secteur privé (Energy Africa). Si ces recherches et la conclusion d'accords en conséquence ont connu un certain succès, elles ont néanmoins obligé la Cellule de coordination et les composantes concernées à gérer une multitude de sources de financement, parfois avec des circuits et procédures fort différents sur le plan administratif.

On notera également que le rôle de la Cellule de Coordination, et son mode de fonctionnement, a changé considérablement du fait que le Devis Programme (avenant 3 du DP3) a dû être géré directement par la CC (et non plus par les composantes), y compris pour les activités des composantes (Congo, RCA, Sao Tomé). En particulier ce changement a imposé une importante charge supplémentaire de travail de suivi administratif et financier pour l'Administrateur, y compris de très nombreux déplacements sur les composantes pour appuyer les Directeurs Nationaux en charge de la gestion des composantes. En même temps les aspects d'appui technique et de l'animation régionale, traditionnellement la responsabilité de la CC, ont été considérablement réduits.

# 1 CELLULE DE COORDINATION



## 1.1 INTRODUCTION

Pour rappel des objectifs de la Cellule de Coordination pour la 3<sup>ème</sup> phase du programme ECOFAC étaient :

- Gestion et maintien des orientations et de la cohérence globale du programme
- Gestion administrative et financière du programme
- Appui technique et administratif aux composantes nationales
- Actions de formation pour le personnel national
- Appui aux composantes en matière de communication et de sensibilisation
- Gestion de l'information au niveau local, national et international
- Favoriser la concertation entre le programme et les administrations, le secteur privé et les ONG actifs dans les domaines couverts par le programme

Les résultats attendus étaient :

- Renforcement et consolidation institutionnelle de la dynamique régionale en matière de conservation et gestion durable des écosystèmes naturels.
- Formation de cadres et gestionnaires des aires protégées.
- Prise de conscience par les communautés rurales et le grand public de la problématique de l'environnement.
- Meilleure information de la communauté internationale des résultats du programme.
- Conclusions d'accords, de partenariat et d'échanges d'expériences avec d'autres organismes et projets.

Toutefois le second semestre de l'année 2004 a été pour le programme ECOFAC dans son ensemble une période assez particulière. La baisse considérable du rythme et de l'étendu des activités du programme, due au tarissement des financements, a fait que le rôle de la Cellule de Coordination a changé considérablement. Notamment, du fait que le DP3 a été géré directement par la CC (et non plus par les composantes), beaucoup plus du temps de la CC a été consacré aux aspects administratifs et financiers. Il a fallu également réduire les activités du programme pour limiter les dépenses et mener, dans la mesure de possible, des activités visant la préservation des acquis durant la période de transition dont les échéances restaient incertaines. La CC a été amené également à consacrer un effort considérable à mobiliser, coordonner et gérer les différents partenariats avec leurs sources de cofinancements (FFEM, Espèces phares, Energy Africa, CAWHFI, WCS, WWF).

Le tarissement des financements a eu plusieurs effets sur le fonctionnement des composantes notamment :

- Un ralentissement des activités de terrain nécessitant une réorientation des activités pour se concentrer sur les priorités les plus immédiates ;
- Le départ progressif de l'AT, avec pour résultat la nécessité d'une plus forte mobilisation de la Coordination pour assurer le suivi (surtout administratif et financier) des activités de terrain ;
- La nécessité de rechercher et mobiliser des sources de financements complémentaires, tant extérieurs (Européens, UNESCO/UNF, ONGs, Instituts de Recherche, secteur privé...) que nationaux (fonds de contrepartie, PIN) pour préserver les acquis du programme en attendant la phase IV (voir également § 1.3.5 ainsi que les chapitres des composantes pour descriptions détaillées des activités menées avec ces cofinancements).



Il s'agit de :

- Coordination : TREES-EC (cartographie/banque de données), ESRI (logiciels ArcView).
- Cameroun : Fonds de contre partie, projet NTEM (CE), CAWHFI (WWF), PMDA (Stabex).
- Congo : Fonds de contrepartie, PIN (PMR), CAWHFI (UNESCO/UNF), FFEM, CARPE (WCS/WWF), Espèces Phares, secteur privé (Energy Africa),
- Gabon : Espèces phares, FFEM, SZL, AT financé par le WCS.
- Guinée Equatoriale : Fonds de contrepartie.
- Sao Tomé : PIN, FFEM, Espèces phares.
- RCA : Fonds de contrepartie, PIN (FCT pour l'AT), secteur privé (association de chasseurs professionnels - APFC).

C'est ainsi qu'au niveau de la CC les aspects d'appui technique aux différentes composantes et de l'animation de la dynamique régional ont du être considérablement réduits. Par ailleurs à partir du mois d'août le programme n'a plus bénéficié d'un AT Coordonnateur Régional à plein temps pour des raisons d'insuffisance du budget AT. L'Administrateur (Ph. Quennery) a été donc le seul AT permanent à la CC durant ce semestre. Il a été appuyé sur le plan technique par trois courtes missions d'appui, menées par le précédent Coordonnateur Régional (C. Aveling).

## **1.2 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE.**

### **1.2.1 SITUATION FINANCIÈRE GÉNÉRALE**

L'année 2004 est régie par le Devis – Programme n° 3, en cours de validité depuis le 01/01/2003. Ce Budget a déjà fait l'objet de deux avenants au cours de l'année 2003. Fin 2003, sur recommandation des travaux du Comité Technique de Suivi qui s'est tenu à Yaoundé, la Coordination a préparé un avenant n° 3 au DP 3 en vue de porter la validité de la régie 2003 jusqu'au 31/12/2004, moyennant une enveloppe supplémentaire de 2.015.111 euros.

Toutefois, vu le retard dans la négociation de la nouvelle phase du Programme, les travaux du CTS de Mai 2004 à Libreville, ont préconisé des mesures de prudence en termes de dépenses notamment pour permettre éventuellement une prolongation des activités de quelques composantes et de la Coordination jusqu'au 30/06/2005. Etant donné que le solde de la Convention de Financement à l'issue de l'engagement de l'avenant n° 3 au DP 3 s'élevait seulement à 103.460 euros, il n'était plus possible de prolonger le fonctionnement du Programme sans effectuer des dégagements sur les devis en cours. De plus, afin de pouvoir être utilisés à bon escient, les dégagements devaient être opérés avant le 31/12/2004 sur les régies des composantes qui présenteraient un reliquat estimé sur leur budget au 31 décembre 04. Ces réductions de budget seront traduites par un avenant n° 4.

Sur base de ces recommandations, la Coordination, en étroite collaboration avec les composantes, a redéfini les actions à maintenir sur chaque site afin de pouvoir récupérer quelques fonds supposés être utilisés au cours des premiers mois de l'année 2005. C'est ainsi que les composantes ont de nouveau procédé à des mesures de compression du personnel et ont défini des actions prioritaires en vue du maintien des acquis, notamment la lutte anti-braconnage.

Tous ces remaniements ont entraîné des réallocations entre les lignes budgétaires et ont permis d'effectuer certains dégagements, à l'exception des composantes Cameroun, Guinée Equatoriale et Gabon. Ces trois composantes avaient déjà atteint un niveau d'activités en dessous duquel il n'était plus possible de descendre.

#### 1.2.2 AVENANT N° 4 AU DEVIS PROGRAMME N° 3

Cet avenant a pour objet d'affiner au mieux les prévisions de dépenses jusqu'à la fin de l'année 2004 de manière à pouvoir demander le dégagement du budget excédentaire qui serait éventuellement mis à jour en fin d'année.

L'avenant a pour effet de réduire les différents engagements constituant la régie 2003 pour un montant total de 202.000.000 Fcfa, soit 307.952 Euros et ramener ainsi l'enveloppe globale de la régie 2003, toutes composantes confondues, à 3.965.153.000 Fcfa, soit 6.044.833 euros. L'avenant a été signé le 22/07/04 et est entré en vigueur à la date de sa signature.

Le tableau de l'annexe n° 1 donne la structure du DP 3 modifié par l'avenant n° 4.

Les composantes Guinée Equatoriale, Cameroun et Gabon ne sont pas concernées par cet avenant. L'avenant a pour effet de ramener l'enveloppe disponible sur la Convention de Financement à 411.413 euros (hors AT).

Pratiquement, outre la réduction de leur budget, les composantes ont effectué certains remboursements sur le Compte Payeur Délégué FED afin de pouvoir rendre disponible ces fonds au 01/01/05.

#### 1.2.3 REMBOURSEMENTS EFFECTUÉS SUR LE CPD FED PAR LES COMPOSANTES :

Congo	5.600.587	F
Ngotto	12.444.920	F en deux remboursements
ZCV	35.000.000	F
Sao Tomé	18.000.000	F en deux remboursements

#### 1.2.4 CONSOMMATION DE LA RÉGIE 2003-2004

La consommation de la régie 2003-2004 au 31/12/04 est résumée ci-après.

Les taux de consommation ci-après ne reflètent pas la situation de clôture des différentes régies. Pour ce faire, il faudrait ajouter les opérations de régularisation des engagements qui ont eu lieu à partir de Janvier 2005 et jusqu'à la date de clôture pour les différentes régies. Ces montants peuvent être relativement importants car la plupart des composantes accusaient un déficit de trésorerie en fin d'année, obligeant à reporter les paiements de plusieurs engagements et factures échues au début de l'année 2005, après réapprovisionnement des comptes. La situation après clôture des comptes sera relatée dans le prochain rapport d'activités.

<u>Composante disponible</u>	<u>Budget DP 3</u>	<u>Consommation</u>	<u>%</u>	<u>Solde</u>
				<u>au 31/12/04</u>
Cameroun	622.923.000	597.973.228	96	24.949.772
Centrafrique Ngotto	370.665.000	319.849.692	86	50.815.308
Centrafrique ZCV	1.243.852.000	1.033.686.672	83	210.165.328
Coordination	462.465.000	345.714.198	75	116.750.802
Congo	569.423.000	500.172.435	88	69.250.565
Gabon	350.859.000	278.508.856	79	72.350.144
Guinée Equatoriale	219.968.000	214.156.871	97	5.810.955
Sao Tome	124.998.000	102.854.177	82	22.143.823
<b>TOTAL</b>	<b>3.965.153.000</b>	<b>3.392.916.129</b>	<b>85</b>	<b>572.236.697</b>

*(Remarque : Il existe une différence de 174 F au niveau de la ligne Guinée Equatoriale, suite à une erreur d'engagement du budget par les services de la DCE. Le montant réellement engagé est de 219.967.826 F au lieu de 219.968.000 F)*

Le tableau de l'annexe n° 2 montre l'évolution des dépenses sur DP 3 par composante et ligne budgétaire au 31/12/04. La consommation moyenne de la régie 2003, toutes composantes confondues, étant de 85 % au 31 décembre 04. Les chiffres donnés dans ce tableau sont arrêtés aux dates respectives suivantes :

- 30/09/04 Centrafrique Ngotto
- 31/10/04 Centrafrique ZCV, Cameroun, Cellule, Gabon, Congo
- 30/11/04 Guinée Equatoriale, Sao Tomé et Príncipe

On note un net ralentissement dans la consommation du budget au cours du second semestre de l'année, conséquence directe de la réduction des activités et du personnel sur toutes les composantes.

## 1.2.5 GESTION DES COMPOSANTES AU COURS DU SEMESTRE

### 1.2.5.1 Cellule de Coordination

#### 1.2.5.1.1 Situation financière

La Coordination a présenté 2 mémoires de pièces justificatives au cours de ce semestre pour un montant total de 51.504.495 F, couvrant les dépenses des mois d'août à octobre 2004. Pour rappel, les dépenses de Juillet ont fait l'objet d'un mémoire unique avec celles du mois de Juin. Seul, un montant de 18.101.708 F a été remboursé au Programme. La différence constitue un remboursement partiel de l'avance qui avait été accordée à la Coordination.

L'avenant n° 4 au DP 3 s'est traduit par une réduction budgétaire de 50.000.000 F pour la composante, ramenant ainsi le budget total de 512.465.000 F à 462.465.000 F. Le montant ainsi épargné sur le DP 3 servira à financer la Cellule de Coordination au cours du premier semestre 2005. Cette réduction de budget s'est traduite par un premier remboursement de



13.924.000 F au Compte Payeur Délégué. Ce montant étant pressenti au titre de budget de fonctionnement pour le RAPAC de Janvier à Juin 2005.

A la date du 31/12/04, la cellule avait présenté 14 mémoires de pièces justificatives sur le DP 3, dont le dernier est arrêté au 31/10/04 et a justifié 75 % de son budget.

#### *1.2.5.1.2 Appui à la gestion administrative et financière des composantes.*

Au cours de ce semestre, la Cellule de Coordination a continué et renforcé son encadrement des composantes tant d'un point de vue technique que financier. Elle a continué à apporter un important soutien logistique pour de nombreux achats de pièces de rechange, lubrifiant et carburant à la Composante Congo. Les composantes Guinée Equatoriale et Sao Tome s'adressent aussi très fréquemment à la Coordination pour l'achat de consommables de bureaux et autres équipements introuvables dans leur pays respectifs.

La coordination a continué à gérer, à partir de Libreville et par de très fréquentes missions sur sites, les composantes Sao Tome, Guinée Equatoriale, Cameroun et Ngotto. Cela a été rendu nécessaire depuis le départ de l'assistance technique de ces composantes. Afin de maintenir un certain contrôle et le principe du double signature, la Cellule de Coordination gère ces composantes conjointement avec les directeurs nationaux concernés sur base de prévisions financières à deux mois. Ces prévisions sont faites lors de discussions entre D.N. et l'administrateur lors de fréquentes missions sur les pays concernés.

De fréquentes réunions entre le coordonnateur et/ou l'administrateur et les services de l'Ordonnateur Régional et de la Délégation ont permis de résoudre les problèmes techniques et de gestion qui ont pu se poser au cours du semestre.

Au niveau du personnel d'assistance technique, le semestre a été marqué par le départ du coordonnateur, Mr Phil Marshall au mois de Septembre 2004. Il a été remplacé par Mr Conrad Aveling qui a assumé le poste à temps partiel lors de missions effectuées régulièrement à Libreville. Par contre, l'administrateur est resté en poste en permanence au cours de cette période.

Une dernière réunion du Comité Technique de Suivi (CTS) du Programme s'est tenue à Libreville du 25 au 29 Octobre 2004. Ce CTS a été principalement axé sur le cadre d'intervention du Programme pour les prochains mois, en particulier la clôture de la régie 2003 et la conduite à tenir dès le mois de janvier 2005 (voir aussi § 1.3.1.) Les grandes directives qui ont guidé les travaux ont été données par le bailleur de fonds et les responsables de la Coordination. Il a ensuite été question d'analyser les possibilités de maintien de certaines activités sur chaque composante avec la participation des différents bailleurs et intervenants. Les travaux ont été clôturés par une présentation du devis programme pour 2005 pour chaque composante. Des décisions ont été prises à intégrer lors du démarrage de la prochaine phase notamment l'utilisation optimale des critères d'indicateurs de suivi des activités réalisées sur le terrain et l'opportunité de développement d'activités rurales contribuant à la lutte contre la pauvreté.

Avant la clôture des travaux, trois recommandations ont été rédigées portant sur le déblocage des fonds de contrepartie et forestier et les mesures à prendre pour le non paiement de la TVA pour le Cameroun et la RCA et la nécessité d'intégrer une activité portant sur les barrières économiques dans le cadre du PmdA-Dja. Le compte-rendu officiel de la réunion est disponible auprès de la Cellule de Coordination.



A ces activités, s'ajoute la supervision technique et financière et l'appui donné à différents programmes et activités (cofinancements) dont la responsabilité a été confiée à la Coordination.

#### 1.2.5.1.2.1 Programme Espèces Phares

La Cellule a continué d'apporter son appui au Programme Espèces Phares, notamment dans tous les aspects financiers et pour l'élaboration des protocoles passés avec les partenaires. Au 31/12/04, le Programme Espèces Phares avait dépensé un montant de 420.780.796 Fcfa depuis la réception de sa première dotation en juin 2003. Au cours du dernier semestre écoulé, les dépenses totales s'élèvent à 165.575.353 Fcfa.

Le Programme a reçu un montant de 103.231.233 Fcfa au titre du reliquat sur la dotation de l'année 1 et un montant de 434.046.091 Fcfa au titre des 80 % d'avance sur la dotation de l'année 2.

L'appui de la Coordination s'est principalement traduit par un contrôle quotidien des flux financiers du Programme et un appui à la Coordinatrice du Programme quant à la rédaction de protocoles d'accord. Pour rappel, la Coordinatrice du Programme est basée dans les locaux de la Cellule de Coordination à Libreville.

En Juillet 2004, un audit financier a sanctionné la première année de fonctionnement du Programme Espèces Phares. L'audit a procédé à l'analyse des procédures comptables et financières du Projet. A la suite de ces travaux, la mission d'audit a délivré un certificat permettant le décaissement de la seconde tranche du financement. L'audit a été effectué par le Cabinet PriceWater House Coopers. Il était conjoint pour les Programmes Espèces Phares et FFEM.

Les rapports d'activités du projet Espèces Phares sont fournis annuellement (février) et sont disponibles à la Coordination.

#### 1.2.5.1.2.2 Réseau des Aires Protégées (RAPAC)

Depuis le 25/05/04, date de la prise de fonction de Mr Jean-Pierre AGNANGOYE, Secrétaire Exécutif, le RAPAC est devenu de plus en plus indépendant et a enfin pu couper son cordon ombilical avec la Cellule de Coordination. Les efforts fournis par le Secrétaire Exécutif et son assistante, ont permis au RAPAC de prendre une dimension régionale en s'intégrant parfaitement dans le paysage de la Conservation en Afrique Centrale.

La Coordination s'est limitée à aider les responsables du Réseau en matière budgétaire et financière. Ainsi donc, la dotation FED du RAPAC, incluse dans le budget de la Coordination, a pu être versée directement sur un compte ouvert spécialement au nom du Réseau et géré directement par son Secrétaire Exécutif et l'administrateur du Programme.

Une caisse indépendante, dotée d'un fonds de roulement hebdomadaire, a été mise en place par la Coordination et confiée au Réseau. Les contrôles caisse ont eu lieu chaque semaine. Les Bons de commande et toutes les autres dispositions en matière logistique et financière ont été pris directement par les responsables du RAPAC.

Fin 2004, le RAPAC a remboursé un montant de 13.924.000 Fcfa au Compte Payeur Délégué FED afin de pouvoir rendre disponible ce montant pour le fonctionnement des six premiers mois de l'année 2005. D'autre part, le RAPAC multiplie les contacts avec des

bailleurs de fonds potentiels en vue de trouver des sources de financement complémentaires.

Le RAPAC étant actuellement doté de sa propre structure, il produit ses propres rapports mensuels, dont un exemplaire reste disponible auprès de la Cellule de Coordination.

#### 1.2.5.1.2.3 TREES

Le Protocole d'accord entre le Centre Commun de Recherches (Institut de l'Environnement Durable) de la Communauté Européenne et le Programme ECOFAC, signé le 05/09/02 pour une durée de 17 mois est venu à échéance le 05/02/04. La dernière tranche du financement, libérable après acceptation du rapport final, a été reçue par le Programme le 27/08/2004. Le solde du financement a permis de maintenir en place l'informaticien en charge du traitement de la base de données afin de prolonger ses prestations par la production de cartes complémentaires relatives à la zone du Projet et au suivi des données issues des relevés du CyberTracker.

#### 1.2.5.1.2.4 Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)

Le Réseau des Aires Protégées en Afrique Centrale (RAPAC) bénéficie depuis février 2003 d'un financement de 939.000 Euros issus du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM). Le RAPAC a délégué ses pouvoirs d'exécution à la Coordination du Programme ECOFAC afin d'en assurer la maîtrise d'œuvre.

Au cours de ce semestre, 2 mémoires regroupant des dépenses pour un total de 92.188.386 Fcfa ont été présentés au FFEM pour remboursement, respectivement le 31/07/04 et le 31/10/04. Il s'agit des mémoires n° 6 et 7.

Au 31/12/04, les composantes concernées par le financement ont justifié un montant de 214.335.776 Fcfa (soit environ 35 % du total du budget) répartis comme suit (Fcfa) :

Gabon	101.408.090
Guinée Equatoriale	23.035.365
Sao Tome	15.031.741
Congo	38.777.329
Gestion Rapac + Publications	36.083.251

A l'issue du mémoire n° 7, l'AFD avait déboursé un total de 337.522.743 Fcfa dont 123.188.725 Fcfa au titre de l'avance de démarrage reçue en avril 2004.

Le tableau en Annexe 4 donne le suivi budgétaire des dépenses sur financement FFEM au 31/12/04, après la présentation de 7 mémoires de pièces justificatives. Il est à noter que les chiffres de ce tableau font référence aux dépenses justifiées au 31/12/04 et non aux dépenses engagées à cette date.

Le taux de consommation du budget reste faible suite au retard dans le démarrage du Programme. Ce dernier peut s'expliquer notamment par les raisons suivantes :

- L'inadéquation entre certaines actions prévues dans le budget FFEM et les actions à réaliser sur le terrain. Cette situation de fait découle du décalage dans l'exécution du Programme ECOFAC et du Programme FFEM et du retard dans la mise en œuvre du Programme FFEM, ayant pour conséquence le fait que certaines actions, qui auraient

dû être prises en charge par le budget FFEM, ont été prises en charge par le budget FED, dans l'attente de son démarrage.

- La difficulté de la part des chefs de composante concernés de respecter les objectifs réels poursuivis par le Programme qui démarrait au moment où les fonds FED commençaient à s'amenuiser. La tendance a été de vouloir réorienter les activités FFEM afin que ces fonds puissent subvenir aux besoins du Programme Ecofac.
- Le système de pré-financement de toutes les dépenses imputables au FFEM par le Programme ECOFAC, le plus souvent à partir des fonds FED. Le déblocage des fonds FFEM étant subordonné à la présentation des pièces de dépenses effectives et aucune avance de démarrage n'étant prévue à cet effet, les composantes devaient pré-financer les dépenses FFEM par des fonds FED, alors que ceux-ci avaient déjà tendance à se raréfier. Dans ces conditions, le Programme a connu de nombreuses ruptures de trésorerie qui ont ralenti ou bloqué temporairement l'exécution des deux programmes.

Ces trois freins ont pu trouver une solution au cours de l'année 2004. D'un point de vue financier, l'AFD a accepté d'introduire un avenant n° 1 à la Convention de Financement en date du 18/03/04. Cet avenant a introduit de nouvelles modalités de versement des fonds, notamment l'octroi d'une avance de démarrage accordée à la Cellule de Coordination. Le montant de cette avance est de 187.800 euros et représente 20 % du financement global. Cette avance a permis à la Coordination de pouvoir procéder à des paiements directs envers les fournisseurs à partir du compte FFEM. Les paiements aux fournisseurs ont été effectués beaucoup plus rapidement car ils ne dépendaient plus du montant disponible sur les fonds FED. Un second avantage de cette avance a été de pouvoir rembourser les composantes beaucoup plus rapidement, sans devoir attendre que le FFEM ait remboursé les mémoires de pièces justificatives que la Coordination lui transmet. C'est la composante Gabon qui a le plus profité de ce système puisque la transmission des pièces vers la Coordination est sensée être plus rapide que pour les autres composantes, du fait de sa proximité.

Il convient néanmoins de reconnaître que la composante Congo a le plus souffert du manque de fonds au cours de cette année et que le système d'avance de démarrage ne lui a pas été très profitable, d'abord de par son éloignement de la Coordination (délai de transmission des pièces plus long) mais surtout de par le retard pris par la composante pour présenter ses mémoires de pièces justificatives (parfois 4 à 5 mois de retard). Une telle situation ne peut conduire à court terme qu'à une rupture totale de trésorerie, bloquant ainsi tous les programmes en cours d'exécution. La solution idéale pour la composante Congo aurait été de recevoir une partie de l'avance de démarrage sur un compte bancaire ouvert à Brazzaville.

Toutefois, la Coordination a jugé que les conditions n'étaient pas remplies quant aux ressources humaines disponibles pour gérer ce fonds et justifier l'avance dans de bonnes conditions.

La composante Sao Tome n'a pas reçu directement de fonds laissés à sa gestion. Les actions à Sao Tome ont toutes été canalisées dans des protocoles d'accord entre le RAPAC et l'ONG MARAPA, qui en assure l'exécution et le suivi.

En Guinée Equatoriale, les problèmes de trésorerie sur fonds FED n'ont entraîné aucun retard dans l'exécution du Programme FFEM, puisque les fonds de contrepartie remis par le gouvernement Equato-guinéen à la composante ont pu prendre le relais chaque fois que



cela était nécessaire et pré-financer les dépenses jusqu'à leur remboursement par la Coordination.

Au 31/12/04, le solde du financement est de 612.248 Euros, soit 401.608.431 Fcfa.

En date du 30/06/04, un contrat de prestation de services a été signé entre ECOFAC et le cabinet d'audit Price Water House Coopers en vue d'effectuer un audit des comptes FFEM. Cette mission avait pour objectif d'analyser, pour la gestion des fonds FFEM les procédures comptables utilisées au niveau de la cellule de coordination du Programme ECOFAC ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/03. La mission devait également formuler des propositions d'amélioration aux gestionnaires du Projet, si nécessaire.

Le cabinet en charge de cet audit a été sélectionné sur base d'un appel d'offres local effectué auprès des cabinets d'audit de la place. Le contrat de prestation de services concernait à la fois une vérification des comptes FFEM et un audit des comptes Espèces Phares. Le coût de la mission d'audit a donc été supporté par les deux financements à concurrence de 50 % chacun.

La mission a conclu en l'absence de risques quant aux procédures mises en place et elle n'a identifié aucune anomalie. Elle certifie que les dépenses effectuées au 31/12/03 sont sincères et fiables et appuyées par les pièces justificatives adéquates conformément aux dispositions du contrat.

Le Programme regrette toutefois que le cabinet n'ait formulé aucune recommandation ou proposition significative en vue d'améliorer la gestion des fonds FFEM ou les procédures comptables mises en place.

Fin 2004, suite à la non production des rapports semestriels d'activités, l'AFD a suspendu temporairement le remboursement des mémoires.

Par ailleurs, suite aux résolutions prises au cours du dernier CTS en la présence des responsables de l'AFD, un avenant de réallocation financière entre les différentes lignes du budget est en préparation à la fin de 2004 et sera finalisé début 2005. Il est d'ores et déjà à signaler que la Guinée Equatoriale ne bénéficiera plus du financement FFEM à partir du 01/01/05 car les propositions faites par la direction de la composante n'ont pas été jugées en conformité avec les objectifs globaux fixés dans la Convention de Financement.

### **1.2.5.2 Cameroun**

Au cours de ce semestre, la composante a été administrée par le Directeur National, M. Etienne NLEGUE, et Madame KOMBELE, consultante recrutée localement par le groupement d'assistance technique en vue d'apporter un appui au Directeur National et au service comptable de la composante. Elle s'est occupée non seulement de la mise en forme des mémoires et de leur approbation pour transmission à la Coordination mais également du suivi de l'exécution budgétaire du devis-programme n°3 suite à la fin des prestations de l'assistance technique et au départ de Mr J. ROSSEEL le 10/04/04.

Au cours de ce semestre, la composante a introduit 3 mémoires de pièces justificatives pour un montant total de 26.848.104 F dont seul un montant de 6.861.477 F était



remboursable. Le solde étant considéré comme apurement de l'avance. Les dépenses des mois de novembre et décembre seront justifiées dans le mémoire de clôture en avril 2005.

A la date du 31/12/04, la composante avait présenté 16 mémoires de pièces justificatives, dont le dernier est arrêté au 31/10/04 et a justifié 96 % de son budget.

Les prévisions à fin décembre 2004 ne permettent pas d'envisager de dotation pour les premiers mois de l'année 2005. La composante, éprouvant déjà de sérieuses difficultés financières, ne peut pas se permettre d'effectuer d'autres dégagements. Elle devra travailler l'an prochain avec les fonds de contrepartie, s'ils sont débloqués, et des subventions diverses, telles que WWF ou Contrat de subvention Ntem.

Le 15/07/04, la composante a bénéficié d'un contrat de subvention (actions extérieures de la Communauté Européenne) dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement environnementales et sociales du Projet Ntem (volet lutte contre le braconnage). L'action de lutte anti-braconnage est prévue pour une durée de 6 mois du 01/07/05 au 31/12/05. Le coût de l'action est estimé à 28.994.000 F. La subvention de l'Union Européenne est de 21.704.000 F, soit 74,9 % du coût total. Le solde (7.290.000 F) devant être apporté par l'administration camerounaise : Ministère de l'Economie Forestière.

Une première demande de décaissement de 8.681.600 F a été introduite le 03/08/04. Toutefois, le retard dans le versement des fonds et les difficultés de mise en œuvre sur le terrain ont contraint le Programme à introduire la demande relative aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> tranches simultanément en date du 18/11/04. A l'appui de cette seconde demande, un premier mémoire de pièces justificatives a été présenté au bailleur de fonds pour un montant total de 11.983.328 Fcfa (dont 7.123.328 Fcfa sur fonds U.E. et 4.860.000 Fcfa sur fonds du gouvernement). Ces dépenses couvrent le fonctionnement de l'action pour les mois de juillet à octobre inclus. A ce stade, seuls 32,82 % de la subvention ont été dépensés. L'action a connu environ deux mois de retard suite à la lenteur des procédures administratives (signature et ratification du contrat de subvention et à la lenteur des transferts bancaires). Le tableau en Annexe n° 3 (§1.4) donne le suivi budgétaire de ces dépenses au 31/10/2004.

Il faut toutefois remarquer qu'à la fin de l'année, les fonds de contrepartie, devant prendre en charge les salaires des surveillants pisteurs, accusaient 5 mois de retard.

Le personnel, qui avait été maintenu par contrat de type CDD pour 6 mois jusque fin septembre, a pu être maintenu jusqu'au 31/12/04 grâce au bon suivi budgétaire de la composante permettant d'effectuer certaines économies par rapport aux prévisions.

Le dossier de la TVA que la composante est obligée de payer depuis 2003 n'a pas évolué au cours de ce semestre.

L'administrateur régional a effectué une mission d'appui à Yaoundé à la mi-novembre 2004 afin de vérifier la comptabilité et la gestion des financements FED et Mesures d'accompagnement NTEM.

### **1.2.5.3 Centrafrique Forêt de Ngotto**

Au cours de ce semestre, la composante a introduit 2 mémoires de pièces justificatives pour un montant total de 34.796.960 Fcfa. Ces mémoires n'ont pas été remboursés et constituent un apurement partiel de l'avance reçue par la composante. Les pièces sont arrêtées au 30/09/04. Les dépenses des mois d'octobre à décembre seront justifiées début 2005.

L'avenant n° 4 au DP 3 a eu pour conséquence de réduire le budget de la composante d'un montant de 25.000.000 Fcfa pour s'établir à 370.665.000 Fcfa. Le montant de la réduction étant sensé financer le fonctionnement de la composante au cours des premiers mois de l'année 2005. La réduction du budget s'est accompagnée d'un remboursement de 12.444.920 Fcfa en deux tranches. Ce retour au Compte Payeur Délégué avait pour but de dégager les fonds excédentaires suffisamment tôt afin qu'ils puissent être disponibles pour être engagés dès la fin de l'année au niveau du DP 4.

A la date du 31/12/04, la composante avait présenté 13 mémoires de pièces justificatives, dont le dernier est arrêté au 30/09/04 et a justifié 86 % de son budget.

Pour rappel, les prestations de l'assistance technique sur la composante se sont achevées à la mi-juin 2004, ayant pour conséquence directe, le départ de Mr PENELON, chef de composante. Lors de son départ, une passation de service avait eu lieu avec le nouveau Directeur National, Mr DIPAPOUNDJI Barthélémy, sous la supervision de Mr MBITIKON, Chef de la composante Centrafrique ZCV. L'administrateur qui avait été empêché de se rendre à Bangui lors de cette passation a finalement pu rejoindre la capitale centrafricaine début août afin de vérifier la passation et de la finaliser en mettant en place un système de gestion adéquat.

Le système mis en place repose sur des prévisions d'activités à deux mois entre le Directeur National et le Chef de composante ZCV. Ces prévisions, une fois traduites en termes de coûts, sont envoyées à la Coordination pour approbation ou amendements. Après feu vert de la Coordination, le DN peut mettre en œuvre ces activités. Les engagements financiers sont cosignés par le DN et le Chef de composante ZCV, qui remplace l'administrateur du Programme pour cette tâche.

### **1.2.5.4 Centrafrique Zones Cynégétiques Villageoises**

La composante a introduit 3 mémoires de pièces justificatives au cours du second semestre pour un montant total de 128.367.317 Fcfa. Ces mémoires n'ont donné lieu à aucun remboursement du bailleur de fonds et représentent un apurement partiel des avances accordées à la composante. Il s'agit des dépenses des mois de Juillet à Octobre 2004. Les dépenses de novembre et de décembre seront justifiées en 2005.

L'avenant n° 4 au DP 3 s'est traduit par une réduction budgétaire de 95.000.000 F pour la composante, ramenant ainsi le budget total de 1.338.852.000 F à 1.243.852.000 Fcfa. Le montant ainsi économisé sur le DP 3 permettra de financer les activités de la composante au cours des premiers mois de 2005. Cette réduction de budget s'est accompagnée d'un remboursement de 35.000.000 Fcfa au Compte Payeur Délégué.

A la date du 31/12/04, la composante avait présenté 14 mémoires de pièces justificatives, dont le dernier est arrêté au 31/10/04 et a justifié 83 % de son budget.

Le dossier du paiement de la TVA pour les composantes Centrafrique Forêt de Ngotto et Zones Cynégétiques Villageoises n'ont connu aucune évolution au cours de ce semestre. La Coordination a donc continué d'enregistrer les montants hors taxes en comptes de charges alors que les montants payés au titre de la TVA ont été isolés dans un compte spécial. Ainsi donc, un montant de 1.991.020 Fcfa a été payé pour la composante ZCV au 31/10/04 et un montant de 1.528.181 Fcfa a été payé pour la composante Forêt de Ngotto au 30/09/04.

Par ailleurs, l'ON du FED/RCA a demandé un audit organisationnel, financier et technique du Programme ECOFAC – ZCV. Cet audit a permis à l'ON de disposer d'un avis indépendant sur les procédures de contrôle financier interne du projet et de leur mise en œuvre. Il a vérifié que les structures de gestion mises en place pour la composante répondent correctement aux obligations en matière de bonne tenue des fonds publics et notamment des fonds mis à disposition par le FED. Cet audit s'est déroulé à la fois à Bangui et sur site au courant du mois de juillet et à Libreville du 19 au 26/07/04 où les auditeurs ont pu rencontrer l'administrateur régional et les responsables de la Délégation régionale de l'Union Européenne au Gabon.

Lors du débriefing de la mission d'audit, le chef de mission n'a fait part d'aucune anomalie particulière en termes de gestion. La mission a toutefois relevé que le Devis-Programme n° 0 (DP de démarrage) dont la validité couvrait la période du 01/11/2000 au 28/02/01 a pris en compte les dépenses du mois d'octobre 2000 pour la composante ZCV. Les responsables du Programme et de la composante ont expliqué qu'il n'y avait en fait aucune autre possibilité puisque l'intégration de la composante ZCV dans le Programme ECOFAC s'est faite avec le démarrage effectif de la Phase III (01/11/2000) alors que le DP 5 du PDRN II prenait fin le 30/09/2000. Il n'était pas envisageable d'interrompre le Projet PDRN pour un mois dans l'attente du démarrage de la troisième phase du Programme ECOFAC.

L'administrateur a effectué une mission à Bangui au début du mois d'août et a pu finaliser les mémoires n° 11 et 12 avec la comptable et le Directeur National Administratif et Financier. Il a également pu s'entretenir et donner son appui au Chef de la composante.

#### **1.2.5.5 Gabon**

##### *1.2.5.5.1 Situation financière*

La composante a présenté seulement deux mémoires de remboursement au cours du 2<sup>ème</sup> semestre pour un total de 35.873.772 F.Cfa. Les dépenses concernées couvrent les mois de juin à octobre 2004 mais n'ont donné lieu qu'à un montant remboursé de 25.492.232 F.Cfa. Le solde constituant un remboursement partiel de l'avance accordée à la composante sur la régie 03-04.

La composante a pris la mauvaise habitude de justifier ses dépenses plusieurs mois après leur réalisation, empêchant ainsi toute visibilité et prévision. C'est ainsi qu'au moment de prévoir le budget pour les six premiers mois de 2005, la composante était incapable



d'effectuer des prévisions au 31/12/04 pour pouvoir estimer les soldes budgétaires sur chaque ligne à la fin de l'année. Pour rappel, seuls les fonds dégagés sur le DP 3 pourront assurer le fonctionnement des premiers mois de 2005. Sans ces dégagements, il ne sera pas possible d'engager les fonds l'an prochain. La composante ayant un grand retard dans la présentation de ces mémoires ce qui ne lui a pas permis d'estimer les soldes à dégager fin 2004, n'a rien remboursé au Compte Payeur Délégué FED et ne disposera d'aucun fonds FED l'an prochain. ■ n'y a donc pas d'avenant n° 4 au Devis Programme n° 3 pour la composante Gabon.

Par conséquent, tout le personnel en place sur financement FED a dû être licencié. Un licenciement collectif a eu lieu avec l'appui de l'Inspecteur du Travail de BOUE. Tout le personnel de la composante a été licencié au 31/12/04. Seuls ceux dont l'activité concourait à la réalisation des Programmes FFEM, ESPECES PHARES ou MIKONGO ont été ré-engagés par ces financements (ZSL pour Mikongo).

A la date du 31/12/04, la composante avait présenté 15 mémoires de pièces justificatives sur le DP 3, dont le dernier est arrêté au 31/10/04 et a justifié 79 % de son budget.

#### *1.2.5.5.2 Appui aux activités à Mikongo*

La composante bénéficie de nombreux financements complémentaires (recettes tourisme, FFEM, Espèces Phares, ZSL, WCS) ce qui lui permet de traverser cette période de transition avec moins de problèmes que la plupart des autres composantes.

La Cellule de Coordination a apporté son appui par un contrôle mensuel des pièces comptables de Mikongo. Une ventilation mensuelle a permis d'imputer correctement les dépenses à chaque budget (FFEM, Espèces Phares, Recettes Tourisme, ZSL) et de rembourser la caisse de Mikongo.

Le fonds de roulement a fait aussi l'objet d'une vérification et d'une remise à niveau mensuelle en fonction de son évolution.

Outre un rôle de supervision, la Coordination s'est réellement impliquée dans la confection mensuelle des bulletins de paie du personnel de Mikongo et dans la gestion de l'activité « tourisme » à Mikongo, notamment par la confection des devis, leur transmission aux agences ou T.O., la confection des factures sur base des prestations réellement effectuées, la mise à jour des permis émis et le suivi du recouvrement des créances.

#### *1.2.5.5.3 Financement FFEM – ECOFAC Gabon*

Lors de chaque présentation de mémoire à la Cellule de Coordination, l'administrateur a procédé à la ventilation des pièces et a isolé les dépenses imputables au FFEM afin de les rembourser aux fonds FED qui les avaient pré-financées. Les activités financées par le FFEM au profit de la composante au cours du semestre sont présentées au § 4.3.1.3 (chapitre composante Gabon).

### **1.2.5.6 Congo**

#### *1.2.5.6.1 Situation financière*

La composante a introduit 5 mémoires de pièces justificatives au cours du second semestre pour un montant total de 60.052.516 Fcfa. Ces mémoires n'ont donné lieu à aucun



remboursement du bailleur de fonds et représentent un apurement partiel des avances accordées à la composante. Il s'agit des dépenses des mois de juin à octobre 2004.

L'avenant n° 4 au DP 3 s'est traduit par une réduction budgétaire de 20.000.000 Fcfa pour la composante, ramenant ainsi le budget total de 589.423.000 Fcfa à 469.423.000 Fcfa. Le montant ainsi économisé sur le DP 3 permettra de financer les activités de la composante au cours des premiers mois de 2005. Cette réduction de budget s'est accompagnée d'un remboursement de 5.600.587 Fcfa au Compte Payeur Délégué.

A la date du 31/12/04, la composante avait présenté 20 mémoires de pièces justificatives, dont le dernier est arrêté au 31/10/04 et a justifié 88 % de son budget.

Une grande partie du personnel avait été licencié au cours du premier semestre de l'année en fonction des réductions budgétaires imposées par le bailleur de fonds. Toutefois, presque tous les effectifs ont pu être réengagés sur les fonds que le Gouvernement Congolais a mis à la disposition du Programme par prélèvement sur les fonds forestiers. Un nouveau compte bancaire a été ouvert pour loger cette dotation. Le compte bancaire avait été ouvert par le Directeur National durant les congés du Chef de Composante et les travailleurs avaient été ré-engagés par la seule signature du D.N. mais sur des contrats à en-tête de l'Union Européenne.

Au retour du Chef de Composante, une mission de l'administrateur (août 04) a été nécessaire pour corriger ces graves erreurs qui auraient impliqué la responsabilité de l'U.E. quant au réengagement du personnel alors que l'objectif recherché par le précédent licenciement était justement l'inverse.

Le dossier de l'enveloppe de paie volée contenant 14.146.086 Fcfa n'a guère progressé au cours de ce semestre. L'Ordonnateur Régional a adressé un courrier à l'Ordonnateur National du Congo pour lui demander de définir sa position sur ce dossier.

L'O.N. du Congo a adressé un courrier au Ministère de tutelle qui n'a pas répondu. Par la suite, l'O.N. du Congo a répondu à l'Ordonnateur Régional que suite à la délégation de pouvoir qu'il lui avait faite quant à la gestion du Programme ECOFAC, c'était à l'O.R. de prendre la décision appropriée au regard de la réglementation et des procédures du bailleur de fonds.

#### *1.2.5.6.2 Financement FFEM – ECOFAC Congo*

Les principales activités financées par le FFEM au profit de la composante au cours du semestre se résument comme suite :

- Prospections centre de recherches de Lobo : Installation du système satellite, frais déplacement ingénieur pour installation, entretien centre de recherches, achat cartes Turaya : (4.341.880 Fcfa)
- Infrastructures et pistes d'accès : entretien pistes Olloba et Lossi et achat petit matériel, primes de forêt, réparation toiture restaurant camp touristes, réhabilitation base vie à Mbomo, réparation ponts, réparation radier : (7.510.349 Fcfa)
- Développement des produits : patrouilles et primes, réparation véhicules et assurances, carburant, pièces détachées pour tronçonneuse et bateau hors bord : (10.140.846 Fcfa)
- Formation : salaires des pinassiers, prestations des écogardes et des pisteurs : (7.419.636 Fcfa)

Il est prévu des réallocations budgétaires dans l'avenant qui entrera en vigueur au début de l'année 2005. Ainsi donc, les nouvelles lignes ci-après seront insérées dans le nouveau budget :

- Prospections des baies à Lokoué
- Développement forêts galerie et produit chimpanzés
- Maintenance logistique à Mbomo
- Rénovation du campement de Mboko

#### *1.2.5.6.3 Le financement Energy Africa Gabon*

Le financement mis à la disposition de la composante par la Société Energy Africa Gabon, qui contribue aux actions du Programme dans ses recherches contre la fièvre Ebola et le développement de l'écotourisme, est libéré aux 2/3. Il reste une seule dotation d'un montant de 42.637.205 Fcfa à recevoir au début de l'année 2005.

Les principales dépenses de ce semestre se sont concentrées autour des prestations de Madame Magdalena BERMEJO et de son équipe, y compris les dépenses afférentes à sa logistique (carburant, pièces véhicules, primes forêts pour pisteurs, primes de contacts ...). Un ordinateur a aussi été acheté ainsi que du matériel CyberTracker, nécessaire pour le suivi des familles de gorilles. Le montant dépensé au cours de ce semestre est de 20.894.075 Fcfa

#### *1.2.5.6.4 Autres financements*

Signalons encore que la composante bénéficie de subventions dans le cadre du financement du Programme Espèces Phares.

La composante tire également profit des recettes issues de l'activité tourisme dans le Parc National d'Odzala. Ainsi donc, au cours de ce semestre, les dépenses imputées sur cette ligne se sont élevées à 19.371.612 Fcfa et les recettes du semestre se sont élevées à 15.158.000 Fcfa

#### *1.2.5.7 Guinée Equatoriale*

##### *1.2.5.7.1 Situation administrative et financière.*

La composante a introduit 2 mémoires de pièces justificatives au cours du second semestre pour un montant total de 22.433.118 Fcfa. Ces mémoires n'ont donné lieu à aucun remboursement du bailleur de fonds et représentent un apurement partiel des avances accordées à la composante. Il s'agit des dépenses des mois de juillet à novembre 2004.

La composante n'est pas concernée par l'avenant n° 4 du DP 3 car elle ne peut dégager aucun fonds sur son budget actuel. Depuis plus de deux ans, la composante a reçu des budgets très limités de la part de l'Union Européenne. Elle ne peut en conséquence encore faire des économies sur sa dotation. Il convient de souligner que le gouvernement Equato-guinéen avait donné plus de 164.000.000 Fcfa, répartis sur trois années, finançant ainsi l'essentiel des activités de la composante. Son fonctionnement en 2005 se fera intégralement sur fonds de contrepartie.

A la date du 31/12/04, la composante avait présenté 12 mémoires de pièces justificatives, dont le dernier est arrêté au 30/11/04 et a justifié 97 % de son budget.

Suite au départ de l'assistance technique en décembre 2003, la composante a été gérée, au cours de ce semestre, par son Directeur National et par l'administrateur régional depuis Libreville, sous la supervision et les conseils du Directeur Général de l'INDEFOR. Tous les deux mois, des réunions ont eu lieu entre l'administrateur et le D.N. afin d'établir les prévisions pour les deux mois à venir et de préparer les mémoires de dépenses couvrant la période écoulée. Les chèques pour les approvisionnements de la caisse ont été pré-signés par l'administrateur et laissés à la comptable pour encaissement aux dates prédéfinies en fonction des prévisions de trésorerie qui avaient été effectuées. Au moment de l'encaissement, le DN apposait sa signature pour respecter le principe de double signature. Le DN s'est déplacé deux fois à Libreville, dont une fois au moment du CTS et l'administrateur a effectué une mission de supervision en décembre. La précédente mission (fin juin 04) avait établi les prévisions du 15/07 au 15/09/04. Les remboursements entre financements (FED // Gouvernement //FFEM) ont été effectués lors de chaque intervention de l'administrateur. Il faut souligner qu'au cours des mois de novembre et décembre, ce sont les fonds de contrepartie qui ont pré financé les dépenses imputables au FED. Le remboursement et les compensations entre les comptes ont été faits lors de la clôture de la régie.

#### *1.2.5.7.2 Financement FFEM – Composante Guinée Equatoriale*

Les dépenses financées sur fonds FFEM au cours du 2<sup>ème</sup> semestre de l'année s'élèvent à 10.923.397 Fcfa pour la ligne « campements et miradors » (entretien sentiers et pistes en forêts, réparation toiture et construction latrines pour l'hôtel Monte Alen, salaires et indemnités du personnel de l'hôtel, construction des cabanes et plates-formes de Esamalen et de Lago),  
6.015.907 Fcfa au titre de la formation (formation réceptifs tourisme : gestionnaire hôtel, personnel d'entretien, cuisinier, ...) et  
850.000 Fcfa sur la ligne « publications diverses » (traduction en espagnol du dossier d'appel d'offres pour la privatisation de l'hôtel Monte Alen : le dossier a été remis officiellement aux autorités de tutelle à Bata et à Malabo).

Le financement FFEM au profit de la composante sera suspendu au 31/12/04 car les propositions de financement pour l'année 2005 n'ont pas été jugées pertinentes par les responsables de l'AFD et de la Coordination.

#### *1.2.5.8 Sao Tome et Principe*

##### *1.2.5.8.1 Situation administrative et financière*

La composante a introduit 3 mémoires de pièces justificatives au cours du second semestre pour un montant total de 17.212.637 Fcfa. Ces mémoires n'ont donné lieu à aucun remboursement du bailleur de fonds et représentent un apurement partiel des avances qui lui avaient été accordées. Il s'agit des dépenses des mois de juillet à novembre 2004.

L'avenant n° 4 au DP 3 prévoit une réduction de 12.000.000 Fcfa sur le budget de la composante, afin de financer le fonctionnement des premiers mois de l'année 2005. Le budget global de la composante passe donc de 136.998.000 Fcfa à 124.998.000 Fcfa. La composante a remboursé au Compte Payeur Délégué un montant de 18.000.000 Fcfa en deux tranches.



A la date du 31/12/04, la composante avait présenté 17 mémoires de pièces justificatives, dont le dernier est arrêté au 30/11/04 et a justifié 82 % de son budget.

La composante a continué d'être gérée conjointement par le Directeur National et par l'administrateur régional sur base d'un système de prévisions bimestrielles, comme pour le cas de la Guinée Equatoriale. Ce système n'a certes pas le mérite de remplacer un chef de composante mais peut au moins assurer un fonctionnement minimum des activités journalières. La collaboration avec la Cellule de Coordination est restée bonne et permet un bon climat de travail. L'administrateur a effectué trois missions à Sao Tome au cours du semestre. Lors de chacune de ces missions, il a préparé les mémoires des dépenses de la période écoulée, avec l'appui de la comptable de la composante et il a effectué, avec le D.N., les prévisions d'activité pour les deux mois à venir.

Il est à noter que le gouvernement n'a pu apporter aucun fonds de contrepartie au Programme sous forme de financement direct. Afin de remédier à cette situation et dans le but de faire des économies au niveau de la composante, le ministère de tutelle a promis de mettre un local à la disposition du Programme à partir de janvier 2005 et de prendre à sa charge les frais d'eau et d'électricité. Le Programme épargnera donc les loyers et charges locatives.

Le remboursement des fonds immobilisés depuis mai 2001 sur les comptes ouverts auprès de la Banco Commercial Ecuador n'a pas encore été effectif. Le D.N. et l'administrateur se sont rendus plusieurs fois auprès de la direction de la banque qui fait savoir que les remboursements ne sont pas prévus pour l'année 2004 en ce qui nous concerne. Par contre, certains opérateurs semblent être privilégiés et remboursés en priorité...

Dans l'attente, la direction de la composante a rempli les fiches d'ouverture des nouveaux comptes. Pour rappel, les montants à récupérer s'élèvent à 5.048.808 dobras (sur compte ouvert en dobras) et à 2.144.515 Fcfa (sur compte ouvert en Fcfa).

#### *1.2.5.8.2 Financement FFEM – Composante Sao Tomé et Príncipe*

Au cours de cette période, l'unique participation du FFEM au profit de la composante Sao Tomé s'est réalisée à travers un financement pour le suivi de la saison 2004 – 2005 « tortues marines » à Praia Jalé (Sao Tomé) et à Praia Grande (Príncipe). Le montant de ce protocole était de 4.114.000 Fcfa.

L'avenant proposé sur fonds FFEM pour la composante se traduira par une hausse de l'enveloppe financière pour Sao Tomé, fruit des activités pertinentes mises en place et à leur suivi à la fois par l'ONG MARAPA et par de fréquentes missions de l'administrateur sur site.

- Réhabilitation de la piste de Bom Successo. Cette piste, d'une longueur de 3,8 km, permet l'accès au Parc OBO de São Tomé. Jusqu'à ce jour, elle avait été périodiquement entretenue de façon minimale par le Programme ECOFAC, mais elle est actuellement très dégradée, ce qui nuit à l'attrait touristique du parc, d'une part, et entrave la commercialisation des produits agricoles des populations riveraines, d'autre part. Avec l'objectif de contribuer à la réhabilitation de cette piste, ECOFAC et RAPAC ont décidé de mettre à disposition un montant de 30 000 Euros mis à la disposition par le FFEM dans le cadre de son appui au RAPAC pour la valorisation des aires protégées en Afrique Centrale. Cette action sera mise en œuvre avec l'appui



du SENAE qui a donné son accord pour que la piste soit incorporée dans le Programme National de Réhabilitation des routes et pistes du pays. Il s'agira donc d'un cofinancement FFEM – Fonds Routiers de Sao Tomé. Un protocole devra être rédigé afin de régir ces travaux.

- Frais de fonctionnement et d'entretien du jardin botanique : il s'agira de prendre en charge les salaires des agents d'entretien et de gardiennage du jardin botanique ainsi que les frais de fonctionnement du site durant les six premiers mois de 2005.

## 1.2.6 ACTIVITÉS DE TOURISME, PUBLICATION ET SENSIBILISATION

### 1.2.6.1 *Tourisme*

Le solde du compte ECOFAC TOURISME au 31/12/04 s'élève à 58.223.269 Fcfa dont 23.836.810 Fcfa représentent la part relative revenant à la composante Gabon et 34.386.459 Fcfa représentent la part relative revenant à la composante Congo.

Les recettes tourisme générées par la composante Gabon sur le site de Mikongo totalisent 20.208.544 Fcfa au cours du second semestre de l'année 2004. De ce chiffre d'affaires, il convient de déduire 2.964.000 Fcfa au titre des permis encaissés pour le compte de l'Etat Gabonais. 96 visiteurs, répartis en 27 groupes ont visité le site de Mikongo au cours de ce semestre, soit directement ou envoyés par les agences agréées par le Programme, à savoir Mistral Voyages Equasud et Ivory Tours. La répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

• Mistral Voyages	12.162.540	Fcfa
• Equasud	919.688	Fcfa
• Ivory Tours	5.855.420	Fcfa
• Groupes individuels	1.270.896	Fcfa

250 permis ont été émis au cours du semestre écoulé.

### 1.2.6.2 *Publications*

Les recettes issues de la vente de tee-shirts, livres et publications édités par le Programme se sont élevées à la somme de 1.579.500 Fcfa au cours du second semestre 2004. La répartition est la suivante :

• Livres	1.316.500	Fcfa
• Tee-shirts	243.000	Fcfa
• Casquettes	20.000	Fcfa

Les dépenses de fonctionnement imputées sur ce compte s'élèvent à 3.883.583 Fcfa pour la même période, soit 164.199 Fcfa de frais financiers débités par la banque et 3.719.384 Fcfa de dépenses de fonctionnement de la Cellule de Coordination, telles que le contrat passé avec le Webmaster pour l'entretien et la mise à jour du site Web du Programme.

### **1.3 GESTION ET MAINTIEN DES ORIENTATIONS ET DE LA COHÉRENCE GLOBALE DU PROGRAMME**

#### **1.3.1 RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE DE SUIVI**

La dernière réunion du CTS de la phase 3 du programme a eu lieu du 25 au 29 octobre. Ce CTS a été principalement axé sur le cadre d'intervention du Programme pour les prochains mois, en particulier la clôture de la régie 2003 et la conduite à tenir dès le mois de janvier 2005 (voir § 1.2.4.1.2.)

En ce qui concerne la composante Congo, l'administration Congolaise a exprimé son inquiétude quant à la gestion de la composante Congo et a fait savoir qu'elle souhaitait voir un changement de la direction de la composante (AT et Directeur National).

#### **1.3.2 MOBILISATION DE PARTENARIATS ET COFINANCEMENTS.**

Les partenariats suivants se sont poursuivis durant ce semestre :

##### ***1.3.2.1 Collaboration WCS/WWF à Odzala.***

En marge du CTS des discussions ont eu lieu avec l'Administration congolaise, le WWF et WCS sur un cadre de collaboration avec ECOFAC. Ces ONGs souhaitent apporter leur appui à la conservation et gestion du PNOK dans le cadre du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo. Une proposition de protocole d'accord a été élaborée et circulée entre les parties prenantes en novembre.

##### ***1.3.2.2 UNESCO et CI à travers le projet CAWHFI.***

La mobilisation de ce financement (428.000 \$US) en faveur du PNOK a nécessité de nombreux échanges avec CI et UNESCO afin d'obtenir leur accord pour un changement d'orientation des activités du projet afin de tenir compte du nouveau contexte à Odzala depuis l'apparition des épidémie d'Ebola et la chute spectaculaire des populations de grands singes. En effet il a été nécessaire de mettre plus d'accent sur la partie monitoring du projet.

L'accord a été obtenu en octobre et la mobilisation de la première tranche de financement est prévue pour début 2005.

##### ***1.3.2.3 FFEM***

La poursuite des activités FFEM a fait l'objet de très nombreuses discussions et négociations entre le RAPAC, l'AFD et ECOFAC (Coordination et/ou composantes) tout au long du semestre. Ces discussions étaient nécessaires car le contexte d'intervention de ce projet avait considérablement changé par rapport au moment où le projet a été négocié avec la FFEM. Au départ l'idée avait été que l'intervention FFEM vienne en complément des activités menées par ECOFAC, mais en réalité l'intervention FFEM n'a pu démarrer qu'au moment où le programme ECOFAC était en nette baisse de régime suite au tarissement des fonds FED. Il a fallu donc renégocier un certain nombre d'activités afin de

prendre en compte la plus faible participation d'ECOFAC aux activités conjointes prévues. Lors d'une importante réunion qui s'est tenue au début du mois de décembre 2004 de nouvelles actions (ou réorientation d'actions en cours) ont été proposées, budget à l'appui, et devront faire l'objet d'un avenant à présenter dans les meilleurs délais au bailleur de fonds. Cet avenant n'aura aucune incidence financière mais permettra de réajuster les actions futures en fonction de l'état d'avancement des actions en cours et des nouvelles données dans le contexte du Programme.

- Composante Gabon : Il a fallu revenir sur un certain nombre de décisions prises après le départ de l'AT sur l'utilisation des fonds FFEM à la Lopé qui ne correspondaient pas aux orientations initialement prévus (par exemple la construction d'une entrée du parc, des travaux d'aménagement paysagiste de la gare de la Lopé, l'annulation de l'ouverture de la piste d'accès à Mikongo).
- Composante Guinée Equatoriale : Lors de la réunion de concertation de décembre il a été constaté que les conditions pour la gestion des fonds FFEM n'étaient plus réunies au sein de la composante Guinée Equatoriale. Les besoins exprimés par les responsables de cette composante, suite à la demande qui leur avait été adressée lors du CTS d'octobre 2004, ne sont pas jugés prioritaires ou ne répondent pas aux objectifs du financement. Il a donc été décidé de suspendre le financement sur la composante Guinée Equatoriale jusqu'à la reprise de la prochaine phase du Programme ECOFAC. Toutefois le dossier d'appel d'offre pour la privatisation de l'Hôtel de Monte Alen a été traduit en espagnol.
- Composante Sao Tomé : Comme pour les autres composantes l'absence d'une effective direction de composante et le faible budget FED a nécessité un recadrage des activités FFEM et la recherche d'autres partenaires pour la mise en œuvre du programme. Un accord a été trouvé avec l'ONG locale MARAPA et l'AFVP pour la mise à disposition et l'encadrement d'un volontaire pour la valorisation du site touristique de Praia Jalé. Une négociation a été également entamée avec l'ON Sao Tomé et le SENAE (structure nationale chargée de la supervision des travaux de routes) pour intégrer la réhabilitation de la piste d'accès à Bom Successo dans le programme national de remise en état des routes (utilisant les fonds FFEM). L'entretien du Jardin Botanique a été assuré par les fonds FFEM.
- Composante Congo : Le budget et programme de travail pour Odzala a été modifié en fonction du nouveau contexte résultant de l'épidémie d'Ebola à Lokoué (p.ex. évaluation et valorisation de nouveaux sites pour le tourisme de vision de gorilles et chimpanzés).

#### **1.3.2.4 Société Zoologique de Londres**

Les activités de suivi de gorilles et du développement de tourisme à Mikongo (PN Lopé) se sont poursuivies en partenariat avec la ZSL, qui finance l'assistance technique et certains frais de fonctionnement. Leur intervention a été particulièrement importante durant ce semestre suite au désengagement de l'Hôtel Lopé de la gestion du campement touristique de Mikongo (et laissant de dettes totalisant plusieurs millions de francs CFA). La ZSL a dû reprendre la gestion du campement touristique, ce qui induit la mobilisation de ressources (encadrement, personnel) supplémentaires.

### **1.3.2.5 Espèces Phares (ligne budgétaire CE)**

A travers ce projet d'autres sources de co-financement sont mobilisées par les partenaires collaborant à la mise en œuvre des différentes activités du projet Espèces Phares. Il s'agit de Wildlife Conservation Society (volet éléphants), Université de Rennes (volet gorilles), Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (volet gorilles), la Coopération Française (tortues marines). Le programme ECOFAC est chargé de l'exécution de ce projet. La coordination est assurée par une coordonnatrice basée à la CC Libreville. Le projet Espèces phares contribue aux frais de fonctionnement des locaux de la CC.

### **1.3.2.6 Projet CyberTracker monitoring (ligne budgétaire CE)**

Ce projet a fourni un appui technique aux composantes Congo et RCV-ZCV dans le cadre de leurs programmes de monitoring ainsi que pour la gestion de leurs banques de données.

### **1.3.2.7 Energy Africa**

L'appui financier fourni par Energy Africa pour les activités de monitoring au Sanctuaire de Gorilles de Lossi (Odzala, Congo) s'est poursuivi durant ce semestre. Ce financement a été indispensable pour la poursuite des activités à Lossi à la suite de l'épidémie d'Ebola en 2001/2002.

### **1.3.2.8 Appui au RAPAC (Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale) :**

Durant ce semestre la CC a appuyé le Secrétariat Exécutif du RAPAC (SE et son assistante) pour l'élaboration et mise en place de procédures de gestion interne. Il a été nécessaire également de mettre en place les procédures régissant les liens entre la Coordination et le RAPAC en ce qui concerne les fonds FED mis à disposition du Rapac par la Coordination.

## **1.3.3 TOURISME**

Malgré les difficultés budgétaires des différentes composantes les activités touristiques se sont poursuivies. Toutefois les difficultés de fonctionnement (notamment à Mikongo dont l'accès à e mail a été interrompu pendant la plupart du semestre) ont obligé la CC à devenir l'interlocuteur direct avec les agences pour la préparation des devis et les réservations. La CC ne disposant pas des ressources (en temps et personnel) pour s'en occuper cette situation a considérablement alourdi le volume de travail de l'Administrateur. Les activités réalisées sur le terrain sont présentées dans les chapitres des composantes concernées.



#### 1.3.4 COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

##### **1.3.4.1 Appui du projet TREES pour la banque de données ECOFAC.**

L'appui financier et technique du projet TREES du Joint Research Centre (EC), Ispra, la coordination s'est poursuivie et permet la gestion de la banque de données / SIG. Le gestionnaire de la banque de données a effectué de nombreuses missions sur les sites afin d'une part de donner des formations (SIG et CyberTracker) et d'autre part de recueillir des informations collectées sur les sites et les archiver à la Cellule de Coordination (avec copie des données pour TREES).

##### **1.3.4.2 Publications de vulgarisation.**

L'événement marquant ce semestre a été la publication du livre « Forêts d'Afrique Centrale. La Nature et l'Homme ». Ecrit par Jean-Pierre Vande Weghe, ce livre de 367 pages et plus de 1000 illustrations (cfr annexe 5), présente l'état des connaissances de la conservation des forêts d'Afrique centrale dans un style à la fois scientifiquement rigoureux et accessible au grand public. Ce livre, en anglais et en français, a été publié sous l'impulsion du programme ECOFAC avec des financements de la CE (ECOFAC, ADIE) et la France (FFEM). Partout où l'occasion se présente l'auteur puise sur des exemples dans les acquis des 10 années du programme ECOFAC. Le livre a été officiellement présenté par le Président de la Commission Européenne, M. Romano Prodi, et le Ministre de l'Economie Forestière et de l'Environnement du Congo, M. Henri Djombo, à une conférence de presse à Bruxelles.

Sortant à la fin de la 3<sup>ème</sup> phase du programme, après une décennie d'expériences de terrain, ce livre permet à ECOFAC de faire le bilan de ses acquis. Il est sans doute le plus bel ouvrage du programme ECOFAC.

Le n° 27 de Canopée a été publié en décembre 2004. Il a été consacré aux articles sur différents aspects de parcs nationaux en Afrique centrale.

##### **1.3.4.3 Rapports techniques et publications scientifiques :**

La bibliothèque de la Cellule de Coordination contient actuellement plus de 2100 rapports, livres et articles scientifiques. Cette bibliothèque est toujours fortement sollicitée par des personnes travaillant dans le domaine de l'environnement en Afrique centrale (chercheurs, étudiants, projets de conservation) et elle est reconnue comme une des plus complètes dans son genre dans la sous région.

Plusieurs publications scientifiques, issues des travaux appuyés par ECOFAC, sont apparues dans les journaux scientifiques spécialisés (« peer reviewed articles »). La liste est présentée ci-dessous :

Clark, C.J., Poulsen, J.R., Connor, E.F. and Parker, V.T. (2004) Fruiting trees as dispersal foci in a semi-deciduous tropical forest. *Oecologia*. **139**: 66-75.

Douadi, M., Gatti, S., Levréro, F., Ménard, N., Vallet, D., Gautier-Hion, A., Petit E. (2004). Genetic variability of uniparentally inherited genomes in western lowland gorillas (*Gorilla gorilla gorilla*). *Folia Primatol.* **75** S1: 256.

Gatti, S., F. Levréro, Menard, N., Gautier-Hion, A. (2004). Population and group structure of western lowland gorillas (*Gorilla gorilla gorilla*) at Lokoué, Republic of Congo. *Am. J. Primatol.* **63**: 111-123.

Magliocca, F., Gautier-Hion, A. (2004). Inter-group encounters in western lowland gorillas at a forest clearing. *Folia Primatol.* **75** : 379-382

Hardy, O. J. and B. Sonke (2004). "Spatial pattern of tree species distribution in a tropical rain forest of Cameroon: assessing the role of limited dispersal and niche differentiation." *Forest Ecology and Management* **197**: 191-202.

Levréro, F., Gatti, S., Ménard, N., Petit, E. Gautier-Hion, A. (2004) Inter-unit encounters in a western lowland gorilla population (*Gorilla g. gorilla*). *Folia Primatol* **75** S1: 292-293

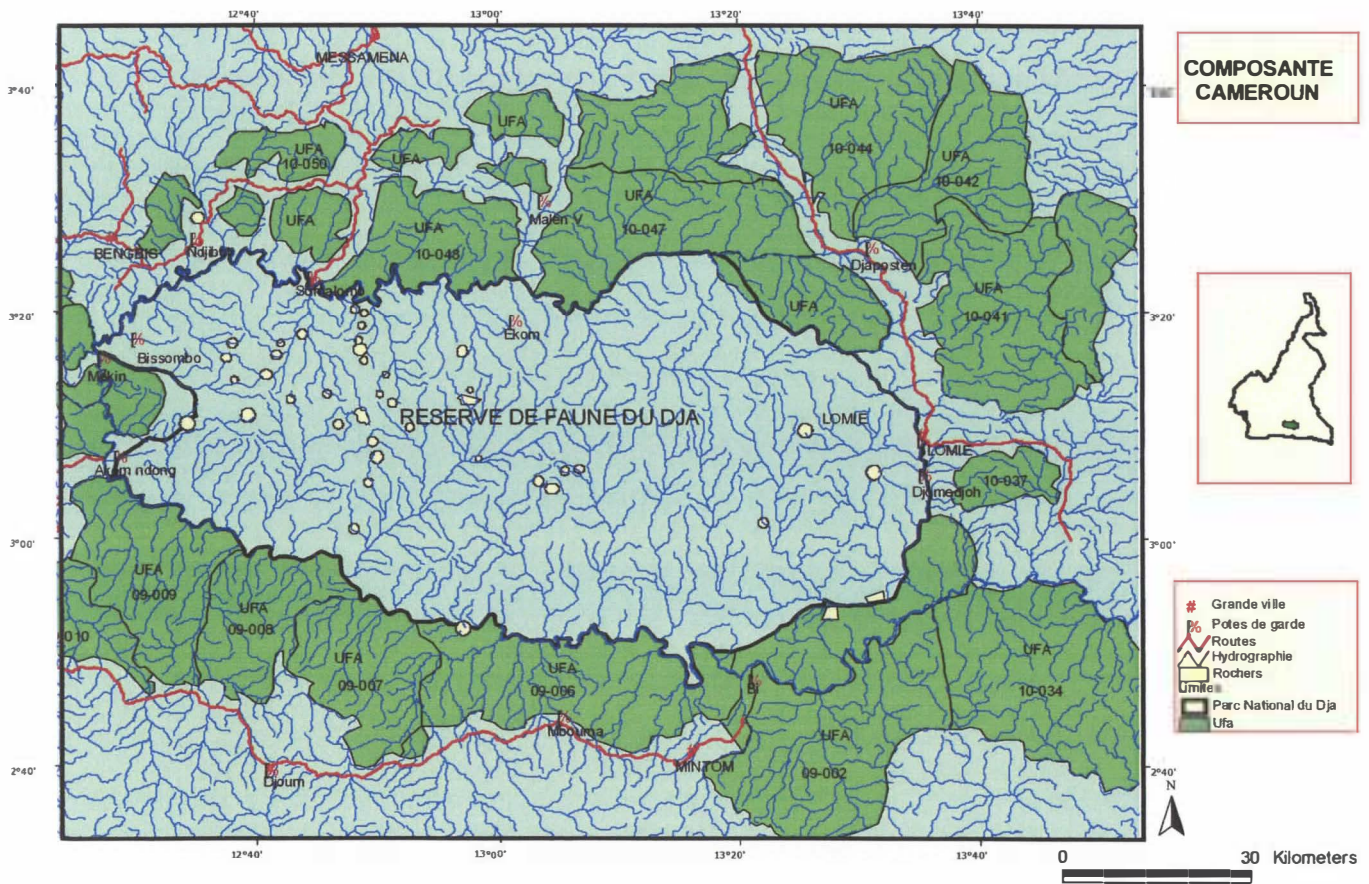
Levréro, F., Gatti, S., Ménard, N., Gautier-Hion, A. (2004, in press). Living in Non-Breeding Groups: an alternative social strategy for maturing gorillas. *Am. J. Primatol.*

Poulsen, J. R., C. Clark, et al. (2004). "Differential Resource use by primates and Hornbills: implications for seed Dispersal." *Ecology*. **83**: 228-240.

Robbins, M.M., Bermejo, M., Cipolletta, C., Magliocca, F., Parnell, R.J., Stokes, E. (2004) Social structure and life-history patterns in western gorillas (*Gorilla gorilla gorilla*). *Am. J. Primatol.* **64** : 145-159.

Stévant, T. and P. Cribb (2004). "New species and records of Orchidaceae from Sao Tomé and Principe." *Kew Bulletin* **59**: 77-86.

## 2 COMPOSANTE CAMEROUN





## 2.1 INTRODUCTION

Pour rappel des objectifs de la composante sont :

- Conservation noyau central
- Aménagement de la zone périphérique afin de mettre en place un développement durable

Les activités et résultats attendus sont :

- Achèvement de la mise en place de la structure de gestion :
- Développement du processus participatif
- Poursuite des certaines études sur le milieu périphérique
- Insertion de la réserve dans le réseau régional d'aires protégées
- Programmes dynamiques de conservation basée sur les données monitoring
- Valorisation des ressources

Chaque année, le deuxième semestre qui englobe la grande saison des pluies et la période des vacances est dans le Dja comme dans toute la zone forestière du pays, la période par excellence de chasse. En dehors des motivations traditionnelles du braconnage, d'autres raisons tendent d'expliquer ce comportement :

- Le repérage facile de pistes. Pendant la saison des pluies, les empreintes d'animaux sont facilement visibles sur le sol mouillé. Les délinquants profitent pour augmenter la densité de pièges en forêt.
- Les manifestations festives. C'est pendant les vacances que se tiennent les conférences culturelles et religieuses qui regroupent des centaines de participants venant de tous les horizons. Le gibier pendant ces cérémonies, constitue le plat principal et devra également servir à faire des provisions aux amis restés en ville.
- L'oisiveté. Les jeunes qui, pendant les grandes vacances, n'ont souvent presque pas d'activités cherchent à meubler le temps en allant poser les pièges en forêt. Il en est de même des parents dont les travaux champêtres connaissent un léger répit en cette période de l'année.
- La pression de la rentrée scolaire qui amène souvent les parents à accorder peu d'attention à la réglementation en matière de la chasse.
- Les fêtes de fin d'année. Pendant cette période, l'intensité du trafic de la viande et des trophées en direction des grandes métropoles s'augmente.

Cette année encore, la Réserve de Biosphère du Dja et sa périphérie a fait l'objet de cette chasse aux multiples facettes. Malgré la modicité des moyens, le service de la conservation a pu tant mieux que mal contenir les assauts des délinquants tant à l'intérieur qu'à la périphérie de la réserve. Les résultats atteints sont encourageants et de nature à décourager certains délinquants.

En effet, des patrouilles ont été menées en forêt dont le but était de démanteler les lignes de pièges et de détruire les campements des chasseurs. Parallèlement, plusieurs missions de contrôle routier, notamment sur les axes Djoum-Minton-Lélé d'une part, Akong Ndong-Meyomessala et Mékin-Meyomessala d'autre part ont été effectuées. L'objectif des ces missions était d'interpeller tous les véhicules de passage, les fouiller et procéder à la saisie des produits fauniques frauduleusement en circulation.

Les opérations coup de poing ont été menées au Sud et dans le secteur de Lomié. Ces opérations ont été supportées par le projet de mesures d'accompagnement environnementales et sociales du Projet Ntem et WWF/Nature +/Pallisco respectivement.

Il faut préciser que le Programme ECOFAC ayant libéré tout son personnel et mis ses activités en veilleuses en début avril 2004, nos services ont eu de la peine à démarrer le second semestre 2004 au cours duquel les écogardes ont accumulé 5 mois d'arriérés de salaire. Toutes fois, une bouffée d'oxygène nous est venue de la Commission Européenne qui nous a octroyé une subvention au travers de la Cellule de Coordination d'ECOFAC à Libreville dans le cadre des Mesures d'Accompagnement Sociales et Environnementales du Projet Ntem. Il s'agit d'un projet tri national (Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale) relatif à la mise en place des ponts sur le fleuve Ntem. Mais cette subvention n'a concerné que les Antennes Sud et Ouest installées dans la Province du Sud.

Le présent rapport présente les activités menées pendant les six derniers mois de l'année. Il s'articule autour des points suivants :

- Types et nombre de patrouilles menées ;
- Résultats atteints par les différentes patrouilles ;
- Destination des produits et matériels saisis ;
- Animation et sensibilisation.

## **2.2 TYPES ET NOMBRE DE PATROUILLES MENÉES**

Pendant le deuxième semestre 2004, les structures du Service de la Conservation du Dja ont fonctionné à deux vitesses. Nous avons eu d'un côté les antennes Sud et Ouest qui ont bénéficié d'une subvention de l'Commission Européenne au travers de la Cellule de Coordination d'ECOFAC à Libreville dans le cadre des Mesures d'Accompagnement Sociales et Environnementales du Projet Ntem et de l'autre les antennes Nord et Est qui ont fonctionné avec les difficultés extrêmes. Ainsi, nous allons d'abord présenter les activités qui ont été menées dans les antennes ayant eu la subvention, puis nous parlerons de celles qui ont pu avoir lieu dans les antennes ayant fonctionné avec les moyens de bord.

### **2.2.1 PATROUILLES ORDINAIRES**

#### **2.2.1.1 Antenne Sud et Ouest**

##### *Juillet - août*

Les activités dans les antennes Sud et Ouest du Service de la Conservation de la RBD au cours du second semestre de 2004 ont été plus importantes par rapport à celles menées pendant le semestre dernier à la faveur de la subvention sus mentionnée.

Toutefois pendant les mois de juillet et août, le niveau de déploiement des écogardes sur le terrain est resté inférieur aux prévisions du contrat, à cause du déblocage tardif de la dotation initiale de la subvention. Le tableau ci-dessous montre que seules 27 missions ont été menées pendant cette période. Il y a lieu de constater le nombre limité de missions de forêts. Cette situation s'explique par le manque de rations à cette période, le préfinancement des activités par le reliquat du budget FED d'ECOFAC n'étant pas suffisant pour nous permettre d'assurer les 10 jours de mission escomptés par élément et par mois.

Nos équipes ont ainsi mis l'accent sur le contrôle itinérant sur les axes routiers en surveillant particulièrement les principaux points d'entrée et de sortie de la Réserve de Biosphère du Dja (RBD).

*Patrouilles menées dans les antennes Sud et Ouest de la RBD pendant les mois de juillet et août 2004*

Type de patrouille	AS		AO	
	nbre	jours	nbre	jours
Reconnaissance	01	04	03	06
Répression (en forêt)			01	15
Refoulement			01	03
Contrôle routier <sup>1</sup>	06	37	07	18
Sensibilisation			08	08
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>41</b>	<b>20</b>	<b>50</b>

*Septembre à octobre*

Contrairement au deux premiers mois du semestre, septembre et octobre ont connu une intense activité de la part des écogardes. Les deux tableaux suivants reprennent les types et le nombre de patrouilles menées par chacune des antennes.

L'antenne Sud a mené 24 patrouilles en septembre et 19 patrouilles en octobre pour respectivement 112 et 126 h/m. Ces chiffres sont ceux du Poste Forestier et Chasse de Mbouma et de l'Equipe Mobile d'Intervention Rapide (EMIR) de Djoum. Ils n'intègrent pas les travaux du Poste Forestier et Chasse de Bi qui ne sont pas encore parvenus à cause des difficultés de communication résultant du très mauvais état des pistes.

*Patrouilles menées dans l'antenne Sud de la RBD pendant les mois de septembre et octobre 2004*

Type de patrouille	Sept 2004		Oct 2004	
	nbre	H/M	nbre	jours
Répression (en forêt)	07	39	06	42
Contrôle routier	17	73	13	84
Sensibilisation				
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>112</b>	<b>19</b>	<b>126</b>

A l'analyse, on constate une légère augmentation des missions de forêt par rapport aux activités des deux premiers mois. Toutefois, les contrôles routiers gardent leur importance par rapport aux entrées en forêt. En effet, le Sud de la RBD est caractérisé par un fort trafic des produits de chasse qui sortent du massif forestier transfrontalier entre le Cameroun, le Congo et le Gabon encore très riche. Notre stratégie consiste à multiplier les barrières mobiles à toutes les heures de la journée, afin de créer la peur du gendarme qui finira par réduire l'importance de ce trafic. Nos équipes installées au poste avancé de Mbouma et à la base de Djoum mettent en œuvre cette stratégie de manière rigoureuse quand les moyens mis à leur disposition le permettent.

<sup>1</sup> Les contrôles routiers de l'Antenne Sud sont souvent entre coupés des entrées en forêt.



L'Antenne Ouest a souffert pendant toute la période d'un problème sérieux: Il s'agit de l'enclavement du Poste Forestier et Chasse de Bissombo qui n'a pas permis à l'antenne de faire usage du personnel en service à ce poste. Cet enclavement a été rendu sévère ces derniers temps par l'abondance des pluies qui tombent dans la région limitant la circulation tant en voiture qu'en moto sur la piste très dégradée de la boucle Ouest de la Réserve.

Le tableau ci-dessous donne les types et le nombre de patrouilles menées dans l'Antenne Ouest. Dans l'ensemble, on constate que 88 et 90 h/m ont été mobilisés pour les patrouilles des mois de septembre et d'octobre respectivement.

*Patrouilles menées dans l'Antenne Ouest de la RBD pendant les mois de septembre et octobre 2004*

Type de patrouille	Sept 2004		Oct 2004	
	nbre	H/M	nbre	H/M
Répression (en forêt)	02	40	04	35
Contrôle routier	04	48	02	55
<b>Total</b>	<b>06</b>	<b>88</b>	<b>06</b>	<b>90</b>

Si en septembre le nombre de missions de contrôle routier est resté supérieur aux entrées en forêt, l'antenne a inversé la tendance au mois d'octobre. En fait, la démarche ici a voulu que, les équipes de braconniers s'étant montrés sages en contournant les barrières de contrôle, l'Antenne ajuste aussi sa technique d'approche. Nous avons donc organisé plus de missions en forêt pour procéder au démantèlement des lignes de pièges et à la destruction des campements comme pour extirper le mal à la racine.

*Novembre à décembre 2004*

Les opérations de lutte contre le braconnage dans les antennes Ouest et Sud de la RBD pendant les mois de novembre et décembre 2004 ont été menées conformément à la planification faite au début de chaque mois.

En effet pendant cette période, l'Antenne Ouest (AO) a réalisé une vingtaine de mission de reconnaissance et de répression dans la Réserve et sa proche périphérie ainsi qu'au niveau de la frontière Cameroun - Gabon d'une part et Cameroun - Congo d'autre part en terme d'appui à la Délégation Provinciale du Sud. Le nombre cumulé de jours de mission pendant cette période est de 52. De son côté l'Antenne Sud a réalisé au total 21 missions pendant les deux mois pour un nombre de jours de mission de 46.

Au mois de novembre par exemple, malgré une forte inondation de la forêt, les équipes de l'AO ont opéré avec succès une grande percée dans la RBD en direction de l'Antenne Nord (AN), en passant par la zone de Bifos très réputée en matière de braconnage. Cette mission a été possible grâce à l'appui d'un ancien chasseur. Cette percée a révélé la présence des lignes de pièges aujourd'hui abandonnées suite à un harcèlement constant des écogardes auprès des chasseurs. Il a été également relevé un nombre important d'indices de présence d'éléphants et des buffles dans le secteur. Les rapports des missions successives qui y ont été effectuées par la suite signalent également la rencontre de plus en plus fréquente d'indices de présence des pygmées Baka et des Bantou venant de l'Antenne

Nord qui progressent vers l'intérieur de la réserve dans le secteur sous le contrôle du Poste Forestier d'Akong Ndong.

Après ces interventions de choc en forêt au mois de novembre, notre stratégie en décembre a consisté à isoler les chasseurs en forêt des revendeurs/collecteurs des produits chargés en outre du ravitaillement des premiers en vivres et en matériel de chasse.

Dans le Sud, en dehors des missions de forêts menées par les éléments du poste de Bii et quelques entrées ponctuelles par l'EMIR (Equipe Mobile d'Intervention Rapide) de Djoum et les éléments du Poste de Mbouma, nos actions ont été beaucoup plus orientées dans le contrôle routier dont le but reste le même que celui susmentionné. Le dispositif mis en place et qui a très bien fonctionné avait pour objectif de créer un blocage entre les « bayam sellam » et les villageois-braconniers qui à l'occasion des fêtes de fin d'année ont voulu multiplier les actes de braconnage à l'intérieur de la RBD. Nos équipes ont ainsi volontairement travaillé même les jours de fêtes.

Le tableau ci-dessous présente le nombre et les types de patrouilles menées pendant la période dans les deux antennes.

*Patrouilles menées dans les antennes Ouest et Sud de la RBD en novembre et décembre 2004*

Type de patrouille	AS		AO	
	Nbre	Jours	Nbre	Jours
Reconnaissance	01	3	-	-
Répression (en forêt)	07	10	07	33
Refoulement	-	-	-	-
Contrôle routier <sup>2</sup>	13	33	13	19
Sensibilisation	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>46</b>	<b>20</b>	<b>52</b>

Les chiffres montrent une nette amélioration du déploiement des écogardes sur le terrain par rapport au début du semestre en terme de nombre et de l'alternance des missions de forêt et celles du contrôle routier. Ce regain d'activité s'explique comme on l'a bien mentionné à l'introduction, par la disponibilité des fonds.

Il convient quand même de relever une fois de plus que l'Antenne Ouest a continué à souffrir du problème d'enclavement du Poste Forestier et Chasse de Bissombo. En effet, les pistes de la boucle Ouest sont restées dans leur piteux état pendant toute la période, limitant ainsi la circulation tant en voiture qu'en moto dans la région.

### **2.2.1.2 Antennes Nord et Est**

Avec la modicité des moyens, les services des antennes Nord et Est ont juste assuré un fonctionnement minimum pendant le semestre. Cette situation ne nous a pas permis de faire efficacement face aux braconniers tant à l'intérieur qu'à la périphérie de la Réserve. L'accès dans certaines zones éloignées pourtant prises en otage par des braconniers s'est avéré impossible. Par exemple, il ne nous a pas été possible d'envoyer constamment les missions du côté de Malen V où s'effectuent d'importantes sorties des braconniers qui alimentent les marchés locaux.

<sup>2</sup> Les contrôles routiers de l'Antenne Sud sont souvent entre coupés des entrées en forêt.

En plus, 08 cas de battues d'éléphants nous ont été rapportés (03 dans la boucle du Dja, 02 dans le secteur d'Alouma et 03 dans la région de Malen V) dans l'antenne nord; mais, nous n'avons pu intervenir avec succès que sur un seul cas.

Pendant le semestre qui s'achève, l'antenne Nord n'a mené que 31 patrouilles pendant 125 jours et l'antenne Est 20 patrouilles de 61 jours. Le tableau ci-dessous présente la typologie des patrouilles réalisées.

*Types et nombre de patrouilles menées dans l'Antenne Nord au 2<sup>ème</sup> semestre 2004*

Types de Patrouilles	Contrôles routiers	Répression en forêt	Refoulement	Total
Nombre	10	16	05	31
Nombre de jours	20	80	25	125

### 2.2.1.3 Opérations coup de poings

Cinq (05) opérations coups de poing parmi les six programmées ont été menées en ce semestre dans les Sud et Ouest de la RBD. Deux opérations coups de poings ont eu lieu en Octobre et trois ont été menées en novembre et décembre 2004. Des 05 missions réalisées, 04 ont été conduites du côté d'Ambam - Kyé-Ossi-frontière Gabon/Guinée Equatoriale. La cinquième, s'est déroulée dans le secteur Dja-Mengamé-frontière Gabon. La sixième opération programmée n'a pas pu avoir lieu pour deux raisons: l'indisponibilité du véhicule qui venait de faire un accident alors qu'il rentrait de Yaoundé où il était en révision et les difficultés rencontrées dans la mobilisation des équipes de Mengamé. En fait ces missions qui étaient une conditionnalité pour la mobilisation de la subvention, s'inscrivaient dans le cadre d'un appui que la RBD qui possède une grande expertise en matière de lutte contre le braconnage apportait à la Délégation Provinciale des Forêts et de la Faune du Sud.

L'objectif de ces missions était de contrôler le trafic des produits de forestiers sur les axes routiers réhabilités ou en voie de l'être dans les secteurs Ambam-Kyé ossi-Frontières Gabon/Guinée d'une part et Djoum-Oveng-ayina (frontière Gabon) d'autre part.

Du côté d'Abam, la composition des équipes est restée la même (4 éléments de la RBD, 4 de la Délégation Provinciale du Sud et de 2 de la Délégation Départementale de la Vallée du Ntem). Les éléments de la force de l'ordre n'ont finalement pas pu être mobilisés pendant tout le semestre à cause d'un problème d'effectif à la légion de gendarmerie d'Ebolowa.

Le déroulement des missions a consisté à poser les barrières en travers de différents axes et à obliger tous les véhicules de passage à se soumettre au contrôle. Les axes ayant fait l'objet d'un suivi de près pendant les trois opérations coup de poing sont :

- Ambam-Akoulzok ;
- Ma'an (Campo)-Meyos centre ;
- Ambam-Meyos centre ;
- Kyé ossi-Ngoazib ;
- Kyé ossi-Meyo Kyé (Gabon) ;
- Kyé ossi-Ebibiyin (Guinée équatoriale).



A la demande du Chef de Service Provinciale de la Faune et des Aires Protégées du Sud, nos équipes ont effectué une descente au marché d'Ebolowa-ville et procédé à un contrôle des revendeurs du gibier. Malheureusement cette descente n'a pas pu produire les résultats escomptés à cause d'une fuite d'information.

Du côté d'Oveng, l'unique mission effectuée dans le secteur Dja-Mengamé-frontière Gabon a eu lieu du 19 au 22 octobre 2004. Elle a mobilisé 4 écogardes du Dja, 3 de Mengamé et 2 gendarmes. En terme stratégie, la mission a associé les contrôles routiers et les entrées en forêt. Les premier et dernier jours, la mission a fait le contrôle itinérant sur la piste de Djoum - frontière Gabon en passant par Oveng avec une attention particulière portée sur le tronçon oveng-Aboulou. Les entrées en forêt se sont effectuées dans le village de Yen où la patrouille s'est rendue dans l'UFA 09004 fréquentée par les braconniers. Cette opération a permis de débusquer 12 personnes de la forêt retrouvées dans les campements de braconniers. Les dits campements ont été détruits.

Dans l'ensemble, les différentes opérations ont été menées sans heurt, conduisant parfois à des grandes quantités de produits saisis.

#### *Juillet à août :*

Le tableau ci dessous donne le bilan des saisies de gibier qui ont été réalisées par les équipes des antennes Sud et Ouest pendant les mois de juillet et août 2004. Il se dégage que les céphalopes ont fait l'objet de plus de saisies pendant la période concernée. Un grand stock de céphalope à bande dorsale noir (226 gigots) a été saisi à l'antenne Sud.

*Saisie du gibier dans les antennes Sud et Ouest de la RBD pendant les mois de juillet et août 2004*

Espèces	Entier		Gigots	Morceaux
	Frais	Boucanés		
Céphalope sp.			120	
Céphalope bleu	11	56	10	
Céphalope à B. D. N	05		226	
Chevrotin aquatique			26	
Athérure africaine	12	12		
Hocheur	04	01		
Cercocèbe à j grises	03			
Eléphant				04
Chimpanzé				05
Potamochère			12	60
Sitantunga			04	
Nandinie	03			

Il y a lieu de relever qu'une quantité relativement importante de viande d'espèces intégralement protégées (chimpanzé, éléphant, chevrotin aquatique) a été saisie pendant les deux mois. Cela prouve que les délinquants du Sud et de l'Est n'ont aucun respect vis-à-vis de la réglementation. Car, nous avons remarqué pendant les discussions qu'ils avaient une bonne connaissance la liste d'espèces intégralement protégées au Cameroun et n'hésitent pourtant pas à les abattre.

Septembre à octobre :

Les deux tableaux suivants récapitulent les saisies du gibier qui ont eu lieu au courant des mois de septembre et octobre 2004.

*Saisies du gibier dans les antennes Sud de la RBD en septembre 2004*

Espèces	Entier		Gigots		Morceaux		Qté (Kg)
	Frais	Boucanés	Frais	Boucanés	Frais	Boucanés	
Athérure africaine	1						2,5
Céphalophe à B. D. N				74			60
Céphalophe bleu	1	33					45
Céphalophe de peters			10				22
Cercocèbe à j. grises	1						3,5
Chevrotin aquatique		1					4,5
Chimpanzé				4			13
Eléphant						6	16
Gorille			2				8,5
Hocheur							
Mandrill	2						9
Moustac	1						3
Nandinie							
Potamochère				14			45
Primates sp.	9					7	25
Sitantunga							

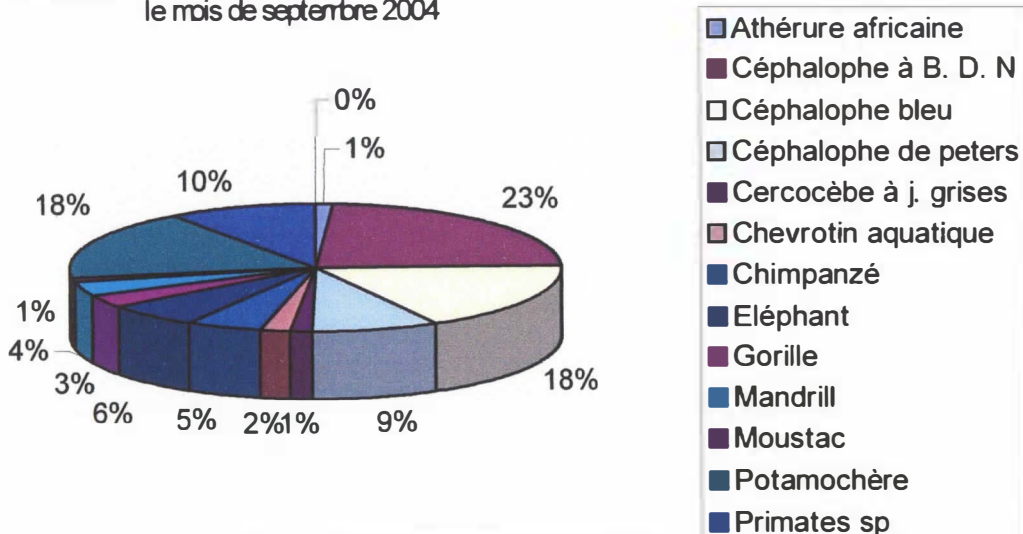
L'analyse des tableaux montre également que les espèces intégralement protégées n'ont pas été épargnées pendant les mois les mois de septembre et octobre 2004 considérée dans le Dja et ses environs.

*Saisies du gibier dans l'antenne Sud de la RBD en octobre 2004*

Espèces	Entier		Gigots		Morceaux		Quantités (Kg)
	Frais	Boucanés	Frais	Boucanés	Frais	Boucanés	
Athérure africaine		3					2,5
Céphalophe à B. D. N				100			80
Céphalophe bleu		10					15
Céphalophe de peters							
Cercocèbe à j. grises	1	3					23
Chevrotin aquatique		2					7,5
Chimpanzé							
Crocodile		1					
Eléphant							
Gorille							
Hocheur		13		2			30
Mandrill							
Moustac							
Nandinie							
Potamochère				8			
Primates sp.							
Sitantunga	1						40

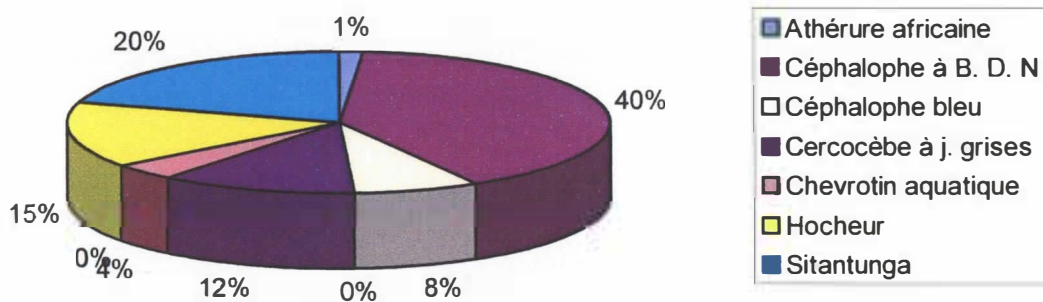
De même, les céphalophes ont également fait l'objet de plus de saisies le céphalophe à bande dorsale noire représentant à lui tout seul 23% et 40% de toutes les saisies des mois de septembre et d'octobre respectivement (fig. 1 et 2).

**Figure 1:** Proportion des saisies par espèce pendant le mois de septembre 2004



Les chiffres des tableaux ci-dessus peuvent donner à penser que la Réserve du Dja est exceptionnellement riche en Céhalophes. Cela est vraisemblable ; mais, les céhalophes sont très vulnérables à la technique de chasse la plus utilisée dans la région : le piégeage.

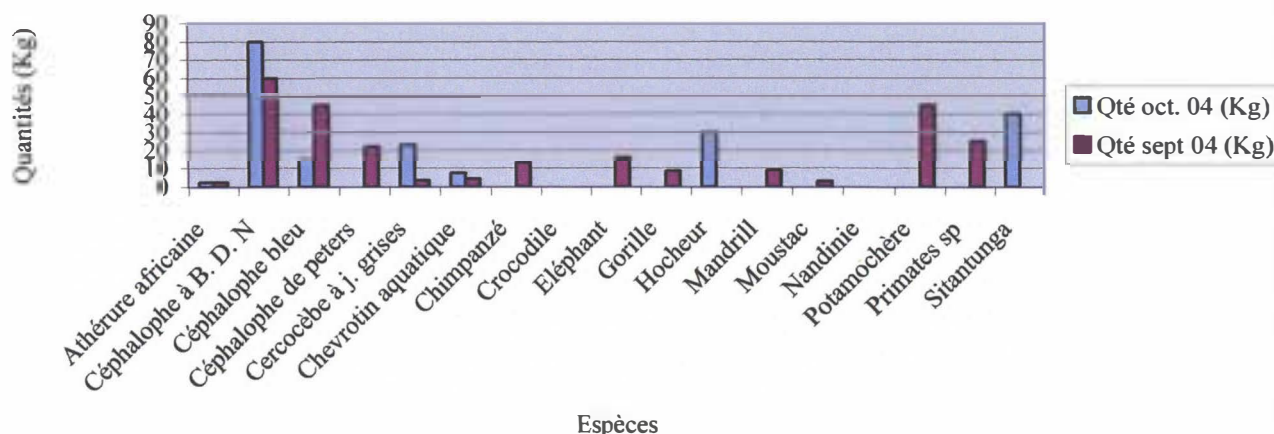
**Figure 2:** Proportions des saisies par espèces pendant le mois d'octobre 2004



La figure 3 ci-dessous, fait la comparaison entre les quantités de viande saisies au mois de septembre et d'octobre 2004. Cette figure confirme le fait que le céhalophe à bande dorsale représente l'espèce dont on a plus saisi les dépouilles pendant les deux mois.



**Figure 3: Etats de saisies de gibier à l'AS en septembre et octobre 2004**



L'antenne Ouest n'a pas eu à faire de saisie du gibier pendant tout le mois de septembre malgré l'organisation des missions de contrôle routier. En réalité, le succès d'une mission de lutte contre le braconnage ne saurait se mesurer par le nombre ou la quantité des saisies. Déjà nous considérons dans le Dja qu'une saisie constitue l'échec pour l'écogarde. Car, on a dès lors la preuve évidente que l'animal a été abattu en dehors du cadre réglementaire alors que la mission de l'écogarde est justement de protéger l'abattage sauvage des animaux. L'essentiel à notre sens est de manifester une présence continue sur le terrain de manière à créer la peur chez le délinquant qui finira par se décourager.

Au mois d'octobre, quelques saisies ont été faites (tableau ci-dessous).

*Saisies du gibier dans l'antenne Ouest de la RBD en Octobre 2004*

Espèces	Entier		Gigots	
	Frais	Boucanés	Frais	Boucanés
Athérure africaine	06			
Céphalophe à B. D. N	01			
Céphalophe bleu	07			
Céphalophe sp.				36
Cercocèbe à j. grises	07			
Cercocèbe agile	01			
Chevrotin aquatique				03
Hocheur	01			
Potamochère				04

Il se dégage de ce tableau que les céphalophes ont constitué également la base des saisies dans l'antenne Ouest. Ces chiffres n'intègrent pas les résultats de l'opération coup de poing réalisée par l'antenne Ouest au mois d'octobre. Ceux-ci sont consignés dans le tableau ci-dessous.

*Saisies de gibier pendant les opérations coups de poing du mois d'octobre 2004*

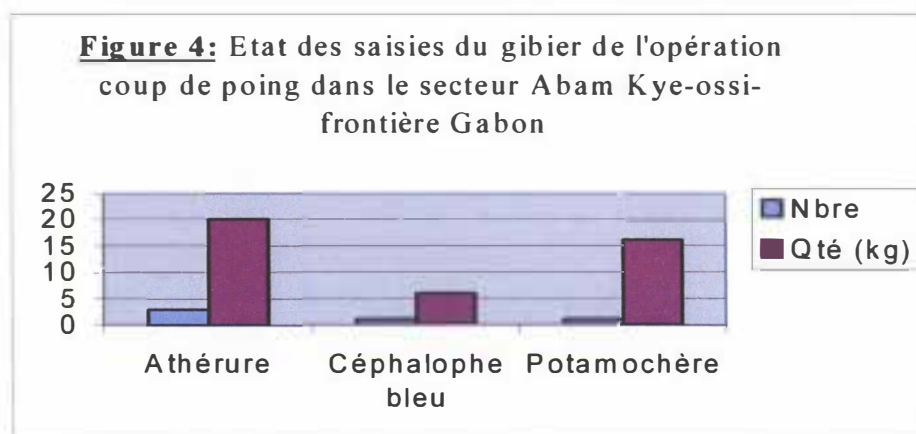
Nature	Secteur 1	Secteur 2	Qté (Kg)
Athérure		3	20
Céphalophe bleu		1	6
Potamochère		1	16

Secteur 1= Dja-Mégamé-Frontière Gabon

Secteur 2= Ambam-Kyé-Ossi-Frontière Gabon

Trois espèces ont été concernées par les saisies durant cette mission. Il s'agit de l'athérure, du Céphalophe bleu et d'un potamochère. Cette saisie s'est opérée au lieu dit Akoulzok secteur Ambam, suite à l'interpellation d'un taxi brousse au petit matin. Nous représentons dans la figure 4 pour plus de lisibilité, la quantité du gibier saisie par espèce.

Il faut relever que cette mission n'a pas fait d'importantes saisies. Cela semble dû à une méconnaissance du terrain. Cette première opération nous a donc permis d'élaborer une nouvelle stratégie d'intervention qui devra qui sera progressivement testée et ajustée pendant les prochaines missions.



*Novembre à décembre.*

Les tableaux ci-dessous donnent l'état des saisies de gibier faites dans les antennes Sud et Ouest pendant les mois de novembre et décembre 2004. Au total, Il se dégage qu'en terme de masse de viande, les saisies ont été abondantes aussi bien dans le Sud (tab. 2) qu'à l'Ouest (Tab. 3) avec une légère avance de cette dernière antenne au mois de novembre. En décembre, les saisies de l'Ouest n'ont pas pu être quantifiées à cause de la quantité insuffisante des pesons et de la fragmentation des équipes.

Saisie du gibier dans l'antenne Sud de la RBD en novembre et décembre 2004

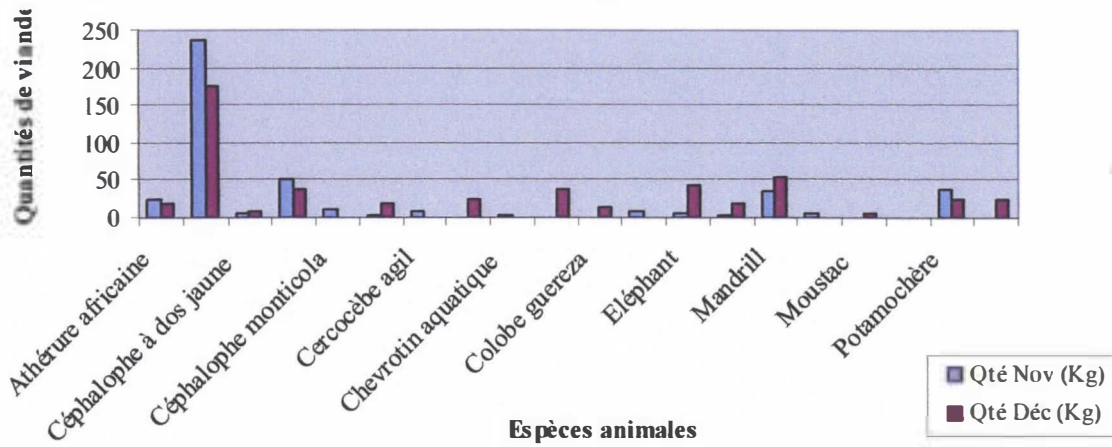
Espèces	Entier				Gigots				Morceaux				Qté (Kg)		
	Frais		Boucanés		Frais		Boucanés		Frais		Boucanés		Nov	Déc	
	Nov	Déc	Nov	Déc	Nov	Déc	Nov	Déc	Nov	Déc	Nov	Déc			
Athérure africaine	-	04	-	03	15	-	-	-	-	12	-	-	-	23	19,5
Céphalophe à B. D. N	-	05	-	-	-	09	120	55	-	-	85	-	235,5	176	
Céphalophe à dos jaune	-	-	-	-	-	02	02	-	-	-	-	-	06	08	
Céphalophe bleu	-	06	03	09	-	-	15	-	-	-	-	-	50,5	36,5	
Céphalophe monticola	-	-	05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9,5	-	
Céphalophe de peters	-	01	-	-	-	-	02	04	-	-	-	-	03	17,5	
Cercocèbe agil	02	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	08	-	
Cercocèbe à j. grises	-	01	-	02	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25	
Chevrotin aquatique	-	01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	04	-	
Chimpanzé	-	02	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	37	
Colobe guereza	-	01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12,5	
Crocodile	01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	
Eléphant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	03	18	6,5	42,5	
Hocheur	01	05	-	01	-	-	-	-	-	-	-	-	03	19	
Mandrill	-	02	-	01	06	-	-	-	-	-	80	-	35	54	
Mône	01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	
Moustac	-	01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,5	
Perroquet à queue rouge	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,8	-	
Potamochère	-	-	-	-	10	07	02	01	-	-	-	-	37	23,5	
Sitantunga	-	02	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23	
<b>Total viande saisie</b>													<b>434,8</b>	<b>498,5</b>	

En terme de nombre d'espèces animales ayant fait l'objet des saisies, on constate que 12 en ont été concernées à l'Antenne Ouest et près du double dans l'Antenne Sud. Il se dégage également des deux tableaux que la chasse illégale reste importante dans les deux antennes. Les braconniers sont prêts à abattre toute sortes d'espèces animales mêmes celles qui sont intégralement protégées comme le chimpanzé, le crocodile, le chevrotin aquatique. Ceci s'explique aussi en partie, par le fait le que piégeage qui est la technique de chasse la plus rependue dans la région n'épargne aucune espèce animale.

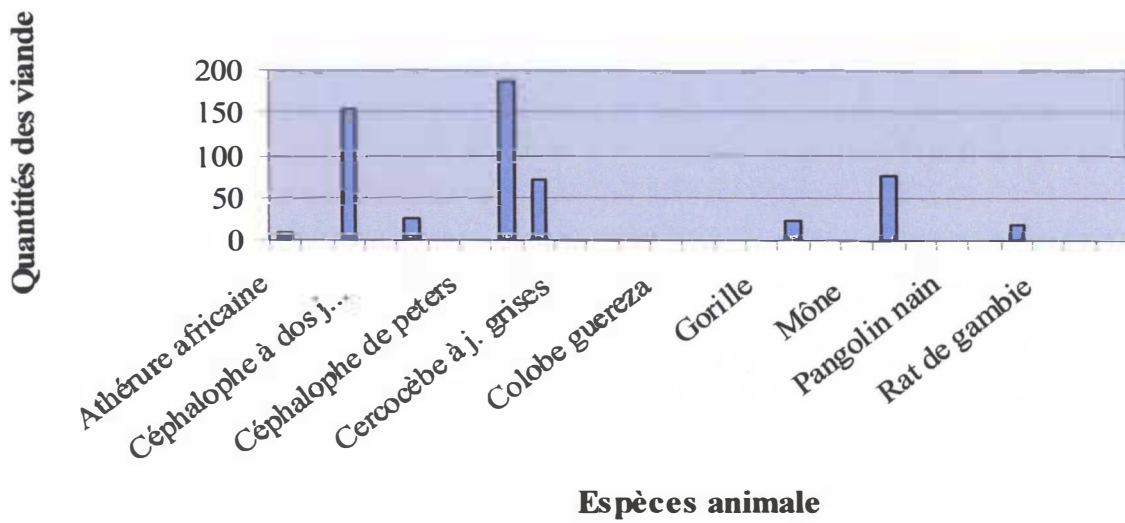
Les figures 6 ci-dessous montrent une fois de plus que les céphalophes ont fait l'objet de plus de saisies au cours des 2 derniers mois de l'année 2004. Le nombre élevé de céphalophes dans les saisies est un signe révélateur de la richesse de la forêt du Dja et ses environs malgré la forte pression du braconnage qui y sévit. En effet la quantité d'animaux abattus par espèce peut aider à déterminer le degré de richesse de la forêt. Dans la forêt encore riche du bassin du Congo par exemple, les artiodactyles constituent le groupe dont les espèces sont le plus abattues. Car, ces animaux se font facilement prendre par les pièges. Or la pose des pièges en forêt exige peu ou pas d'investissement. A un certain niveau de pauvreté de la forêt, le chasseur est obligé de se donner un nouveau matériel de chasse pour maintenir son activité. La chasse aux primates commence alors à prendre plus d'ampleur. Les chasseurs commenceront à s'intéresser plus aux oiseaux quand la forêt se sera pratiquement vidée des autres groupes d'animaux.



**Figure 6: Histogramme des saisies de viande des mois de novembre et Décembre 2004 à l'Antenne Sud**



**Figure 6: Quantités de viande saisies par espèce au cours du mois de novembre dans l'antenne Ouest**



Saisie du gibier dans l'antenne Ouest de la RBD en novembre et décembre 2004

Espèces	Entier				Gigots				Morceaux				Qté (Kg)		
	Frais		Boucanés		Frais		Boucanés		Frais		Boucanés		Nov	Déc	
	Nov	Déc	Nov	Déc	Nov	Déc	Nov	Déc	Nov	Déc	Nov	Déc			
Athérure africaine	02	02													09
Calao à casque	01														
Céphalophe à B. D. N	03	04					40	13							152
Céphalophe à dos jaune															
Céphalophe bleu	05	01	01	10		02									25,5
Céphalophe monticola															
Céphalophe de peters															
Céphalophe sp							76	02							187
Cercocèbe agil	07														70
Cercocèbe à j. grises															
Chevrotin aquatique															
Chimpanzé		1													
Colobe guereza															
Crocodile															
Eléphant															
Gorille															
Hocheur	02														24
Mandrill															
Mône		03													
Moustac	07														75
Nandinie															
Pangolin nain				02											
Perroquet à queue rouge	01														0,6
Potamochère							08				02				19,4
Rat de gambie		05		13											
Sitantunga															
Varran		01													
<b>Total viande saisie</b>															<b>562,5</b>

De manière globale, il convient de relever que les saisies opérées pendant les opérations coups de poing à la frontière avec le Gabon n'ont jamais été importantes. Les maigres saisies faites à chaque mission démontrent à souhait que le trafic des produits fauniques dans la région de Kyé Ossi n'est pas encore bien connu.

Toutefois le succès d'une mission de lutte contre le braconnage ne devrait pas se mesurer en terme de l'importance des saisies. La simple présence de nos éléments en tenue en route contrôlant les véhicules est un acte majeur qui crée la peur et décourage les délinquants mineurs. Bien plus, la grande réussite des 3 dernières opérations coup de poing conduites dans le Sud réside en ce qu'elles nous ont permis de recueillir progressivement les données qui vont être exploitées et nous permettre de réajuster la stratégie de contrôle dans la région dans la perspectives des nouvelles missions de même type. Par exemple, nous savons déjà que pour être efficace, la programmation des missions dans la région devra tenir compte des jours du marché. Les patrouilles démarreraient ainsi dans la nuit de mardi à mercredi pour s'achever les samedis au matin.

### 2.2.1.4 Antennes Nord et Sud

Les saisies de gibier réalisées dans les antennes Nord et Est de la RBD ont été à leur niveau le plus bas (tableau ci-dessous), conséquence immédiate du manque des moyens logistiques et financières.

#### *Produits périssables saisis dans les AE et AN pendant le second semestre 2004*

Antenne Est	Espèces	Entier		Gigots	Antenne Nord	Gigots
		Frais	Boucanés			
	Ceph. bleu	04	12			60
	Ceph. SP	01		123		
	Singes SP		15			
	Athérures	10	22			
	Pangolin	12				
	potamochère			05		

Toutefois, il convient de relever que d'importantes saisies ont été faites par l'antenne Est dans le cadre des 03 opérations coup de poings réalisées avec l'appui de WWF sous la coordination de la Délégation Départementale des Forêts et de la Faune du Haut Nyong. Ces résultats ne figurent pas dans ce rapport.

### 2.2.1.5 Antennes Sud et Ouest

#### *Juillet à août 2004*

Nous présentons dans le tableau ci-dessus, les objets non périssables saisis pendant les patrouilles des mois de juillet et d'Août 2004 ainsi le nombre de campements détruits. Il ressort de ce tableau que les patrouilles de forêt et de route pendant cette période ont conduit à la saisie de quatre (04) armes manufacturées dont une à l'antenne Ouest et trois dans le Sud (Tabl. 14).

#### *Objets non périssables saisis dans les antennes Sud et Ouest de la RBD pendant les mois de juillet et août 2004*

Nature	AS	AO	Total
Armes manufacturées	03	01	04
Munitions		01	01
Câble (pièges démantelés)	376	51	427
Machettes	04		04
Campements détruits	08		08

De même, nous constatons que les missions de forêts ont conduit au démantèlement de 427 pièges dont 376 au Sud et 51 à l'Ouest. L'antenne Sud a également procédé à la destruction de 08 campements des braconniers construits en plein dans la réserve.

#### *Septembre à octobre 2004*

Au cours des mois de septembre et octobre 2004, le déroulement des activités devant être financées par la subvention reçue du Projet NTEM a atteint son niveau attendu. Les objets non périssables et le nombre de campements détruits par les différentes missions qui ont eu lieu pendant cette période sont donnés dans le tableau ci-dessous. On notera que 6



pointes d'ivoire ont été saisies au Sud. Le délinquant qui les conduisait est camerounais de nationalité et résiderait au Nigeria. Les informations reçues sur l'origine de ces pointes indiquent qu'elles proviendraient du village Bi en contre bas de Mintom dans la périphérie de la RBD.

*Objets non périssables saisis et campements détruits dans les antennes Sud et Ouest de la RBD pendant les mois de septembre et octobre 2004*

Nature	AS	AO	Total
Pointes d'ivoires	06	-	06
Câble (pièges démantelés)	430	76	506
Tronçonneuses	-	03	03
Plateaux de tronçonneuse	-	02	02
Trousseau de clés	-	01	01
Chaîne de tronçonneuse	-	02	02
Machettes	02	01	03
Campements détruits	04	08	12

*Liste des objets saisis pendant les opérations coups de poing du mois d'octobre 2004*

Nature	Secteur 1	Secteur 2	Total
Pointes d'ivoires	02	0	02
Armes	03	0	03
Campements détruits	08	0	08
Munitions	20	0	20

*Secteur 1= Dja-Mégamé-Frontière Gabon*

*Secteur 2= Ambam-Kyé-Ossi-Frontière Gabon*

*Novembre à décembre 2004*

L'antenne Sud n'a pas saisi d'objet périssable pendant les mois de novembre et décembre 2004. Par contre, les entrées en forêt ont permis aux éléments du poste forestier de Mbouma de brûler 03 campements et expulsés 06 personnes de la forêt.

*Objets non périssables saisis dans l'antenne Ouest de la RBD pendant les mois de novembre et décembre 2004*

Nature	AO		Total
	Nov	Déc	
Armes manufacturées cal. 12	-	01	04
Munitions	-	01	01
Câble (pièges démantelés)	431	482	427
Câble neuf en préparation (m)	55		
Machettes		01	04
Tronçonneuses		02	

**2.2.1.6 Antennes Nord et Est**

Les patrouilles de forêt effectuées dans l'Antenne Nord ont été surtout conduites dans le secteur de « Boimir » où un déminage systématique a eu lieu en octobre de l'année dernière qui a conduit au démantèlement de 1988 pièges (tableau ci-dessous) et à la destruction de 18 campements de chasse. La plupart des saisies de l'antenne Est ont eu

lieu au cours des quatre missions effectuées conjointement avec l'Administration territoriale, les Forces Armées, la Délégation Départementale de l'Environnement et Forêts d'Abong-Mbang et WWF. Ces missions avaient pour principal objectif de déloger les braconniers dans les UFA appartenant aux sociétés d'exploitation forestière en périphérie de la RBD.

*Objets saisis dans les Antennes Est et Nord pendant le 2<sup>nd</sup> semestre 2004*

Nature	AE	AN	Observations
Pointes d'ivoires	04	04	
Armes manufacturées	24		21 Cal. 12; 02 « 458 » ; 01 « 375 » ; 01 Fal
Munitions	535		498 « 00 » ; 37 balles réelles
Machette	35		
Armes de traite	53	04	
Lances	17	02	
Câbles d'acier		1988	
Peaux	11		06 de sitatunga ; 02 de loutre ; 03 de civette)

**2.2.1.7 Destination des saisies et Contentieux**

Les pointes d'ivoires et les munitions ont été conduites au MIFOF par les soins du Chef de Cellule des Etudes et de la Planification à la Direction de la Faune et des Aires Protégées. Les armes sont encore gardées au Service de la Conservation du Dja en attente des délinquants pour d'éventuelles réclamations. Après un certains délais, celles-ci seront conduites auprès du Préfet territorialement compétant.

Quant aux produits périssables, ils ont été vendus aux enchères publiques soit dans les villages où les saisies ont eu lieu, soit dans les bases des antennes. Les fonds collectés à l'issue de chaque vente ont été versés au trésor public conformément à la législation camerounaise. Le tableau ci-dessous indique les recettes produites par le Dja se semestre s'élèvent à 516 700 F CFA. A elles seules, les ventes aux enchères de la viande saisie ont donné un montant de 352 100 F CFA.

*Etat des recettes dans la RBD Pendant le 2<sup>ème</sup> semestre 2004*

Désignation	Montant (F. CFA)				Total (F. CFA)
	AO	AS	AE	AN	
Ventes aux enchères	29 400	92 500	216 300	13 900	352 100
Droit d'accès dans la RBD	-	-	-	161 600	161 600
Taxes sur arme	-	-	3 000	-	3 000
Total	29 400	92 500	219 300	175 500	516 700

Il faut préciser que ce n'est pas toute la viande saisie qui a été vendue. La viande saisie loin des grandes agglomérations où la vente peut difficilement avoir lieu a été partagée à la population d'à côté ayant soutenue la mission. De même le gibier en état de décomposition a été enterré.

Un nombre important de braconniers a été interpellé ce semestre mais nous n'avons pu engager les poursuites judiciaires que contre 9 de ces délinquants.

Il convient de relever que ce semestre, les conflits ont été observés entre nos équipes de Djoum et les hommes en tenue, notamment les militaires du Centre d'instruction des Forces Armées Nationales, qui refusaient de se soumettre au contrôle. Avec l'appui du Commandant du CIFAN, nous avons engagé une campagne de sensibilisation à l'intention de l'ensemble des hommes en tenue de Djoum par une réunion qui a été tenue au CIFAN même pour tenter de ramener ce personnel à l'ordre. Il est prévu de poursuivre la tenue de ces réunions au premier semestre 2005. Ces dossiers attendent d'être transmis dans les différentes juridictions.

### 2.3 ANIMATION ET SENSIBILISATION

Les Antennes Sud et l'Ouest ont tenu une série de réunions dans les villages tout au long du semestre. Les détails des différentes réunions de sensibilisation sont repris dans le tableau ci-dessous.

#### *Réunions tenues dans la RBD pendant le second semestre 2004*

N°	Structures	Thème	Village/quartier/cible
01	Poste Forestier Mbouma	Comment gérer durablement les ressources fauniques de nos forêts	Mbouma - Mekotto
02	Antenne Sud	La chasse dans la à la loi forestière	Djoum - Yen
03		Lutte contre le braconnage : l'esprit des saisies et des ventes aux enchères	Djoum
	Antenne Sud	Explication de la loi forestière et du décret d'application sur la Faune	Centre d'Instruction des Forces Armées Nationales (CIFAN)
04	Poste Forestier Akong Ndong	Comment peut-on exploiter la faune sauvage à but commercial	Revendeuses de viande de Meyomessala
05	Antenne Ouest	Redevances forestières et la réalisation des micros projets communautaires	Mbe'elon, Ebola kounou, Efoulan 1 et 2
06	Antenne Ouest	Explication des dispositions de la loi forestières et du décret d'application sur la faune	Mimbi 1 et 2, Meka'a, Mékas, Koungoulou, Nkoulazé, Nkoldja, Nlobessé et Minko

Pour ce qui est de l'antenne Est, deux réunions se sont tenues dont l'une à Djomedjoh et l'autre à Biba III. Les travaux de ces réunions ont porté sur :

- la participation des populations à la surveillance de la RBD et sa proche périphérie ;
- le droit d'usage des populations ;
- le paiement de la taxe sur arme pour les détenteurs d'armes manufacturées ;
- l'incitation au développement des produits touristiques ;
- la structuration des populations en groupes d'initiatives communes.

### 2.4 CONCLUSION

Les opérations menées au cours du dernier semestre 2004 ont concerné aussi bien le contrôle de routine que les réunions de sensibilisation ainsi que les interventions en appui à la Délégation Provinciale du MINFOF du Sud dans ses missions de contrôle du trafic transfrontalier des produits forestiers entre le Cameroun et le Gabon d'une part et entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale d'autre part.



Les Antennes Sud et Ouest de la RBD ont assuré plus qu'un service minimum pendant cette période grâce à la subvention dont a bénéficié ECOFAC CAMEROUN dans le cadre de la mise en œuvre des Mesures d'Accompagnement Environnementales et sociales du Programme Régional d'Aménagement de la Zone des Trois frontières-Ponts Ntem. Les résultats atteints dans la réalisation de ce contrat sont encourageants. Il est important qu'un appui du même type qui devra couvrir les 04 antennes de la RBD soit recherché pour 2005.

Pour ce qui est de l'animation, nos équipes ont été accueillies avec beaucoup d'enthousiasme dans les villages. Car, la mise en veilleuse du Programme ECOFAC et les licenciements successifs de 2003 et 2004 avaient commencé à créer le doute au sein des communautés riveraines quant à la continuité des actions de conservation dans le Dja et à endormir les populations qui commençaient à comprendre le bien fondé de la conservation.

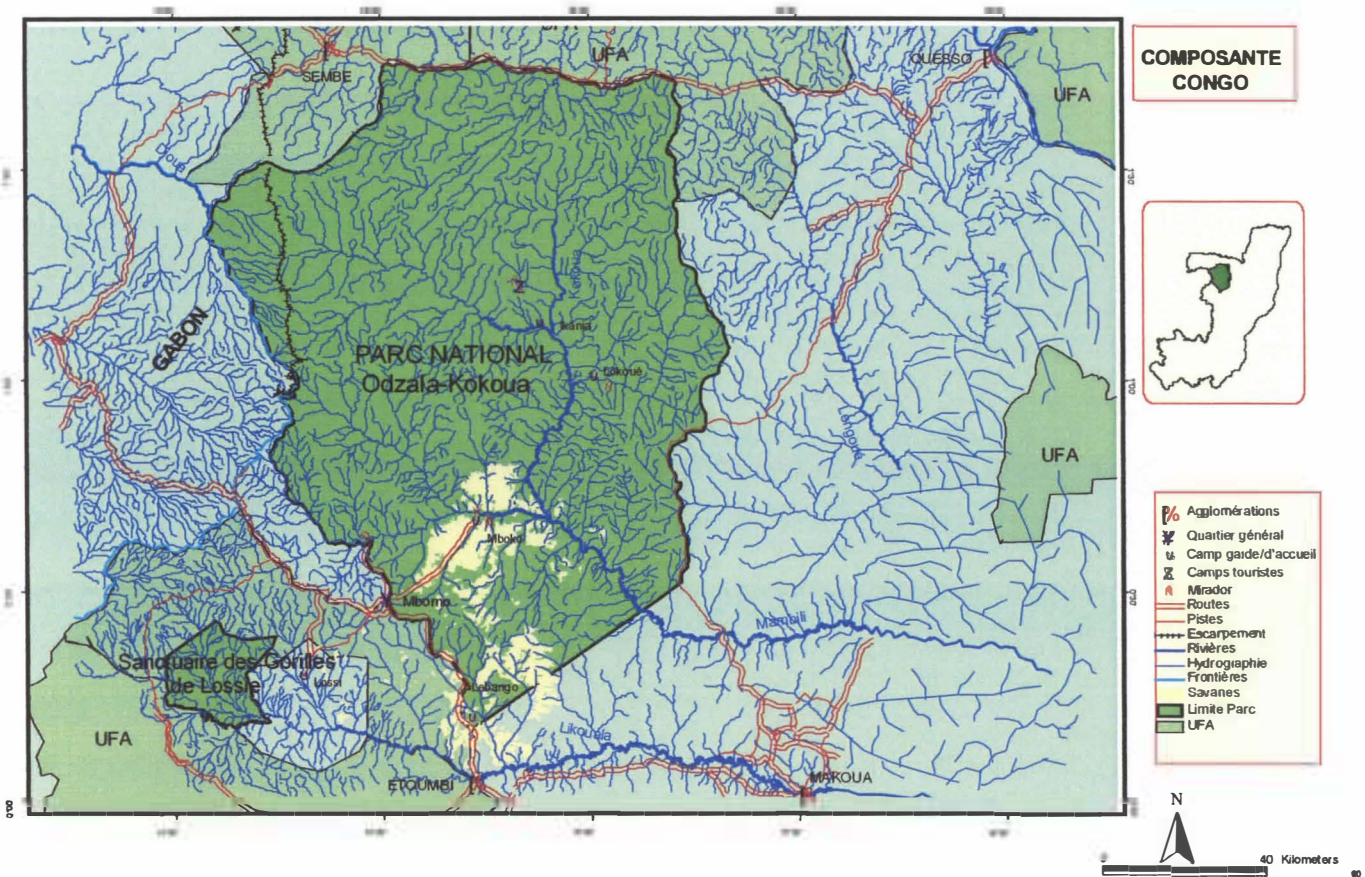
Les difficultés rencontrées pendant cette période ont été surtout d'ordre financier. Car, les antennes Nord et Est ont énormément souffert du manque de moyens de fonctionnement ne menant que les actions de portée limitée. Cette situation nous a amené à mettre en arrêt les véhicules utilisés dans ces Antennes. Nous avons laissé les motos en circulation pour ne pas confirmer l'idée selon laquelle ECOFAC avait complètement arrêté ses activités dans le Dja.

En fin novembre 2004, le véhicule de l'Antenne Sud a fait un accident grave de retour d'une révision de Yaoundé. Cet accident a eu lieu au voisinage de Sangmélina. Le véhicule a été fortement endommagé, puisque le châssis a été touché.

Les retards accumulés dans le paiement des salaires des écogardes commencent à ébranler le moral des écogardes, qui malgré la modicité des moyens, ont pu maintenir un certain niveau de contrôle dans le Dja.

Il convient de saluer le début du règlement de ces arriérés de salaire accumulés par les écogardes depuis le mois de juillet 2004. Il serait souhaitable, que cette dette salariale soit totalement liquidée en ce début d'année 2005 afin de redonner le courage et un bon moral aux écogardes pour une la poursuite harmonieuse des opérations de surveillance dans le Dja.

### 3 CONGO



### **3.1 INTRODUCTION.**

#### *Rappel des objectifs :*

- Assurer la conservation du Parc National d'Odzala (PNO) comme zone de protection intégrale, réservoir de biodiversité, et espace de recherche.
- Promouvoir le développement socio-économique des populations de la zone périphérique au Parc National par la valorisation durable des ressources naturelles.

#### *Résultats attendus*

- création d'une structure de gestion autonome pour le PNO
- mise en place d'une structure opérationnelle pour l'exploitation de l'écotourisme et les modalités de redistribution des revenus auprès des populations
- développement d'actions alternatives comme des systèmes de production agricole et de gestion participative des ressources naturelles
- programme de recherche scientifique et suivi écologique compréhensif
- formulation d'un plan d'aménagement et de gestion

Durant ce semestre les activités de la composante se sont focalisés sur les préparatifs de la clôture de la phase trois du programme et les démarches administratives pour préparer la période de transition entre les phases 3 et 4.

### **3.2 GESTION DE LA COMPOSANTE**

#### **3.2.1 DIRECTION**

La réorganisation du personnel en fonction des financements réduits (résiliation des contrats, nouveaux contrats) a été complétée en avril 2004. Malheureusement l'objectif de cette restructuration du personnel (compression du personnel en fonction des financements disponibles) n'a pas été atteint car le directeur national a décidé, sans concertation avec le chef de composante, de réembaucher (sur contrat MEFÉ) 19 écoliers alors que le financement de la contrepartie n'était pas assuré.

En septembre 2004 un chef de l'unité tourisme a été nommé par l'administration, suivi en octobre par un conservateur adjoint du secteur Nord et un chef d'unité de monitoring.

Malheureusement, malgré les efforts du responsable pour le suivi du programme, et la direction de la composante, aucune réunion du comité de pilotage n'a eu lieu en 2004, et cet organe important de la composante reste complètement inactif.

#### **3.2.2 FINANCE**

Voir § 1.2.4.6 pour discussions sur les différentes sources de cofinancements.

Une priorité pour ce semestre a été de mobiliser les fonds de contrepartie promis par l'administration de tutelle mais qui n'ont pas été versés depuis plusieurs mois. De plus il a été nécessaire de prévoir une modification des procédures pour la gestion de ces fonds, qui jusqu'alors avaient été gérés uniquement par le Directeur National plutôt qu'en cogestion avec le chef de composante comme pour toutes les autres sources de financement.



Par ailleurs depuis que les fonds de contrepartie sont mis à disposition de la composante (mi 2003), aucune justification de dépenses n'a été fournie à la direction de la composante, et aucune activité prévue dans le plan de travail de la composante (et approuvée par le CTS) n'a été financée sur ce financement. En décembre 2004, à la demande de la tutelle, le chef de la composante a effectué un audit des dépenses des fonds de contrepartie allouée à la composante. En fin décembre 2004, en concertation avec le DFAP, un nouveau compte bancaire a été ouvert pour recevoir les fonds de contrepartie et qui sera désormais géré conjointement par le directeur national et chef de composante.

Une difficulté additionnelle a été le retard de mobilisation des fonds de contrepartie. Ces fonds sont utilisés pour payer les salaires et les coûts de fonctionnement des 22 employés (y compris 19 écogardes) à Odzala qui ont, depuis août 2004, des contrats directs avec le ministère. Les retards de paiement de salaires ont provoqué une démobilisation général du personnel qui a fortement handicapé de fonctionnement de la composante, en particulier les activités de lutte anti braconnage. À la fin de décembre 2004 un versement de 3 millions FCFA a été reçu qui a permis le paiement des salaires pour le mois d'octobre 2004. Ce versement n'a pas été suffisant pour couvrir les coûts de fonctionnement (primes, fournitures, rations, logistique etc...) des 19 écogardes. Par conséquent aucune activité de lutte anti braconnage n'est faite depuis la mi-novembre.

### 3.2.3 PLAN DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE DE TRANSITION.

Mi-novembre l'équipe de gestion de la composante et la direction de DFAP, en concertation avec la délégation de la CE, ont préparé un plan de travail et un budget, et défini les procédures administratives nécessaires pour la période de transition par rapport aux différentes sources de financement disponible (CAWHFI, Espèces Phares, Energy Africa, FFEM, les recettes touristes, et les fonds de contrepartie.

### 3.2.4 PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE MEFE, ECOFAC, WCS ET WWF.

Compte tenu de l'importance du parc national d'Odzala, les ONG WCS et WWF ont manifesté leur intérêt à intervenir à Odzala en appui à ECOFAC en mobilisant leurs propres sources de financement (en particulier CARPE – CBFP, GEF-TRIDOM). Les discussions ont débuté en septembre et ont donné lieu à un projet de texte qui devrait être finalisé début 2005 (cfr 1.3.2.1.).

## 3.3 AMÉNAGEMENT ET LOGISTIQUE.

Les activités prioritaires de l'unité d'aménagement de la composante sont :

- Entretien des pistes d'accès
- Entretien des véhicules et engins
- Approvisionnement en carburant et matériaux
- Entretien et construction des bâtiments
- Maintien du système de communications

Ces tâches ont été rendues particulièrement difficiles du fait du manque de trésorerie, plusieurs pannes importantes des véhicules (notamment le camion Mercedes), le très mauvais état de la route après la saison des pluies, et la suspension des remboursements des dépenses FFEM.

### 3.3.1 ACCÈS.

L'état de la piste d'accès de la frontière gabonaise (Ekata) au parc d'Odzala a été très mauvais durant ce semestre. Toutes les activités de la composante à Odzala sont dépendantes de notre capacité de transporter du carburant du Gabon par cette piste car actuellement il est impossible de se procurer des quantités importantes de carburant au Congo. En novembre l'unité logistique a envoyé une équipe pour réparer les nombreux points de blocage sur la piste. Ce travail a été fait à la main et les réparations ont été de nature temporaire. Quelques contrats de tâcheronnage ont été établis avec les villageois pour l'entretien de la piste. Ces travaux sont financés essentiellement par l'FFEM et espèces phares.

L'état du bac à Etoumbi, qui permet la communication entre Odzala et Brazzaville, s'est fortement dégradé durant ce semestre. Plusieurs réparations provisoires ont été effectuées mais il est évident que le niveau de travaux nécessaires pour le rendre opérationnel et sécurisé dépasse les moyens financiers dont dispose la composante actuellement. Il est fort probable que le bac sera hors service à partir de janvier 2005. En l'absence de l'intervention de l'état sur les pistes et les ponts de cette région la composante sera obligée de rechercher les moyens alternatifs (partenaires et financements) pour essayer de surmonter cet obstacle fondamental au fonctionnement du projet. Mi-décembre 2004 une réunion a eu lieu à Mboko avec les représentants du projet PMR de la cuvette Ouest et le FFEM pour discuter d'une éventuelle collaboration entre ces deux projets et ECOFAC pour l'amélioration de l'accès au parc. Le principe a été accepté par les trois parties et les discussions doivent avoir lieu au cours du premier semestre 2005.

Durant ce semestre l'exploitant forestier CIB, à la demande du ministère, a travaillé sur la réouverture de la route Ouesso- Yengo à l'est du parc. Ce tronçon de la route nationale, reliant Brazzaville avec le nord du pays, est fermé depuis une quinzaine d'années. Sa réouverture aura des conséquences positives et négatives pour le parc. Le premier aspect positif est que nous avons pu utiliser la route pour déplacer des équipes devant travailler dans le secteur nord du parc (auparavant ce déplacement nécessitait une journée de pirogue sur la Mambili suivi par une journée de marche). À l'avenir il sera possible d'accéder plus rapidement au parc via Ouesso en empruntant le vol régulier de Brazzaville à Ouesso. Toutefois l'ouverture de cette route a provoqué une forte augmentation de braconnage dans le parc qu'il conviendra de contrôler. De plus l'exploitant forestier a dévié le tracé de la route (sans autorisation) à plus de 1 km à l'intérieur du parc pour éviter une zone marécageuse.

### 3.3.2 INFRASTRUCTURES.

La rénovation des infrastructures au camp touristique de Mboko et le centre de recherche de Lobo se sont poursuivis. La construction des châteaux d'eau à Mboko, Lobo et Mbomo a été achevée. La pose de tuyauterie pourrait être effectuée début 2005 si la suspension des remboursements des dépenses FFEM est levée.

La rénovation de deux maisons à la base vie Mboko a été également achevée. La rénovation de quatre autres maisons à Mboko attendra la remobilisation des fonds FFEM. D'autres réalisations de l'unité logistique incluent :

- la réhabilitation de la route principale, fortement érodée, traversant le village de Mbomo (par des contrats de tâcheron)
- préparation du kit pour un mirador qui sera monté à la saline de Romani où le potentiel pour la vision de gorilles est bon.
- La réhabilitation totale du dépôt (stockage de moteurs hors bord et équipements) au débarcadère de Mboko.

### 3.4 CONSERVATION

Comme cité ci-dessus le problème de la mobilisation tardive de la contribution gouvernementale (fonds de contrepartie) a fortement handicapé le fonctionnement de la composante notamment les activités de lutte anti braconnage. De plus la situation a été compliquée davantage par la décision du directeur national, sans concertation avec la direction de la composante, de réembaucher (sur contrat MEFE) 19 écogardes dont les contrats ECOFAC avaient été résiliés en mars 2004 suite aux restrictions budgétaires de la CE. La non disponibilité des fonds de contrepartie a occasionné le non paiement de ces gardes. Cette situation a eu un impact très négatif sur le moral de l'ensemble du personnel, y compris les quelques écogardes sur contrats ECOFAC qui, eux, continuaient à recevoir leurs salaires. Ce semestre a donc vu une augmentation importante de la pression de chasse dans tous les secteurs du parc.

#### 3.4.1 SÉMINAIRES SUR LE BRACONNAGE ET LA CONSERVATION DE LA FAUNE

En novembre 2004 le préfet de la cuvette Ouest a organisé un séminaire sur le braconnage et la consommation de la faune. Le séminaire a eu lieu à Etoumbi situé à 65 km au sud du quartier général du parc à Mbomo. Le directeur national et le conservateur adjoint ont fait des présentations sur les causes et les conséquences du braconnage. La composante à assuré le transport de 10 chasseurs locaux de la zone de Mbomo.

#### 3.4.2 LUTTE ANTI-BRACONNAGE

Dans le secteur sud des patrouilles anti-braconnage à partir des postes de garde de Lebango, Ebana, et Ollouma ont été effectués au cours du semestre. En novembre plusieurs patrouilles ont été effectuées à partir du poste de garde de Mbandza qui avait été abandonné depuis plusieurs mois.

La conservation dans le secteur nord pose de nombreux problèmes : une augmentation de braconnage, la destruction des cultures par les grands mammifères et le mécontentement des villageois, et une insuffisance d'écogardes et des moyens logistiques (voir annexe).

La majorité de la pression de chasse dans le secteur nord se passe le long de la route Ouesso - Sembé qui fait la limite nord du parc. La saline de Moadje, dans le secteur nord-est à une trentaine de kilomètres la route, a été également visé par les chasseurs d'éléphants.

Il est évident qu'une équipe de 10 écogardes est totalement insuffisante pour assurer un programme efficace de lutte anti braconnage dans un secteur de 5000 km<sup>2</sup> qui comprend une bonne partie de la route nationale Ouesso-Yengo, récemment ré ouverte, sur la limite est du parc. L'absence de structures judiciaires opérationnelles dans les provinces de



Sangha et la Cuvette Ouest rend également le travail des écogardes particulièrement frustrant.

*Patrouilles réalisées par l'unité de Conservation du PNOK pendant le deuxième semestre de 2004 (juillet-décembre).*

Type de Patrouille	Nombre de Patrouilles			Homme Jours		
	Secteur Sud	Secteur Nord	Total	Secteur Sud	Secteur Nord	Total
Contrôle		8	8		226	226
Surveillance		35	35		1316	1316
Total						

*Saisies secteur nord :*

Armes de guerre		Armes de chasse				
PMAK	SKS	Cal 12	Carab 375	Cable métal.	Sagaie	Ivoire
6	2	11	1	422	3	6

Nous espérons qu'il sera possible d'augmenter le nombre d'écogardes (ainsi que les moyens d'appui logistique) avec la mobilisation des fonds CAWHFI et l'appui de WWF et de WCS début 2005.

Entre septembre et novembre un cours de recyclage pour les écogardes du secteur nord sur la navigation et l'utilisation du CyberTracker a eu lieu. Le chef de secteur a également reçu une formation sur la gestion et analyse des bases de données sur la lutte anti-braconnage. Ces formations semblent avoir amélioré de façon significative les capacités et productivité de l'unité du secteur nord.

### 3.5 DÉVELOPPEMENT.

Les activités socio-économiques au PNOK ont cessé depuis 2002. Cependant, quelques initiatives conservatrices ont continué sur le terrain pour aider les populations à préserver leurs plantations contre les dévastations des cultures, notamment par le gardiennage avec l'appui des écogardes. Malheureusement, cette année, après la réduction du personnel de gardes, les populations riveraines n'arrivent plus à contenir la menace des animaux dévastateurs.

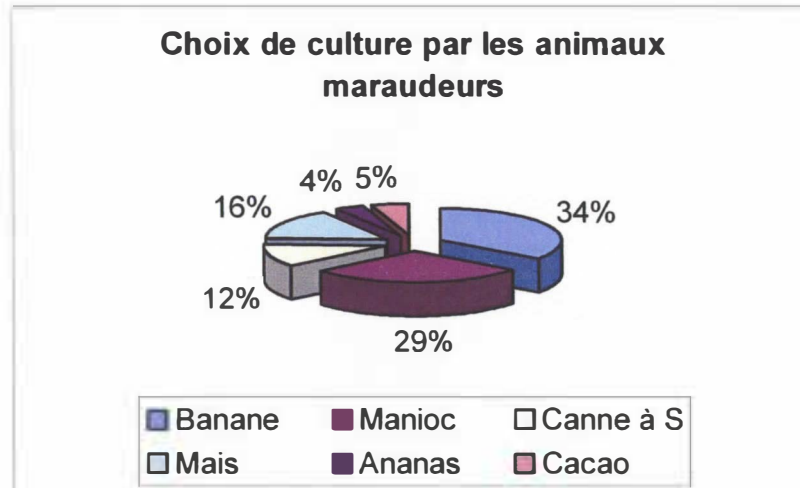
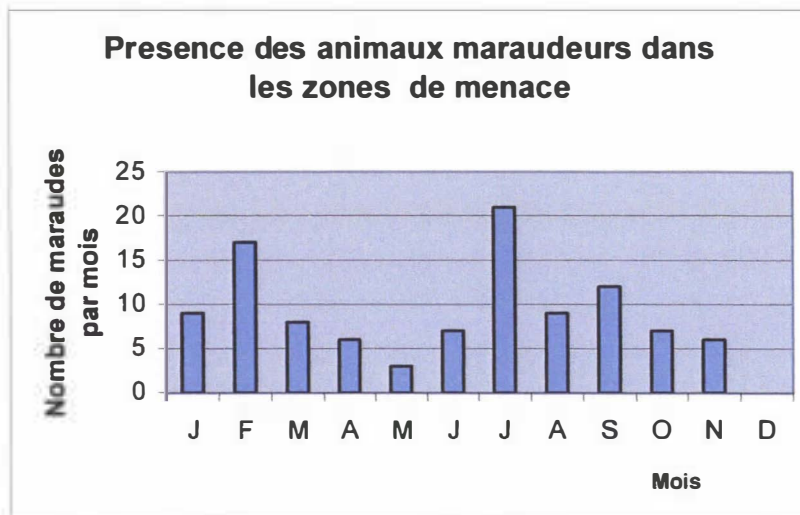
### 3.6 CONFLITS HOMME-FAUNE.

La destruction des cultures de long de la limite nord du parc, particulièrement dans la zone de Miele-Kouka, a été une source majeure de conflits entre les villageois et les écogardes depuis 1998. Malgré les efforts du chef de secteur pour mettre en œuvre un programme pour aider les villageois à protéger leurs cultures et pour évaluer les dégâts causés par la faune, les conflits semblent avoir intensifiés durant l'année 2004. Aucune mesure n'a été prise par les autorités pour s'adresser aux problèmes de pertes dont les villageois ont été victimes et ceci a certainement exacerbé les conflits.

Pour l'année 2004, la superficie totale des champs menacés a été de 33,29ha. Les parties dévastées présentent une superficie totale de 10,17ha. Les maraudes ont été enregistrées presque toute l'année. Pour les éléphants, les groupes mixtes ont été au centre des dégâts

causés dans les plantations. Les cultures vivrières ont été plus touchées que les cultures de rente.

Le nombre de maraudes par mois sur toute l'année 2004, révèle qu'il y a deux pics de maraudes, le premier pendant le mois de février en grande saison sèche et le deuxième au mois de juillet en petite saison sèche. Cependant la différence a été remarquée sur les valeurs totales des cultures ravagées, sur un total de 2743 Pieds de cultures ravagées, le choix a été plus porté sur la culture de la banane suivi du manioc et du maïs, les autres cultures ont été moins touchées.



L'étude pilote sur les conflits homme-éléphants dans le secteur sud du parc (Mbomo), initiée par Mikiko Hagiwara en novembre 2003 avec un financement d'U.S. Fish and Wildlife Service, a été terminée à la fin de l'année. Le rapport final est attendu le 1<sup>er</sup> semestre 2005.

En novembre M. Hagiwara a visité la station de Miele Kouka pour collecter des informations sur les conflits homme-éléphants dans le secteur nord où les relations avec les villageois ont été particulièrement tendues. Elle confirme la nécessité de développer l'étude dans cette zone et elle présentera une proposition de projet en 2005.

### 3.7 RECHERCHE ET MONITORING.

#### 3.7.1 MONITORING ÉCOLOGIQUE.

Durant le semestre les équipes d'éco-moniteurs et d'écogardes ont quasiment terminé la reconnaissance systématique des secteurs centre et est du parc qui a été initiée en juin 2004 pour évaluer l'ampleur de la réduction de l'abondance de gorilles ainsi que leur distribution dans le secteur de Lokoué. Des patrouilles de reconnaissance ont été réalisées dans zone de la rivière Kokoua et la haute Mambili dans le secteur nord-centre du parc, la haute Lékoli dans le secteur centre-ouest, et à l'est de Lokoué sur la limite est du parc. Les données de cette série de patrouilles n'ont pas encore été analysées, mais un regard préliminaire sur les chiffres indique d'importants trous dans la distribution et abondance des gorilles aux environs de Lokoué et à Maya nord. Dans l'extrême est du parc et au sud ouest de Lokoué le taux de rencontres avec les gorilles semble rester normal. Plus à l'ouest, aux environs de Mbanza, la situation est moins claire.

Un résumé des résultats de patrouilles de monitoring est présenté ci-dessous.

Du 01 juin au 31 décembre 27 patrouilles ont été organisées dans le parc dont 8 patrouilles du secteur nord (Station Miélékouka). 14.296 observations de la faune ont été récoltées sur l'ensemble des patrouilles. Ces données concernent essentiellement les espèces suivantes :

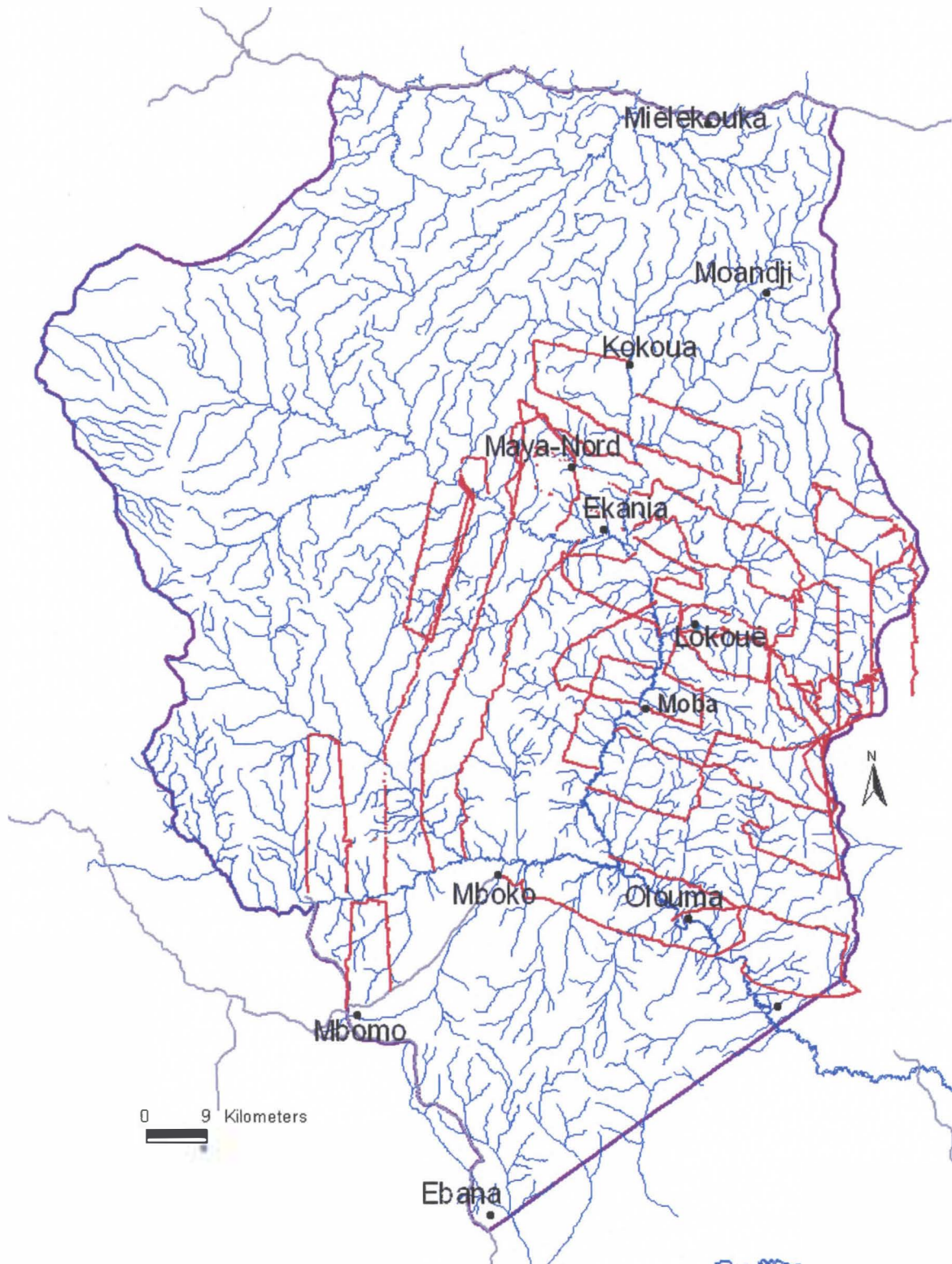
- éléphants : 7.480
- gorilles : 2.085
- chimpanzé : 409
- buffle : 205
- antilope (céphalophe): 1.847
- suidae (potamochère) : 547

Outre les données sur la faune, les données sur les carcasses (voir tableau ci-après) et les activités humaines (chasse et pêche) ont été localisées.

Les cartes de synthèse des données faune (grands mammifères) et activités humaines sont présentées sur les pages suivantes.

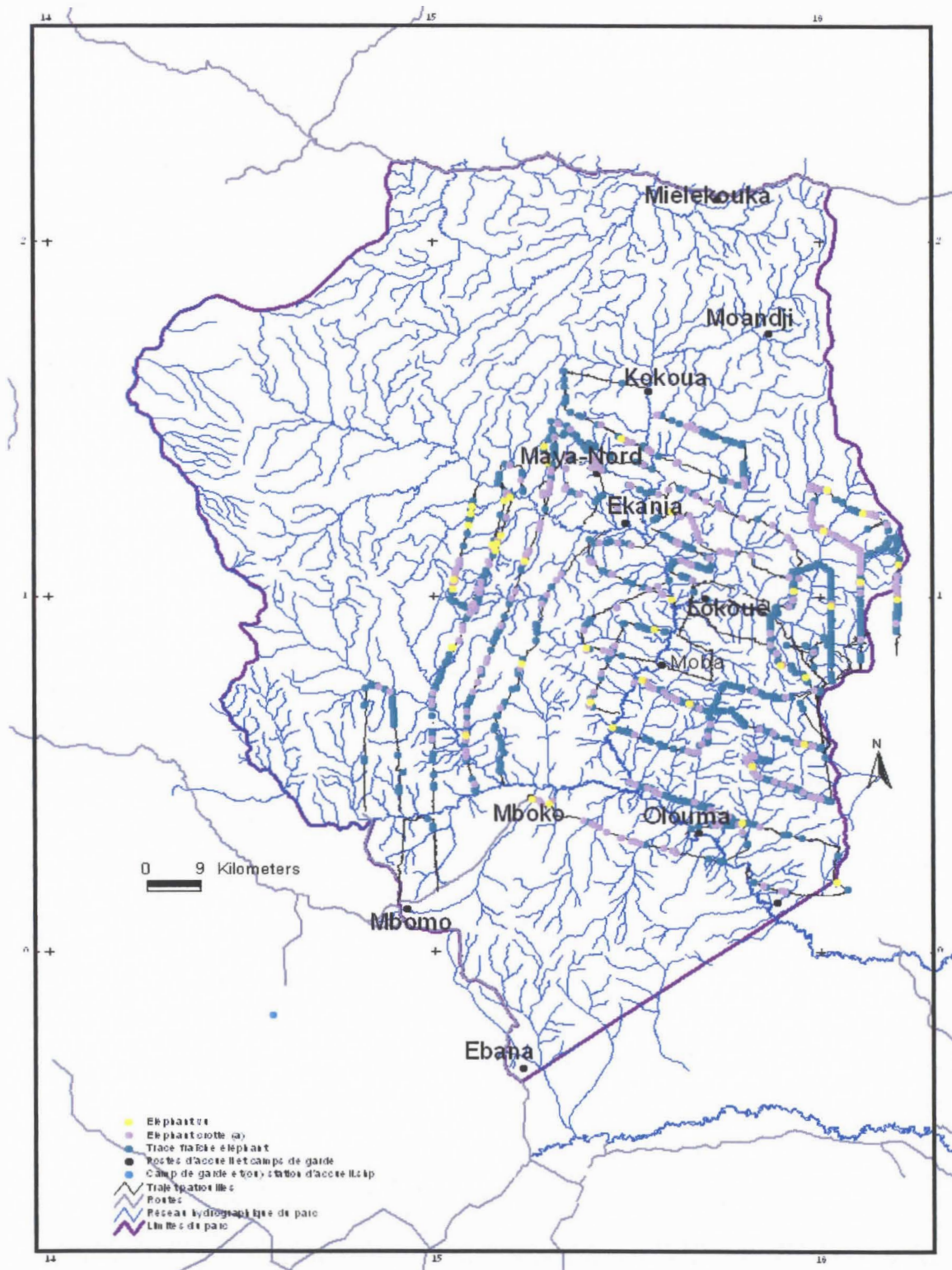


### 3.7.1.1 Trajets des patrouilles



### 3.7.1.2 Distribution des indices de présence éléphants :

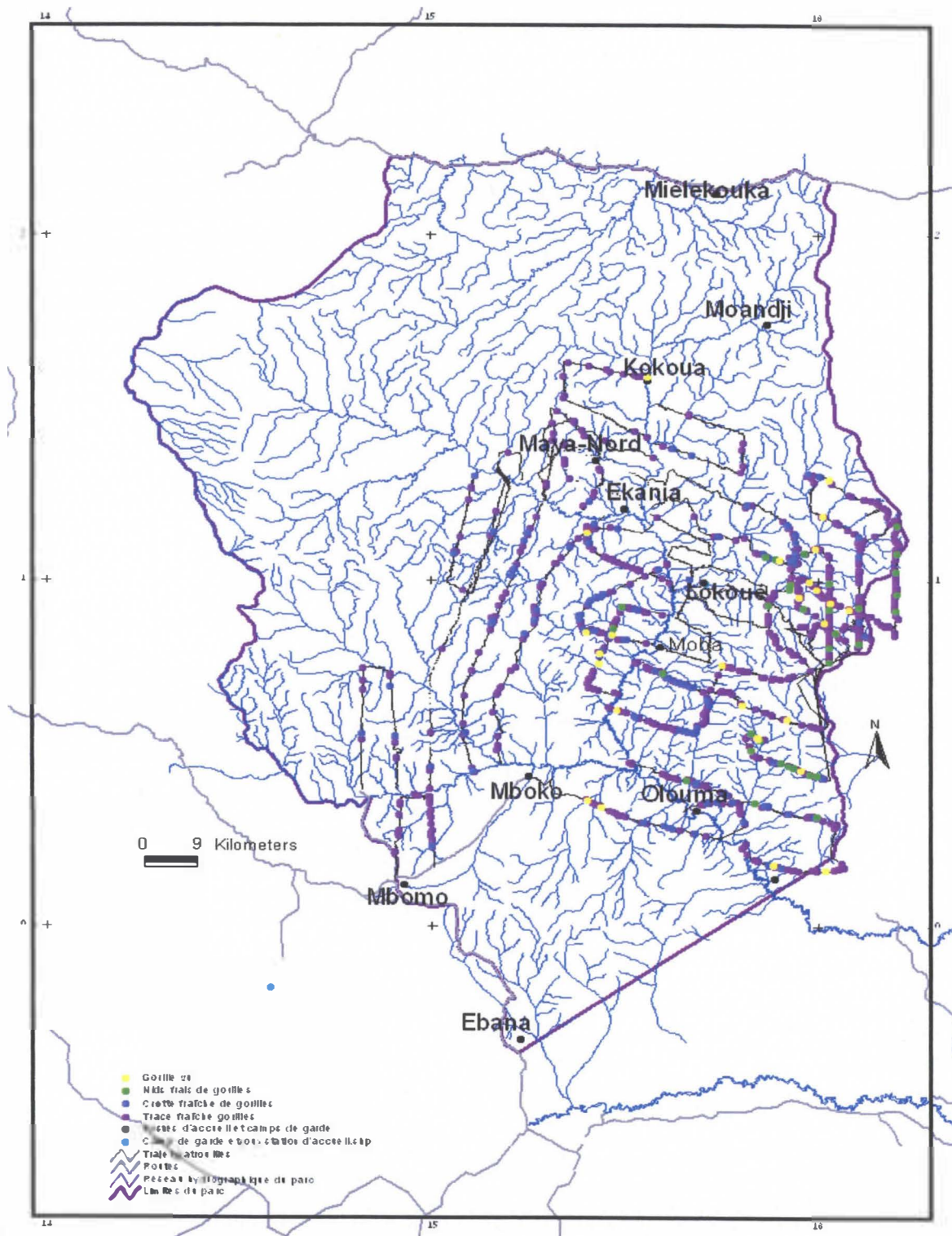
(Vu – Crotte (A) – Trace fraîche)





### 3.7.1.3 Distribution des indices de présence gorilles

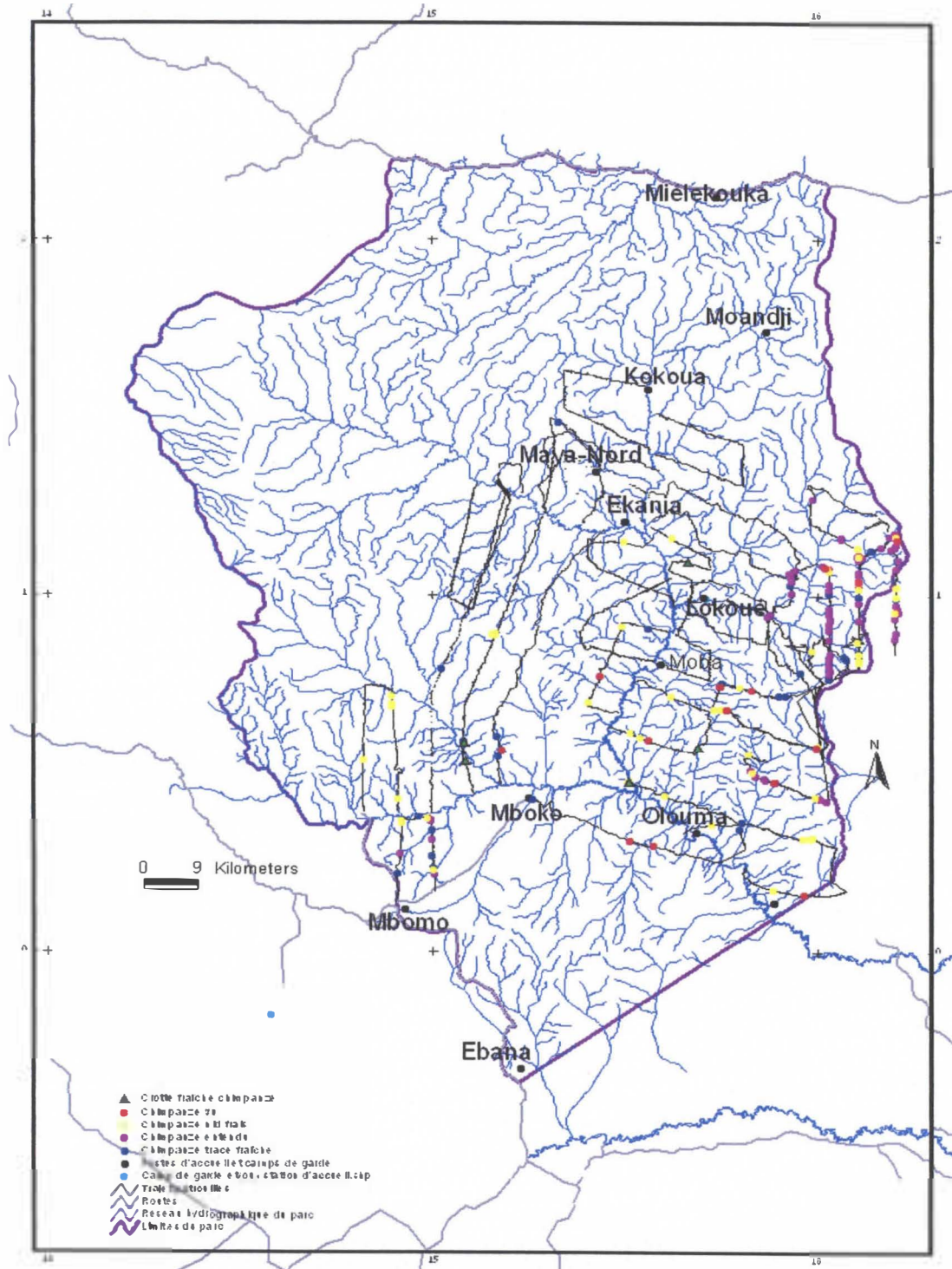
(Vu – Crotte fraîche – Trace fraîche – Nids frais de gorilles)





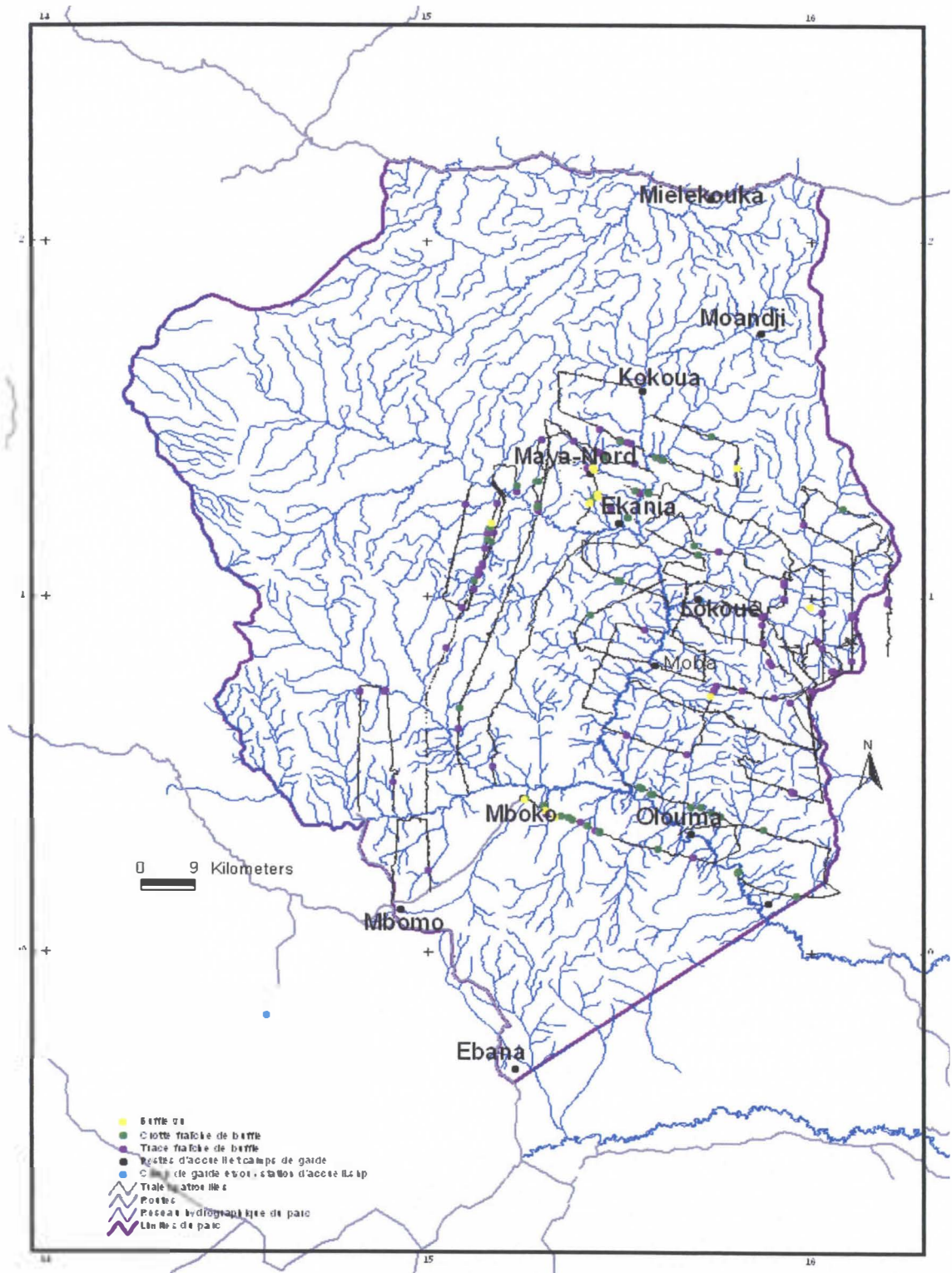
### 3.7.1.4 Distribution des indices de présence chimpanzé :

(Vu – Crotte fraîche – Trace fraîche – Entendu – Nid frais)



### 3.7.1.5 Distribution des indices de présence buffle :

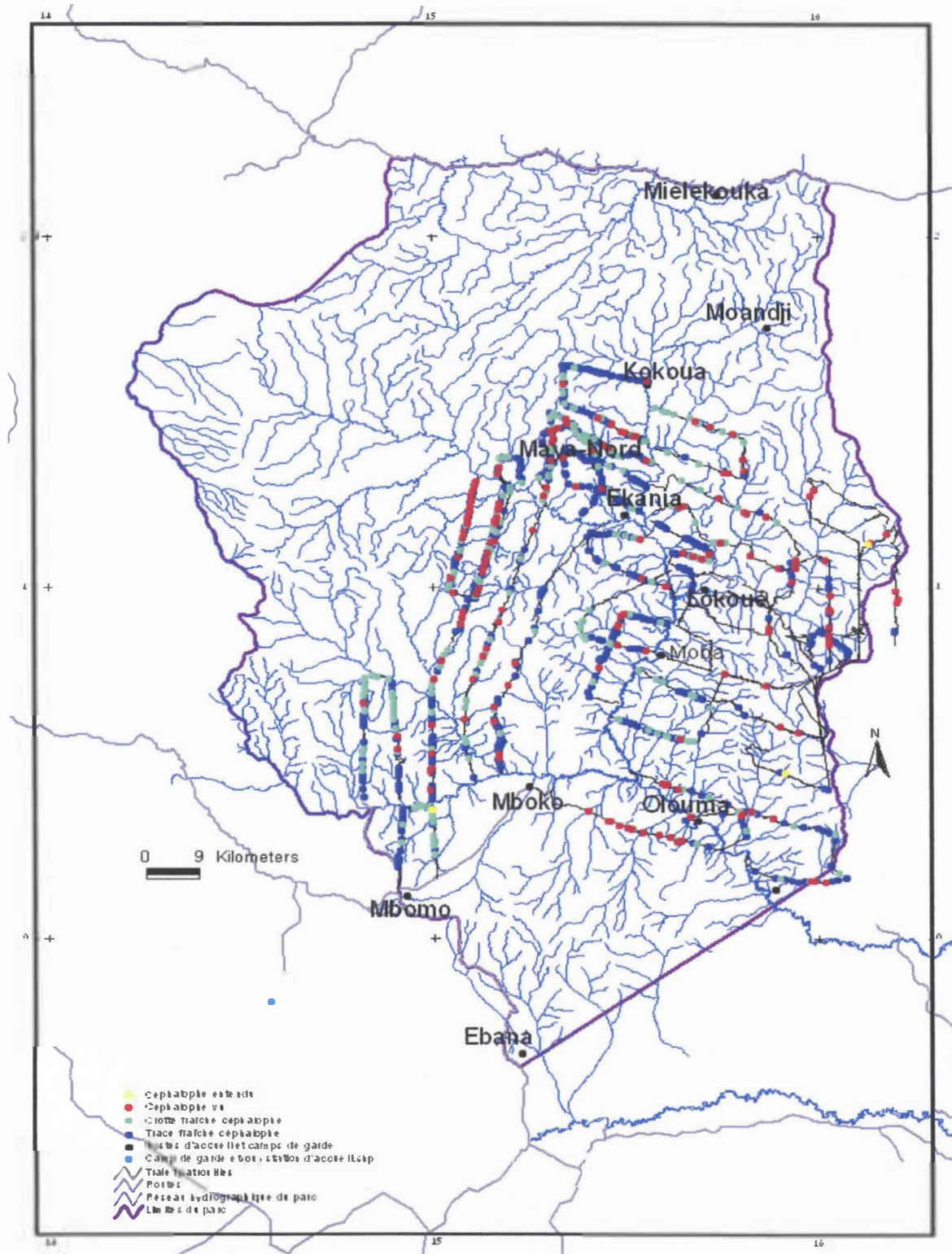
(Vu – Crotte fraîche – Trace fraîche)





### 3.7.1.6 Distribution des indices de présence antilopes :

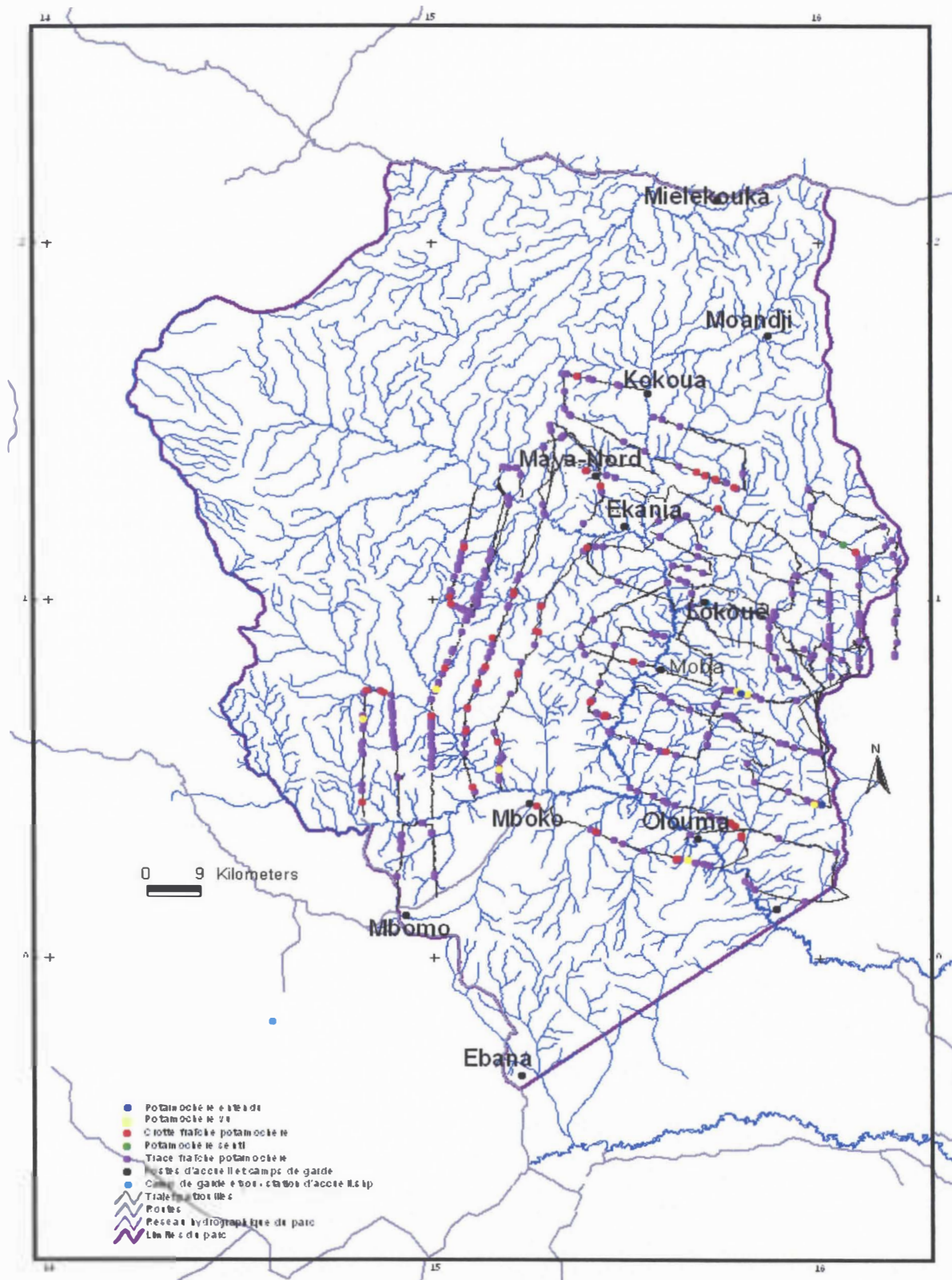
(Vu – Entendu – Crotte fraîche – Trace fraîche)





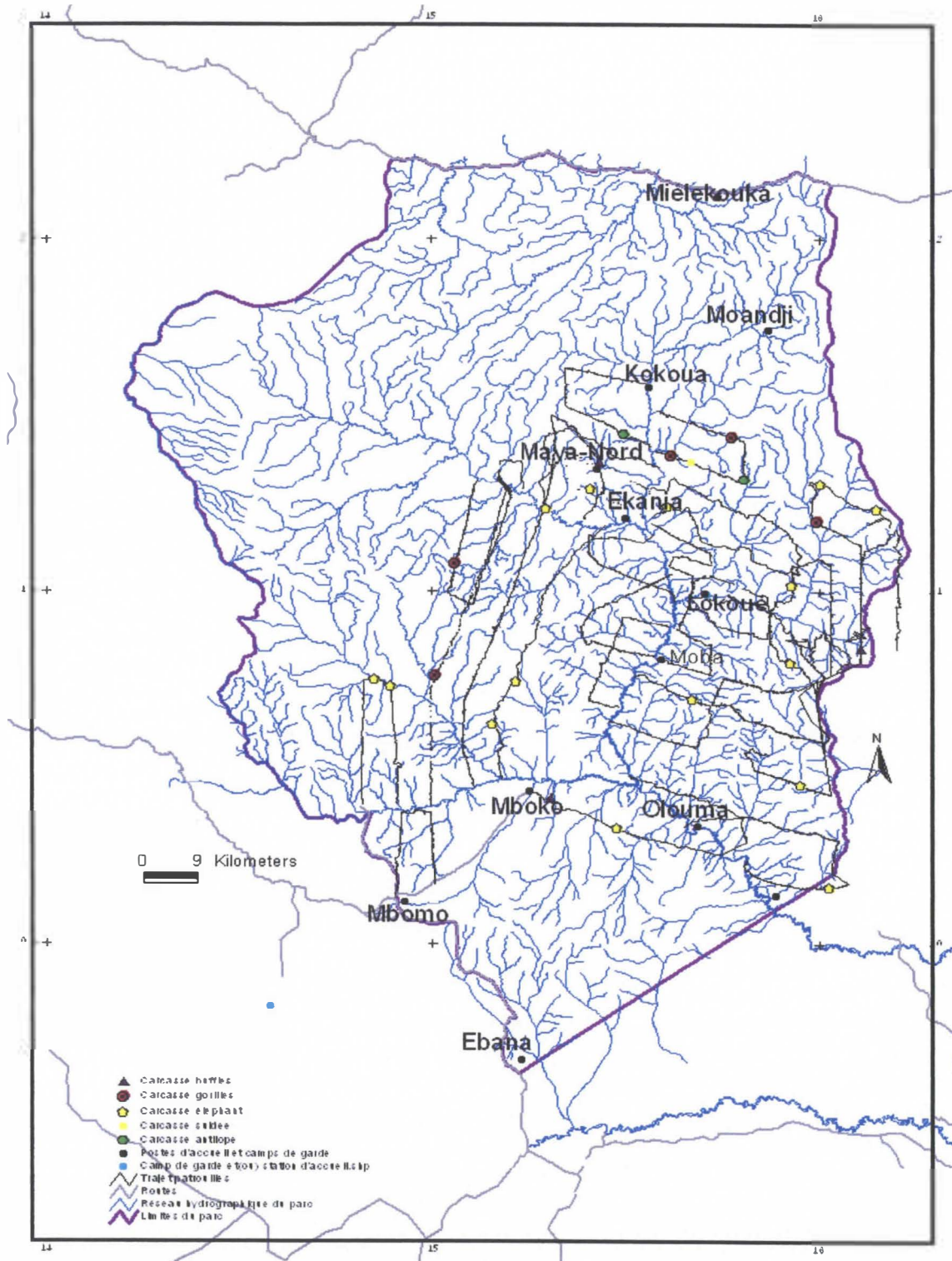
3.7.1.7 Distribution des indices de présence suidae (Potamochère) :

(Vu – Crotte fraîche – Trace fraîche – Senti – Entendu)



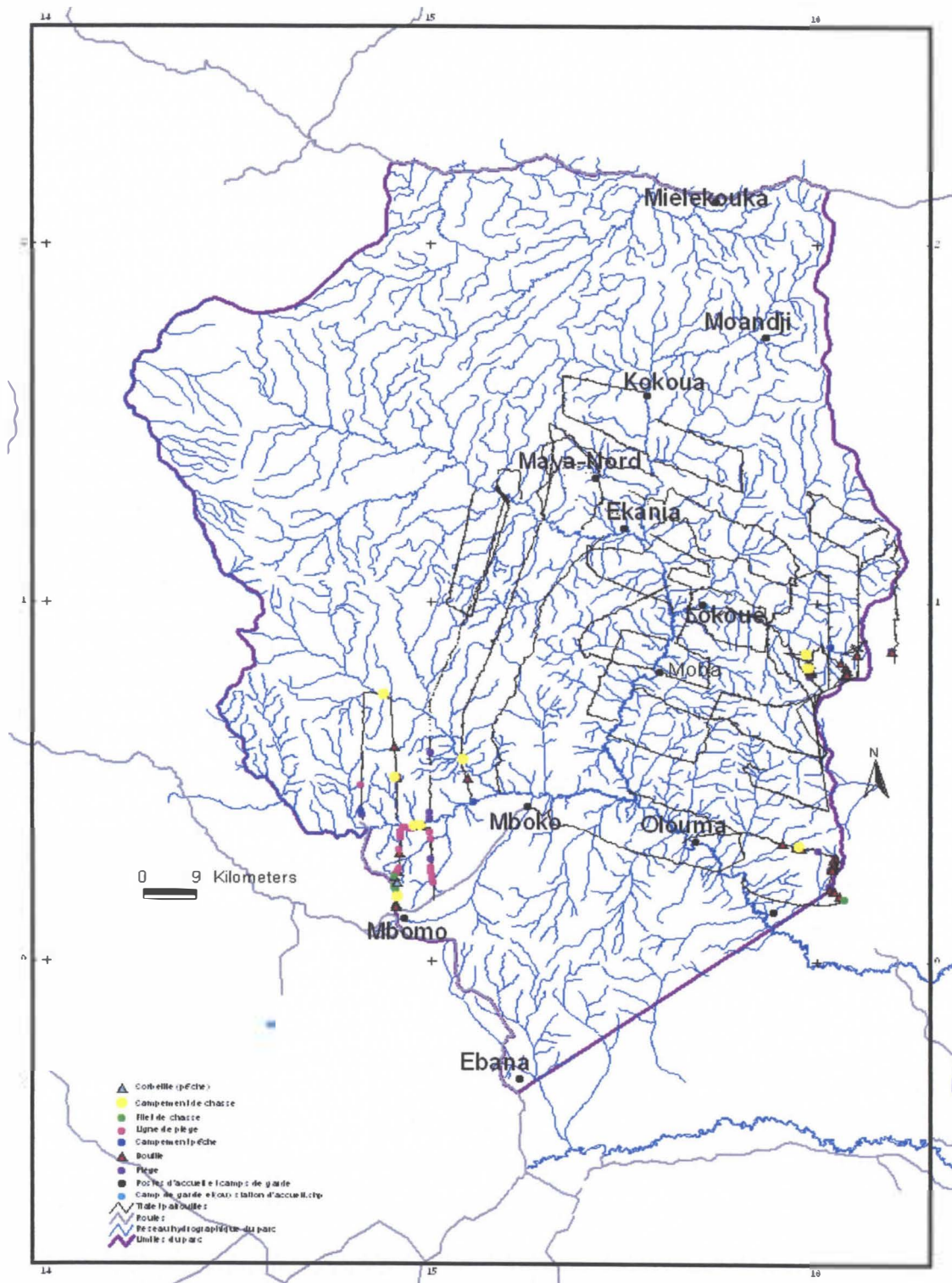
### 3.7.1.8 Distribution des carcasses :

(Eléphants – Gorilles – Suidae – Antilope)





### 3.7.1.9 Distribution des activités humaines





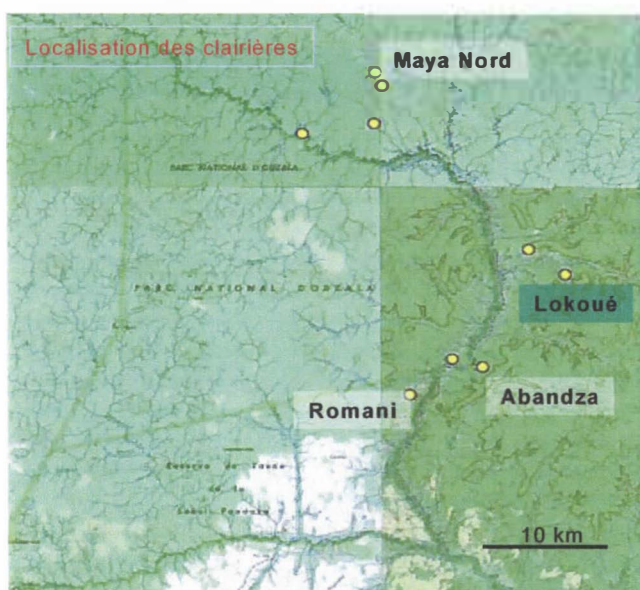
### 3.7.2 ETUDE DE L'ÉCOLOGIE POPULATIONNELLE ET GÉNÉTIQUE DE GORILLES

Les objectifs principaux de cette étude menée en collaboration avec l'Université de Rennes avec un co-financement du projet Espèces Phares, sont :

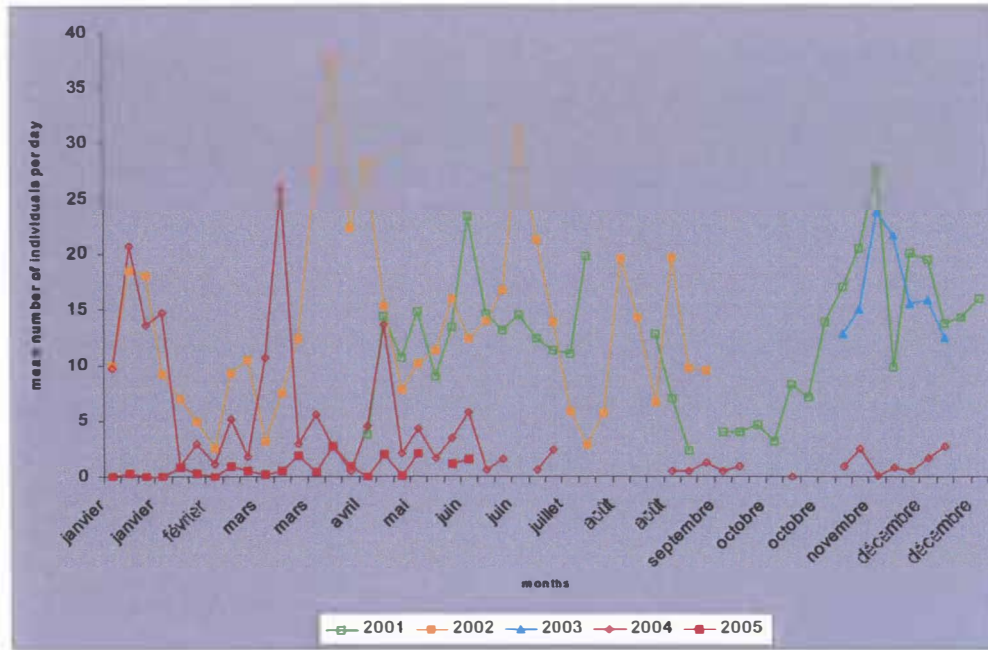
- Suivi démographique de la population de gorilles visitant la clairière de Lokoué.
- étude de la dynamique de cette population (modalités de dispersion des individus des deux sexes) ;
- étude du statut génétique de la population de Lokoué (diversité et structuration génétique) ;
- analyse des capacités de dispersion des gorilles au sein du Parc d'Odzala (influence de barrières éventuelles) ;
- caractéristiques génétiques de différentes sous populations du Parc d'Odzala ;
- Suivi de l'état sanitaire de la population (en ce qui concerne les symptômes visibles, maladies de peau, handicaps).

Dans cette deuxième année du projet, compte tenu des baisses de fréquentation de la clairière de Lokoué qui semblaient se maintenir à partir de mai-juin 2004 et des carcasses de gorilles qui avaient été découvertes durant cette même période, le programme de recherche a été en partie modifié, d'une part par des observations sur d'autres clairières du parc et d'autre part par des « reces survey » dans les environs de Lokoué. En effet il est suspecté qu'une épidémie à virus Ebola a eu lieu, commençant en mars 2004.

C'est ainsi que suite à la forte réduction de fréquentation de la saline Iboundji (Lokoué) un accent particulier a été mis sur le suivi de la fréquentation d'autres salines, d'une part pour évaluer l'impact géographique de la probable épidémie Ebola, et d'autre part pour trouver un site alternatif présentant de meilleures possibilités d'observations directes des gorilles (pour les aspects comportementaux). C'est ainsi que les salines de Maya nord, Abandza 2 (Moba) et Romani ont été également suivies.

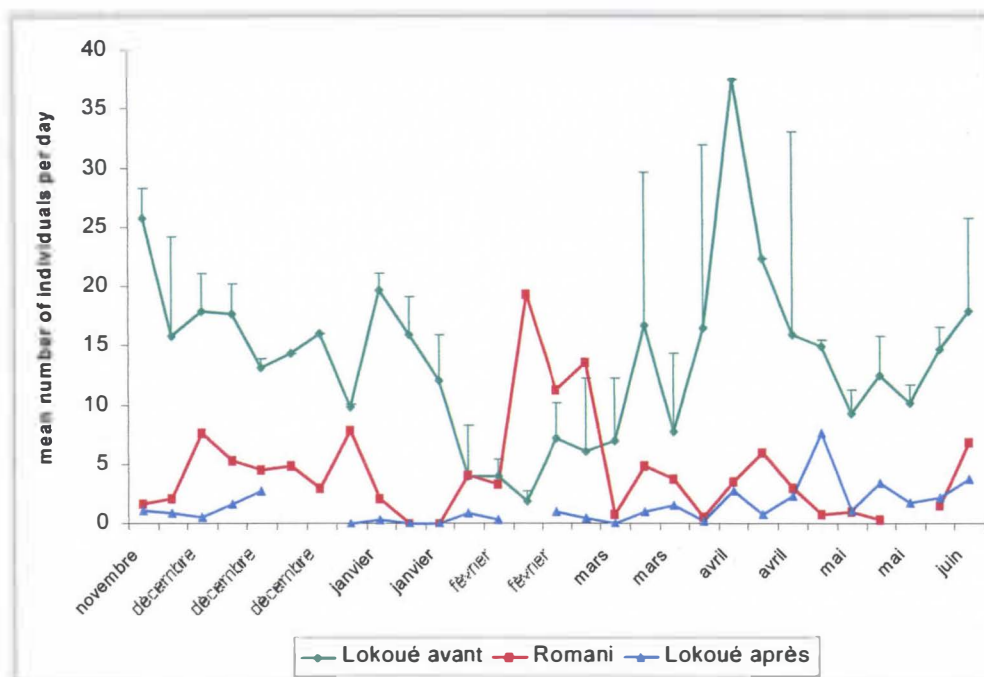


*Localisation des clairières sur lesquelles ont eu lieu les observations.*



*Courbes comparées de fréquentation moyenne de la clairière de Lokoué par les gorilles de 2001 à 2005*

Les observations à Romani indiquent une fréquentation intermédiaire entre Lokoué avant l'épidémie et Lokoué après l'épidémie (voir figure ci-dessous).



*Courbes de fréquentation comparées pour la population de Lokoué avant et après épidémie et la population de Romani*

### 3.7.3 L'IMPACT D'EBOLA ET L'HABITUATION DES GORILLES POUR L'ÉCOTOURISME À LOSSI.

Les études sur l'impact d'Ebola sur les gorilles et les autres populations fauniques autour du sanctuaire de gorilles de Lossi se sont poursuivies sous la direction de Magdalena Bermejo avec des financements d'Energy Africa et espèces phares (annexe). Durant cette période des travaux se sont focalisés sur trois zones dans le secteur sud du parc à l'est du sanctuaire (Ngando-Lebomi, Diba et Lebango) où les densités de gorilles sont relativement élevées. Les équipes de Bermejo ont également refait les transects rayonnant du centre du sanctuaire de Lossi qui ont été recensés pour la première fois fin 2003- début 2004. Ils ont trouvé, pour la première fois depuis le passage d'Ebola à la fin 2002, un groupe de gorilles au centre du sanctuaire.

### 3.7.4 ÉTUDE ÉLÉPHANTS (ESPÈCES PHARES).

Le suivi par satellite des déplacements des cinq éléphants portant les colliers émetteurs (posés en mai 2004) se sont poursuivies dans le cadre d'espèces phares en collaboration avec le WCS. Un rapport technique sera fourni durant le premier semestre 2005. Par contre le démarrage du recensement systématique de la population d'éléphants du parc, une composante importante de l'intervention du projet espèces phares, a dû être reporté afin de pouvoir modifier la méthodologie pour intégrer les données sur les populations de grands singes suite à l'apparition d'Ebola dans le parc. De plus le coordonnateur national prévu pour ce projet n'est plus disponible et il est donc nécessaire de trouver un remplaçant avec l'expertise requise.

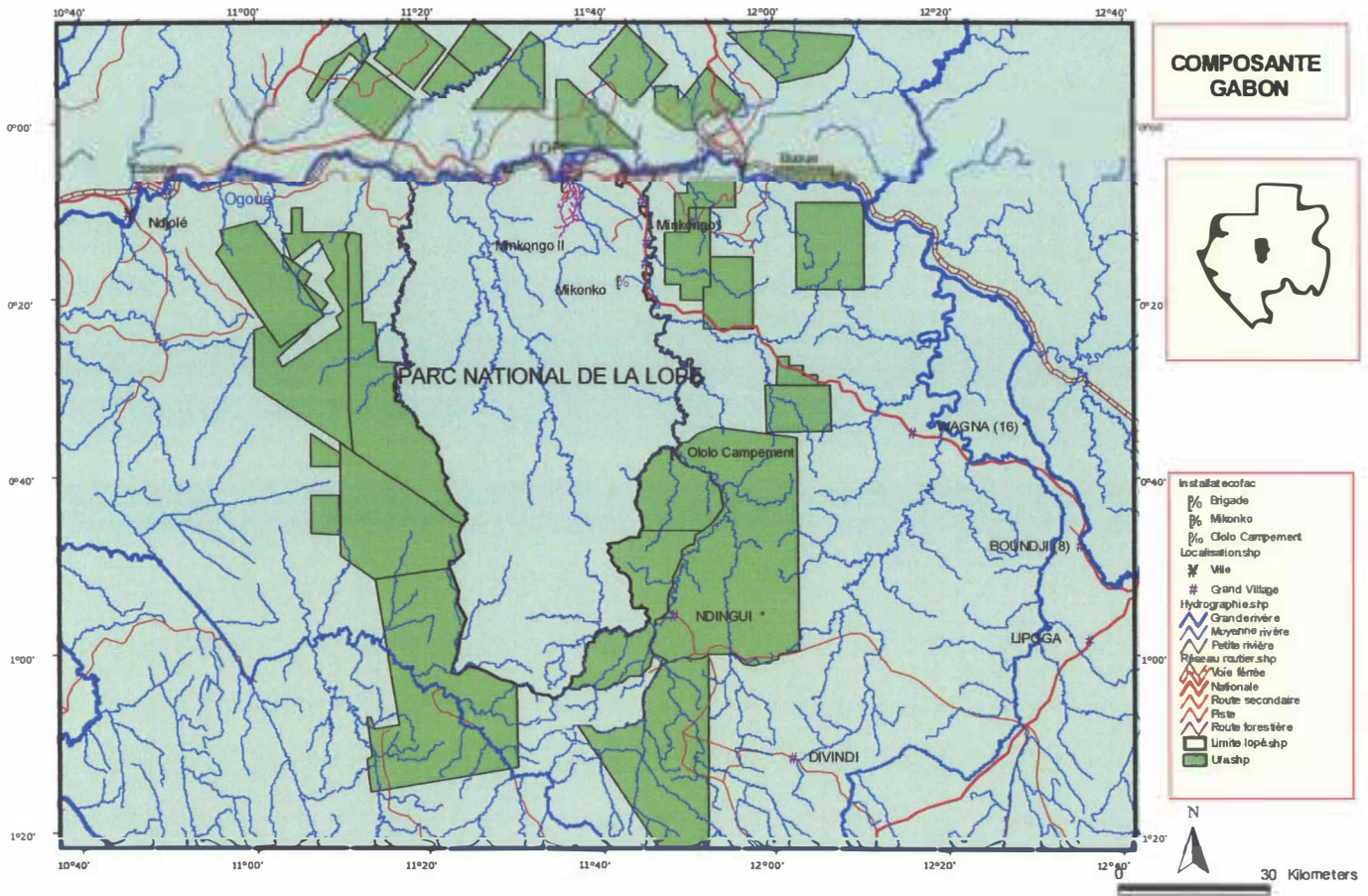
### 3.7.5 TOURISME.

Durant novembre les activités de l'unité tourisme se sont concentrées sur la rénovation des infrastructures à Mboko. Le nouveau chef d'unité, Lucien Mounkala, a été nommé et il a effectué une mission à Maya Nord, Ekania, et Lokoué afin d'évaluer les travaux d'entretien des campements et aussi pour se familiariser des sites touristiques du parc.

Deux groupes de touristes ont visité le parc en décembre, le premier voyageant par voiture de Brazzaville le deuxième accédant au parc via Ouesso et Yengo et retournant via le Gabon. Les deux groupes ont été très satisfaits de leurs visites. L'unité de tourisme a également reçu la visite d'une délégation de Libreville composée des représentants de FFEM, projet espèces phares, la DCE de Libreville et le RAPAC.



# 4 GABON



## 4.1 INTRODUCTION

### Objectifs :

- Maintenir les processus de fonctionnement naturel des écosystèmes dans le noyau central de l'aire protégée.
- Garantir une utilisation durable des ressources dans le Parc National, hors de noyau central et diminuer l'impact humain sur l'écosystème dans les zones villageoises, fluviales et urbaines de l'aire protégée et les zones périphériques.
- Assurer la protection et gestion durable de l'aire protégée et de ses zones périphériques.
- Contribuer au développement et au renforcement d'un réseau des aires protégées représentative des écosystèmes du Gabon.

### Résultats attendus :

Les résultats attendus de la troisième phase d'ECOFAC ont été les suivantes :

- Finalisation du plan d'aménagement et de gestion
- Mis en place d'une structure autonome de gestion pour la conservation du parc
- Développement de systèmes de valorisation durable des ressources naturelles
- Programmes de recherche et de suivi écologique

## 4.2 CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Depuis août 2002 le Parc National de la Lopé (PNL) fait partie d'un réseau de 13 parcs nationaux. Toutefois la responsabilité de gestion de cet ensemble reste encore partagée entre le Ministère de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche, Chargé de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEFEPCEPN), notre ministère de tutelle technique, et le Conseil National des Parcs Nationaux (CNPN). Cette situation a mis beaucoup d'ambiguïtés dans le fonctionnement et un retard significatif pour la mise en œuvre des différentes activités de la Composante Gabon. Il semble qu'une solution est imminente qui pourra résoudre ces ambiguïtés, et permettra de créer une agence para - étatique sous la responsabilité du CNPN.

Quant au Projet Vision à Mikongo, tout son personnel, le matériel et les infrastructures font partie intégrante de la Composante ECOFAC – Gabon depuis la fin du Projet Vision (avril 2001).

## 4.3 ACTIVITÉS MENÉES

### 4.3.1.1 Assistance technique et cadres nationaux

Suite à la fin du contrat de l'AT du groupement d'assistance technique, M. Bryan Curran, mis à disposition du projet par le Wildlife Conservation Society, a assuré la gestion du projet avec le Directeur National M. J. Ngouwe dans le cadre d'un protocole d'accord entre AGRECO, WCS, l'OR et le Ministère de Tutelle, visé par la Délégation. Les activités à Mikongo ont été gérées par Mlle Giulia Graziani, assistée par M. Anicet Soumouna de la DFC.

#### **4.3.1.2 Compression de personnel.**

En août la composante a procédé à la dernière vague de compression du personnel en concertation avec l'Inspection de Travail. Désormais les activités de la composante sont limitées à celles de Mikongo – la valorisation du site pour le tourisme.

#### **4.3.1.3 Activités soutenues par FFEM**

Les principales activités financées par le FFEM au profit de la composante au cours du semestre peuvent se résumer ainsi :

- Aménagement du campement, cases brigade et logement (réfection cases pisteurs, aménagement campement, entretien site, réfection toilettes et douches, remplacement des moustiquaires, protection anti-termites, ...)
- Habituation gorilles (salaires pisteurs, écogardes, primes de contact, indemnités accordées aux volontaires)
- Construction infrastructures légères (entretien panneaux solaires, peinture)
- Infrastructures, pistes d'accès (réparation ponts, entretien pistes et marigots)
- Appui au démarrage de l'activité à Mikongo (remise en état véhicules, pièces de rechange,)

Un contrat de 30.000.000 Fcfa a été signé entre le RAPAC (pour le compte du FFEM) et la Société NSG en vue de réaliser l'entretien des routes touristiques dans le Nord du Parc National de la Lopé et l'entrée du camp de Mikongo. Ce contrat devra débuter dès les premiers jours de la saison sèche. Il a été signé le 13/12/2004.

Suite à une réunion entre les responsables de l'AFD, de la Coordination, du RAPAC et de la composante Gabon, une proposition d'avenant au financement a été acceptée en faveur de la composante. Elle concerne principalement la mise à disposition de fonds sur trois nouvelles lignes :

- Appui à la mise en exploitation : une étude est prévue afin de mesurer l'impact viabilité tourisme sur les sites de Mikongo et d'Ololo
- Appui à l'actualisation du plan d'aménagement
- Autres infrastructures et aménagements : un budget est laissé à la disposition de la composante pour effectuer différents aménagements du site et de la zone de la Lopé après validation du Plan d'Aménagement. Un avenant devra toutefois définir et valider les activités prévues.

#### **4.4 DÉVELOPPEMENT DE TOURISME À MIKONGO**

Comme mentionné ci-dessus les activités durant ce semestre se sont concentrées uniquement sur la valorisation du site de Mikongo par le tourisme, notamment l'habituation de gorilles, la formation de guides/pisteurs et l'accueil et l'encadrement de groupes de visiteurs. Par ailleurs les activités à Mikongo sont co-financées par la Société Zoologique de Londres (Assistant Technique, volontaires, certains coûts de fonctionnement), le FFEM (pisteurs / guides, entretien infrastructures) et Espèces Phares (pisteurs, travailleurs, appui technique,..).



Suite au désengagement de l'Hôtel de la Lopé par rapport à son contrat de gestion de l'hôtel de Mikongo il a fallu que l'équipe de Mikongo reprenne en charge la gestion de toute l'activité touristique du site (coordination des réservations, accueil et restauration des visiteurs au campement). Par ailleurs l'Hôtel de le Lopé a laissé d'importantes factures impayées (>20 mFcf) que la Coordination essaye, en vain, de récupérer.

#### 4.4.1 ORGANISATION DE TRAVAIL.

L'équipe de travail, ainsi que les sources de financement, sont présentés dans le tableau ci-dessous.

##### *Equipe de travail juillet- décembre 2004*

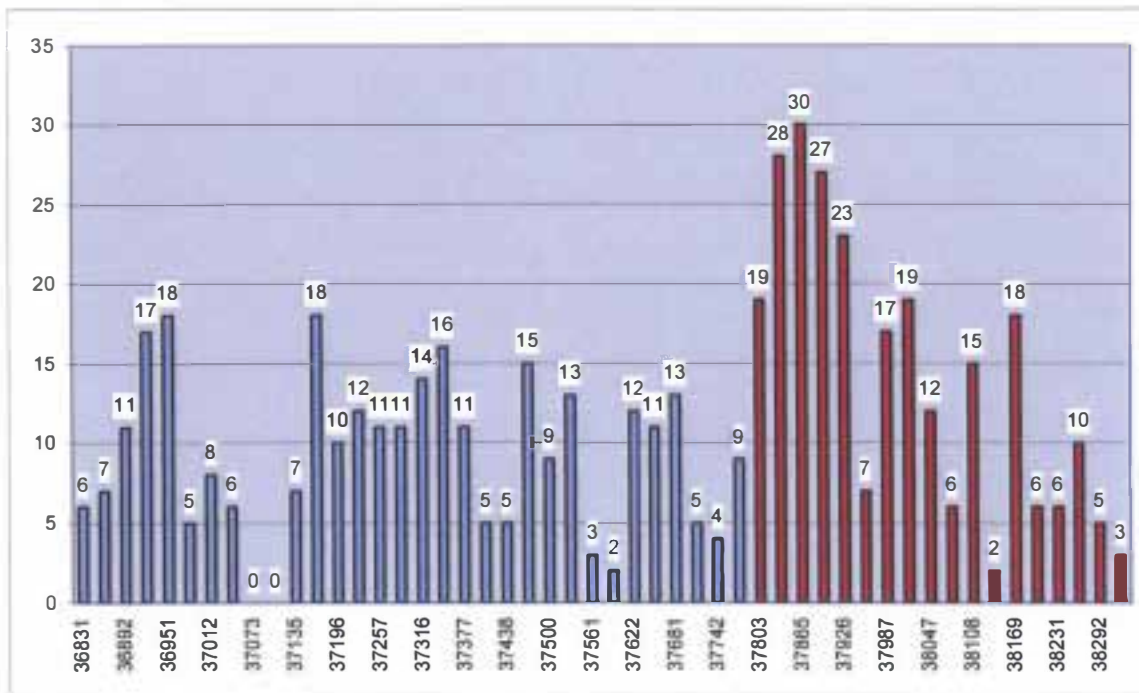
Fonctions	Nombre de personnes	Financement
<b>Responsables du site</b>	2 (AT et cadre national)	ZSL + Esp Phares Esp Phares
<b>Coordinatrice Tourisme</b>	1	ZSL + FFEM
<b>Assistants de recherche</b>	4	ZSL + FFEM Volontaire
<b>Educatrice d'anglais</b>	1	Volontaire Corps de la Paix
<b>Accueil des touristes</b>	1	ECOFAC
<b>Pisteurs</b>	6	FFEM
<b>Guides</b>	2	Esp Phares
<b>Aides campement</b>	1 (démissionné le 31 août 2004)	ECOFAC
<b>Chauffeur</b>	1 (renvoyé le 22 septembre 2004)	ECOFAC
<b>Journaliers</b>	4	FFEM et ECOFAC

#### 4.4.2 HABITUATION DE GORILLES :

Entre juillet 2003 et décembre 2004, 5.781 heures ont été passées dans la forêt en pistant les gorilles, au cours desquelles il y a eu 254 rencontres avec les gorilles, soit donc 1 contact/23 heures en moyenne.

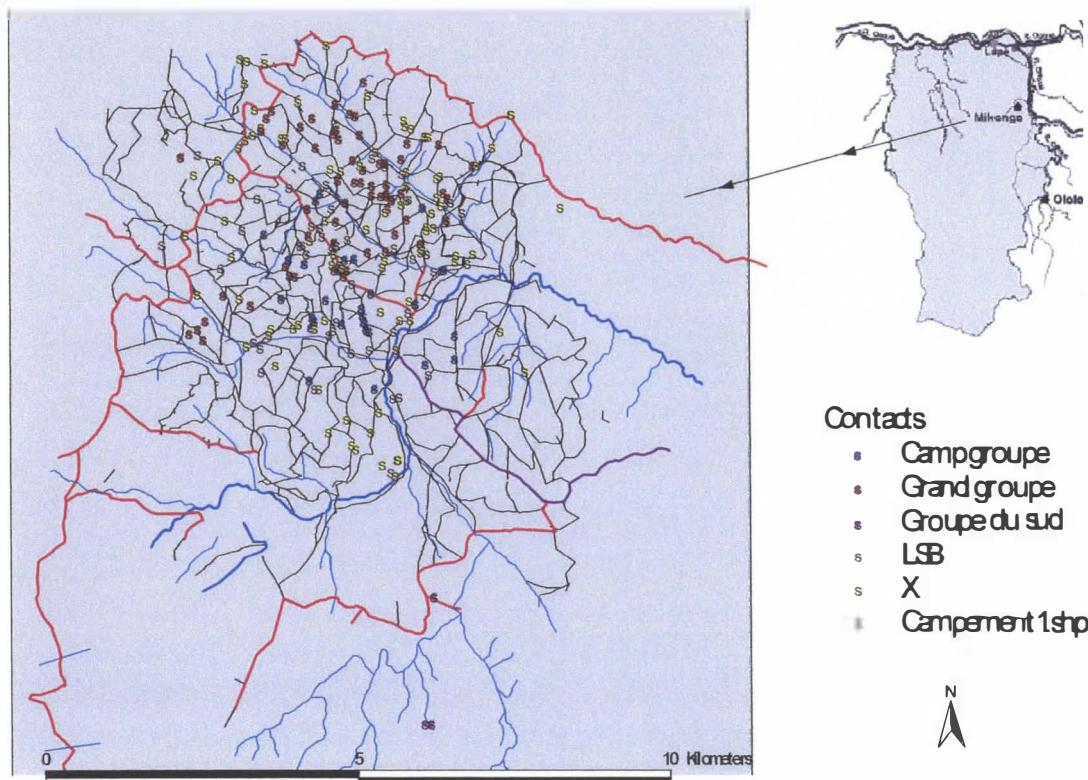
Depuis 18 mois, le nombre de contacts a progressivement diminué en passant d'une moyenne de 22,50 contacts/mois entre juillet et décembre 2003 (min et max. 8 et 30 contacts/mois), à une moyenne de 11,83 contacts/mois entre janvier et juin 2004 (min et max. 2 et 19 contacts/mois), à une moyenne de 8,00 contacts/mois pendant les derniers six mois (min et max. 3 et 18 contacts/mois).

Fig. 1 : Nombre de contacts par mois avant l'arrivée de G. Graziani (en bleu : nov 2000 - juin 2003) et pendant les 18 mois suivants (en rouge).



La Figure 2 représente la localisation des contacts effectués. Trois groupes de gorilles ont été identifiés : le **grand groupe** (en rouge) qui a été contacté environ 60 fois et qui couvre la région au nord du campement, le **groupe du campement** (en bleu) qui est un petit groupe qui marche autour du campement et le **grand groupe du sud** (en rose) qui occupe la zone sud. Beaucoup de contacts ont aussi lieu avec des gorilles solitaires ou avec des groupes non identifiés.

*Fig. 2 : contacts effectués avec les gorilles entre juillet 2003 et décembre 2004. En bleu contacts effectués avec le « camp groupe » ; en rouge avec le « grand groupe » ; en rose avec le « groupe du sud » ; en gris avec les solitaires ; en jaune groupes non identifiés.*



Les gorilles étaient contactés à une distance de 28 m en moyenne (min= 4 m; max = 150 m) et la durée des contacts variait de quelques secondes et 240 min avec une durée médiane de 10 min. L'observateur avait une vision claire des gorilles pendant seulement quelques secondes.

Sur les 5781 heures en forêt, seulement 1,4% du temps (80,75 heures) est donc passé à coté des gorilles.

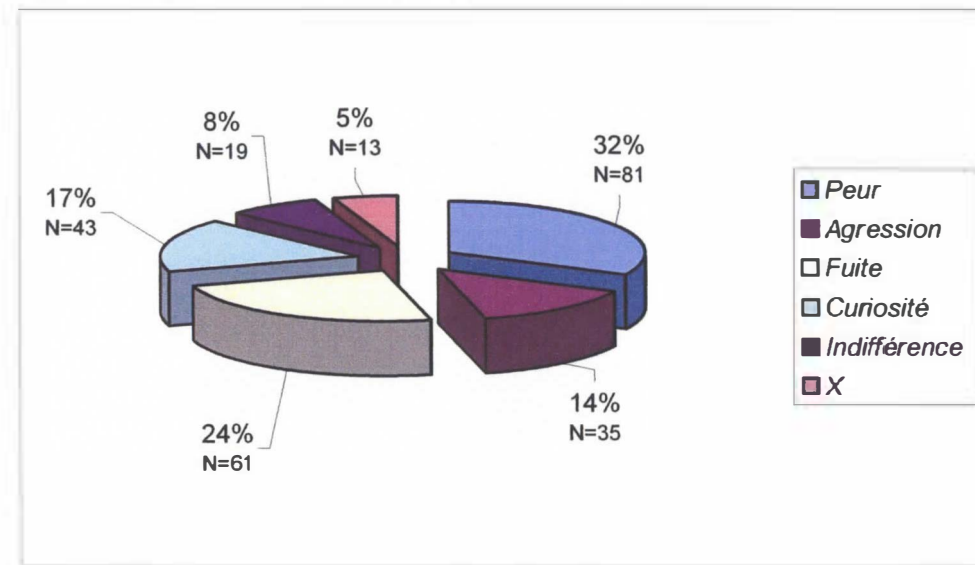
*Activités des gorilles avant et après les contacts.*

Activité	Avant le contact (%)	Après le contact (%)	
Manger	63	14	← Mêmes activités 24%
Marcher	13	7	
Se reposer	10	3	← Change d'activité 62%
Stop activité	0	62	
X	14	13	



Dans la majorité des cas, les gorilles ont montré des réactions de peur (32 %), de fuite (24 %) et d'agression (14%) envers les observateurs.

Fig.3: Première réaction des gorilles envers l'observateur



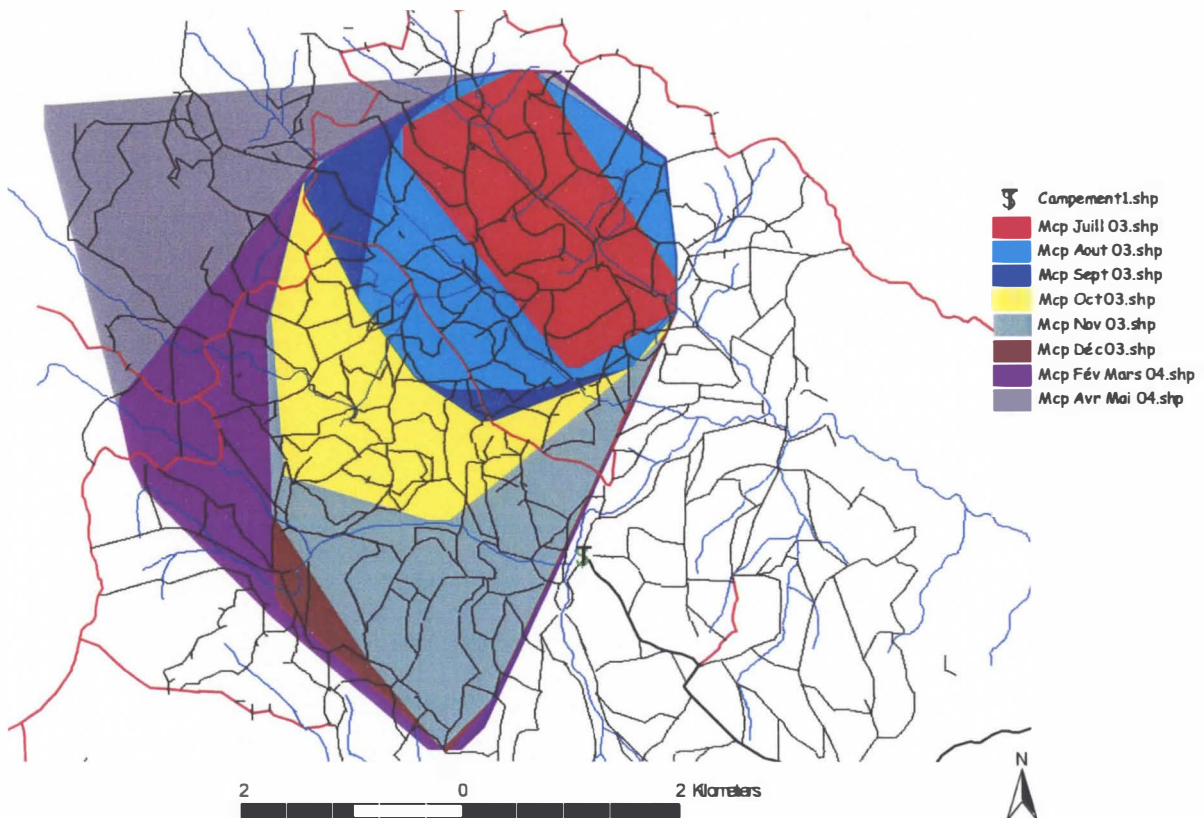
#### Définitions des réactions des gorilles envers les observateurs

Agression	Les gorilles chargent les observateurs en criant.
Fuite (« avoidance »)	Les gorilles évitent les observateurs en général silencieusement.
Curiosité	Les gorilles regardent attentivement les observateurs.
Peur	Les gorilles partent en courant et en général en criant.
Indifférence	Les gorilles agissent comme si l'observateur n'était pas présent.

#### 4.4.2.1 Domine vital du « grand groupe » déplacé dans une zone plus loin du campement

Après les premiers 6 mois où le « grand groupe » était régulièrement suivi et contacté dans une zone relativement proche au campement, il est devenu progressivement plus difficile de retrouver le groupe : les gorilles ont commencé à fréquenter une zone plus loin au-delà de la « grande piste forestière », piste qui constitue en principe la limite de la zone d'étude. Par conséquent le travail est devenu beaucoup plus difficile et les contacts et suivis plus rares.

Fig. 4 : MCP (Minimum Convex Polygon) trouvé après un mois (rouge), deux mois (azur), trois mois (bleu), quatre mois (jaune), cinq mois (gris clair), six mois (bordeaux), huit mois (violet) et dix mois (gris).



Nombre de contacts et de suivi ; distance minimum et maximum à vol d'oiseau.

	N. contacts	N. suivie	Distance min camp (m)	Distance max camp (m)
Juillet 03	10	8	1.800	4.350
Août 03	15	11	1.650	4.400
Septembre 03	6	4	1.600	4.200
Octobre 03	12	8	1.400	3.100
Novembre 03	7	13	1.000	4.350
Décembre 03	1	4	1.050	2.800
Février 04	3	3	1.100	4.200
Mars 04	4	2	2.250	4.400
Avril 04	0	1	3.400	4.420
Mai 04	3	3	4.200	6.350
TOT	61	57	1.000	6.350

Fig.5 ci-dessous présenté tous les parcours effectués par les gorilles pendant leurs passages à travers la *grande piste forestière* (en rouge). Bien que basé sur un nombre limité de suivis, il semble qu'ils utilisent trois voies préférentielles (cercles dans la Figure)

*Fig. 5 : passages des gorilles au delà de la grande piste forestière. Parcours effectués en septembre 03 (noir), octobre 03 (violet), novembre 03 (vert clair et bleu), février 04 (vert foncé), mars 04 (bordeaux) et mai 04 (blanc).*

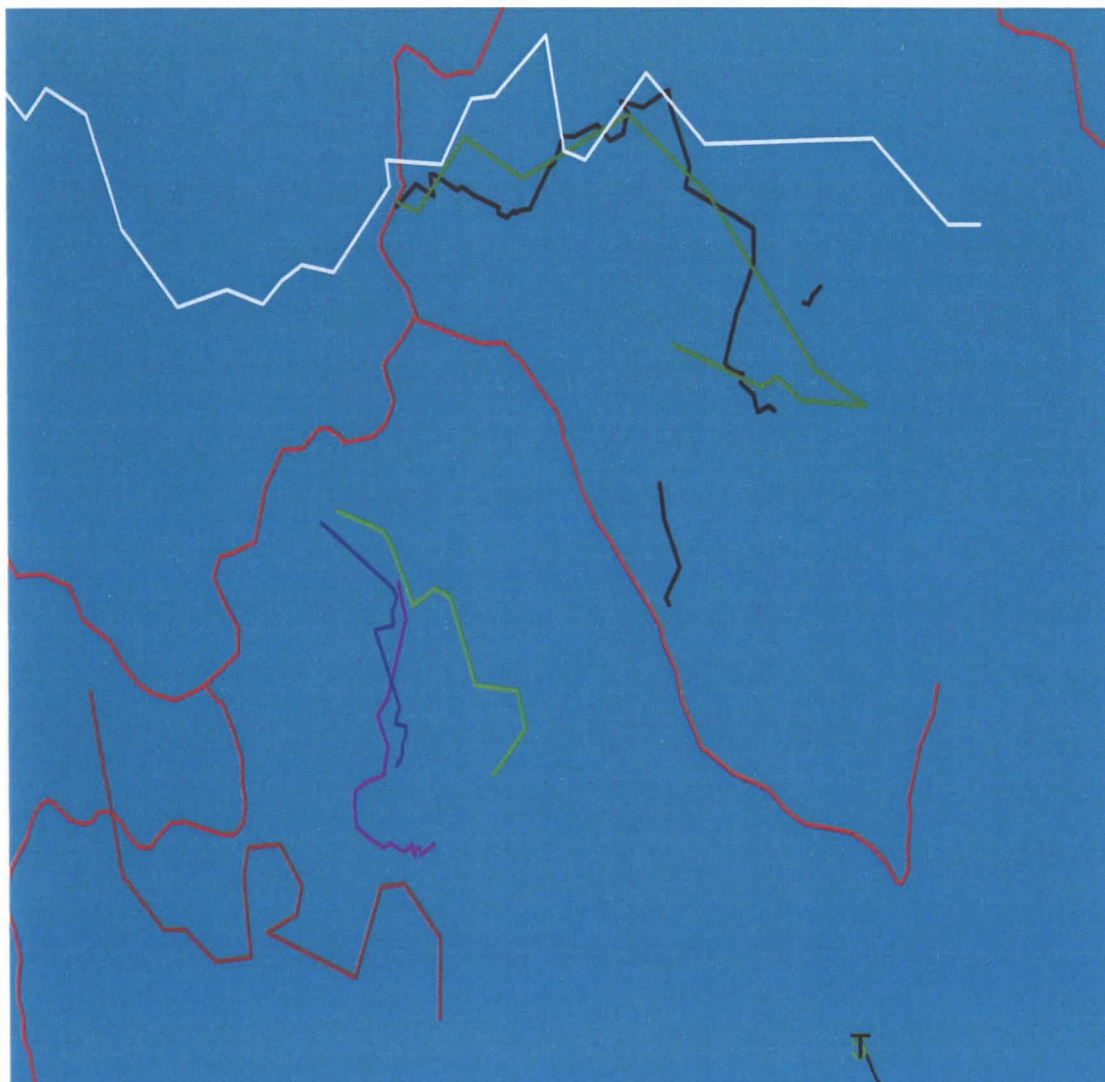
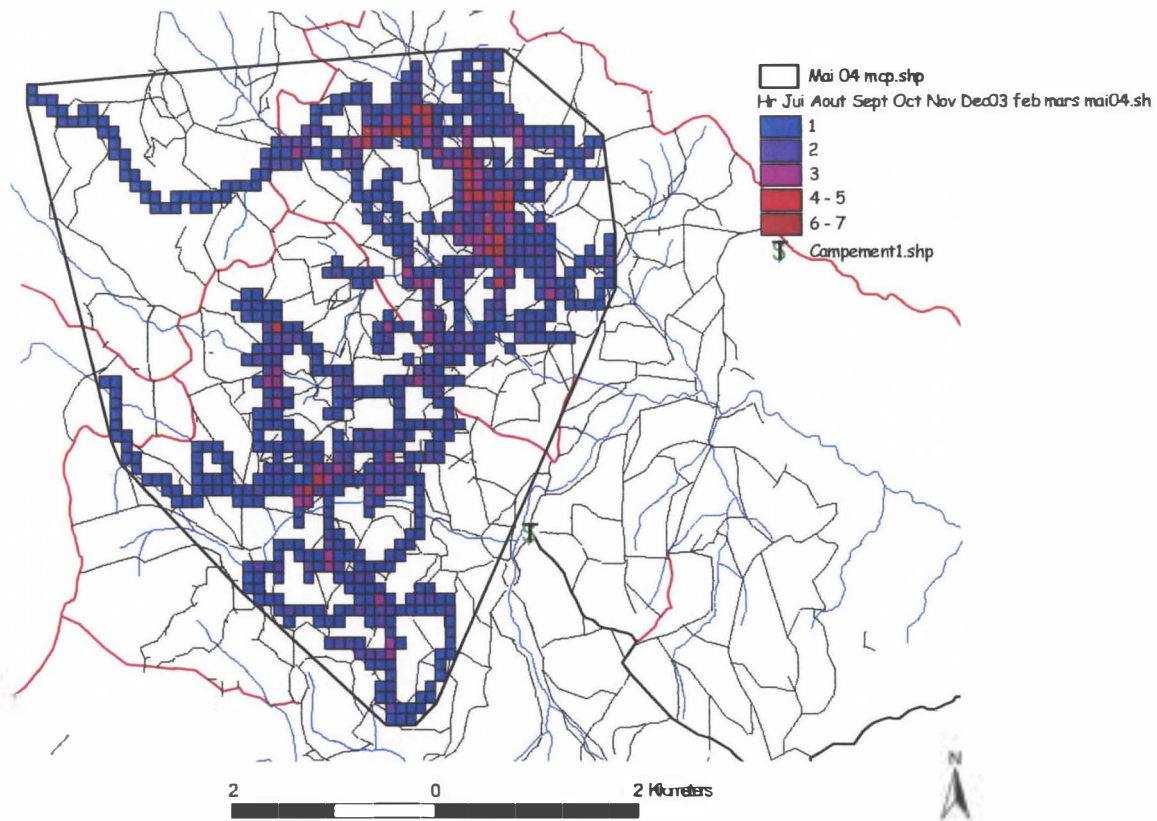


Figure 6 présente le domaine vital du « grand groupe » obtenu en chevauchant une grille 100X100m avec tous les parcours effectués par les gorilles. Chaque carré a été rempli avec une couleur qui indique le nombre de fois qu'il a été traversé par les gorilles. En sachant qu'il s'agit seulement d'une carte préliminaire qui est basée sur un nombre de suivis encore petit (57 suivis dont 16 complets de nid au nid du jour suivant), elle semble quand même être très utile pour aider à mieux planifier les efforts de recherche de ce groupe.



Fig. 6 : domine vitale du « grand groupe »

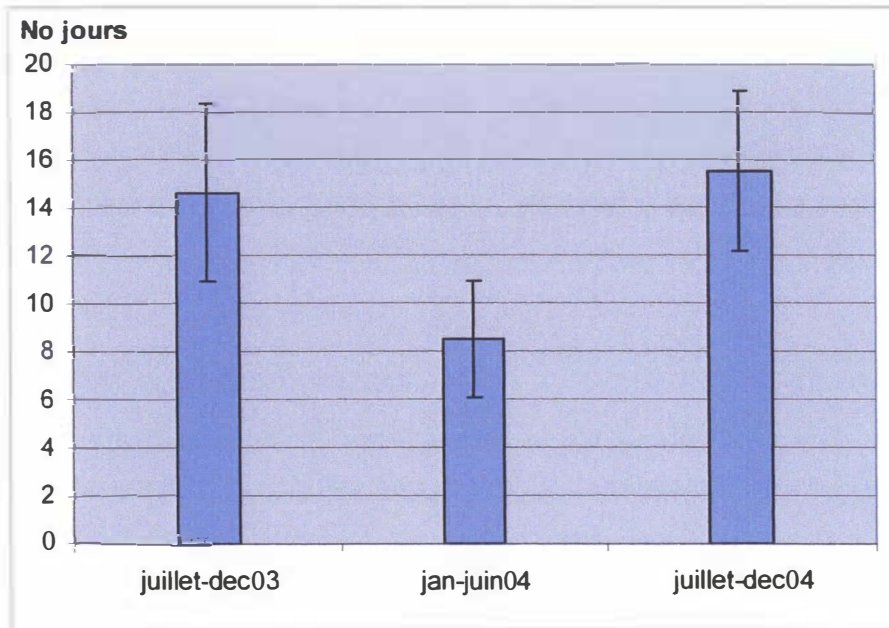


#### 4.4.2.2 Variations de présence des gorilles dans la zone d'étude.

Pendant les premiers 6 mois de l'année 2004 la zone semblait souvent vide de gorilles, les équipes de travail rentrant sans avoir trouvé une trace.

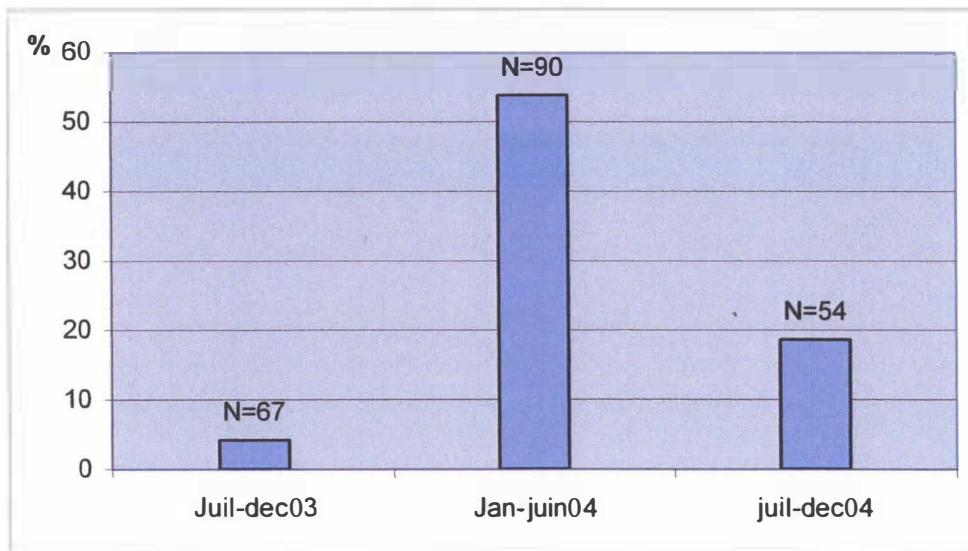
Figure 7 présente le nombre moyen de jours où les observateurs ont trouvé des traces de gorilles (signes d'alimentation, crottes, empreintes). On remarquera que le nombre de traces observés entre juillet et décembre 2003 (14,6 jours/mois, min= 8 ; max=17) était sensiblement plus grand que le nombre observés entre janvier et juin 2004 (8,5 jours/mois ; min=5 ; max=10) (t test = 2,850 p=0,021). Le nombre moyen de traces dans les derniers 6 mois (15,5 jours/mois ; min=12 ; max=20) est aussi assez élevé.

Figure 7 : nombre moyen de jours où les observateurs ont trouvé des traces de gorilles.



La diminution pendant la période janvier-juin 2004 est probablement liée aux besoins alimentaires des gorilles. Figure 8 présente le pourcentage des grains de fruits retrouvés dans les crottins (N=211). On remarquera que pendant les premiers six mois de 2004 le pourcentage est beaucoup plus élevé que dans les derniers 6 mois 2003 et dans les derniers 6 mois 2004. (Il faut remarquer que le nombre élevé d'échantillons analysés pendant la période jan-juin 04 ne reflète pas une plus grande disponibilité en forêt mais est plutôt la conséquence d'un travail méthodique par les chercheurs).

Fig. 8 : pourcentage des grains de fruits retrouvés dans les crottins. N= nombre d'échantillons analysés.



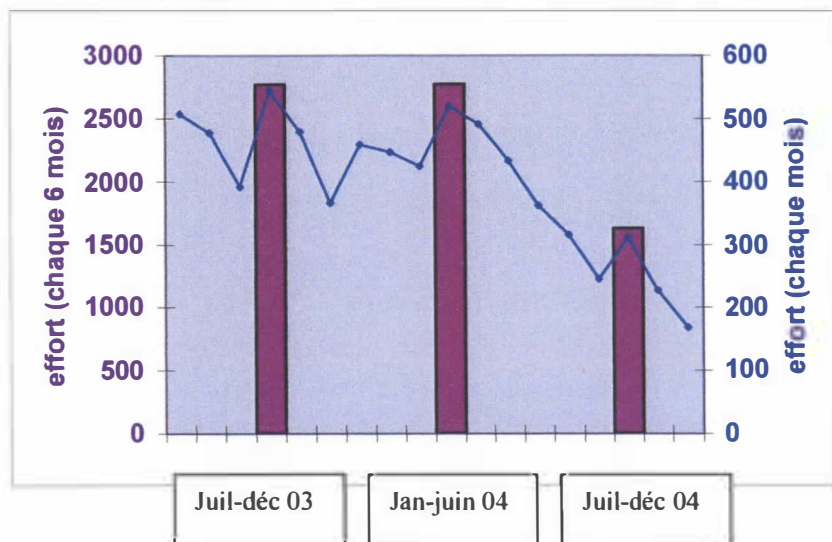
#### 4.4.2.3 Accident de pisteur

Début de juillet le pisteur Joel Obam a été agressé par un mâle gorille. Une analyse des circonstances indique une erreur de jugement de la part de l'équipe en ce qui concerne le suivi d'un groupe de gorille. Malheureusement l'accident a eu des répercussions négatives sur le moral des travailleurs et il a fallu plusieurs mois pour les dissiper.

#### 4.4.2.4 Impact de la diminution du personnel sur l'effort de recherche en forêt

Une autre raison pour laquelle les résultats du 2<sup>ème</sup> semestre ont été très faibles est due à la diminution du personnel et donc de l'effort (nombre d'heures passé) en forêt. Deux pisteurs ont démissionné en juin et août et un autre a été licencié en septembre réduisant le nombre de pisteurs de 7 à 4.

Fig 9 : nombre d'heures passé en forêt (effort) chaque mois (en bleu) et chaque six mois (en violet) à partir de juillet 2003.



#### 4.4.3 TOURISME

Entre juillet 2003 et décembre 2004 (18 mois), il y a eu 79 groupes de touristes pour un total de 277 personnes. En moyenne le camp de Mikongo est occupé 8,5 jours/mois avec 15,4 touristes/mois (4,4 groupes). Chaque touriste reste environ 3 jours.



### Nombre de touristes entre juillet 03 et décembre 04

Mois	N° groupes	N° Touristes	N°tour/group	N° jours à Mikongo	N° jours à Ololo*	N° moyenne jours**
Juillet 03	7	20	2,86	14	9	3,9
Août 03	3	17	5,67	6	1	3,5
Sept 03	1	2	2,00	3	2	5,0
Oct 03	3	19	6,33	5	5	4,3
Nov 03	2	15	7,5	5	1	3,0
Dec 03	6	32	5,33	10	4	3,6
Jan 04	4	22	5,5	6	4	4,0
Février 04	6	14	2,33	10	3	2,6
Mar 04***	2	3	1,5	2	-	1,0
Avril 04***	1	1	1	2	-	3,0
Mai 04	6	13	2,17	13	-	3,3
Juin 04	7	17	2,43	15	-	3,2
Juillet 04	9	19	2,11	21	-	3,4
Août 04	8	31	3,87	15	-	3,0
Sept 04	6	27	4,5	11	-	2,8
Oct 04	3	7	2,33	6	-	3,0
Nov 04	3	13	4,33	4	-	2,0
Dec 04	2	5	2,5	5	-	3,0
Total	79	277	3,51	153	29	-----
Moyenne	4,4	15,4		8,5	3,6	3,2

\* nombre de jours ou il y avait au moins un touriste dans le campement

\*\* longueur moyenne de chaque séjour par mois

\*\*\* fermeture du campement aux touristes la majeure partie du temps

Depuis le mois de mars 2004 le camp d'Ololo a été complètement fermé aux touristes à cause des restrictions budgétaires d'ECOFAC. En même temps il a été nécessaire de quasiment fermer le site de Mikongo aux touristes pendant deux mois afin de se réorganiser suite au désistement du gestionnaire du campement (Hôtel de la Lopé).

La comparaison entre 2003 et 2004 (voir tab.3.2), montre qu'en 2004 le type de tourisme à Mikongo a changé : d'une coté on a observé une légère mais générale augmentation du tourisme (2% de touristes et 67% de groupes en plus par rapport à l'année passée), mais de l'autre coté les groupes des touristes sont devenu de plus en plus petits : 4,84 touristes par groupe en moyenne en 2003 contre 2,92 par groupe en 2004.

#### Comparaison de statistiques touristiques entre 2003 et 2004

	N° Groupes	N° Touristes	N° Touristes /groupe
Jan- Déc 2003*	32	155	4,84
Jan- Déc 2004*	54	158	2,92
Augmentation	69%	2%	-66%

\* à l'exception des mois de mars et avril 2003 et 2004

#### Comparaison de revenus 2003 et 2004

	N° Touristes	N° Groupes	N° Tour/groupe	Bénéfices f CFA
Jan- déc 2003	155 (x <sub>1</sub> )	32	4,84	14.254.080
Jan- déc 2004	158 (x <sub>2</sub> )	54	2,92	12.026.880
Augmentation	2%	69%	-66%	-16%

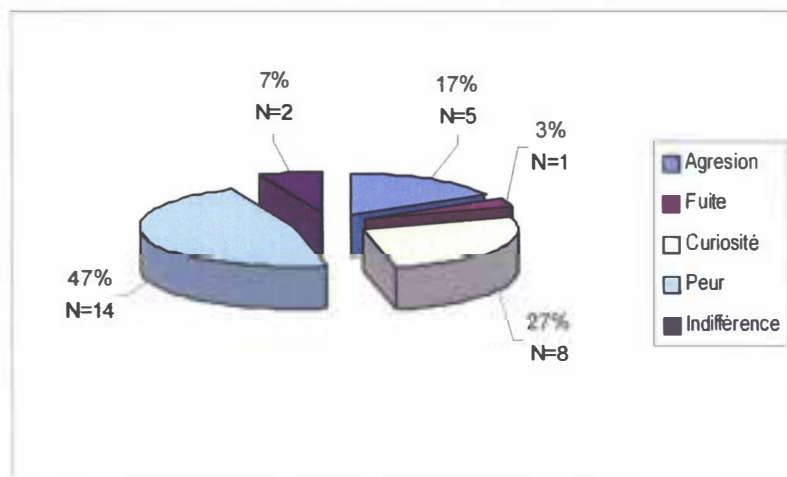
#### 4.4.3.1 Les rencontres avec les gorilles

Pendant les 18 mois, 1362,4 heures en forêt ont été passées avec les touristes à Mikongo. Au cours de ces sorties, il y a eu 30 contacts et seulement 17 groupes de touristes sur 79 (21,5%) ont eu la chance d'être avertis de la présence des gorilles et 11 groupes (14%) les ont vus (min=1 min, max=75min).

La durée médiane des contacts avec les gorilles est de 7 minutes (min = quelques secondes ; max = 105 min) pendant lesquelles les observateurs en général n'ont pas une vision claire des gorilles (durée médiane de vision des gorilles = 1 min ; min = 0 min, max = 75 min).

La Figure 10 représente le type de réaction des gorilles pendant les contacts avec les touristes (pour les définitions voir tab. 2.2) : dans la plupart des contacts les gorilles montrent une réaction de peur (47%).

Fig. 10 : Réactions des gorilles pendant les contacts



#### 4.4.3.2 Les rencontres avec les autres animaux

A partir d'avril 2004 les équipes pour l'habitué ont commencé à recueillir des données générales sur les espèces phares rencontrées pendant leurs marches en forêt afin d'analyser les modalités de tourisme de vision d'animaux outre de le gorille.

Entre avril et décembre 2004 les données pendant 159 « journées touristiques typiques » ont été collectées. En moyenne les équipes ont vu/écouté 7,85 groupes d'animaux par jour.

Le tableau ci-dessous présente la fréquence d'observation par espèce et par jour.

Les espèces plus fréquentes, qui peuvent être vues plusieurs fois par jour sont : *Cercopithecus nictitans*, *Colobus satanas*, *Lophocebus albigena* et *Cephalopus sp.* ; *Mandrillus sphinx* et *Pan troglodytes* sont plus rarement observés.

### *Nombre absolu et relatif d'espèce vues / écoutées*

	<b>Nombre total d'observations (N)</b>	<b>Fréquence d'observations par jour (N/159)</b>
<i>Gorilla gorilla gorilla*</i>	26	0.16
<i>Pan troglodytes</i>	11	0.07
<i>Mandrillus sphinx</i>	4	0.03
<i>Cercopithecus cephus</i>	52	0.33
<i>Cercopithecus nictitans</i>	365	2.30
<i>Cercopithecus pogonias</i>	48	0.30
<i>Colobus satanas</i>	188	1.18
<i>Lophocebus albigena</i>	218	1.37
<i>Cephalophus monticola</i>	39	0.25
<i>Cephalophus sp</i>	206	1.30
<i>Loxodontis cyclotis</i>	54	0.34
<i>Potamocheirus porcus</i>	16	0.10
Autres**	20	0.13

\*Remarquez que les valeurs dans cette table sont plus faibles que les valeurs réelles puisque chaque fois que les observateurs trouvaient des signes de gorilles ils arrêtaient la collecte de ces données pour se concentrer mieux sur l'habitation.

\*\*Chat tigre (N=1), Aigle (N=1), cobra (N=2), crocodile (N=3), écureuil volant (N=1), iguane (N=1), léopard (N=2), loutre (N=1), buffle (N=1), vipère du Gabon (N=3), picatharthes (N=3).

#### **4.4.3.3 Relation entre nombre d'animaux et heure de la journée**

Le Tableau ci-dessous présente la fréquence d'observation de chaque espèce par rapport à l'heure de la journée.

Etant donné que l'effort en forêt n'a pas été le même pendant toutes les classes d'heures, nous avons calculé les heures réelles où les observateurs ont recueilli les données dans chaque classe d'heure au lieu de calculer le nombre de jours par catégorie.

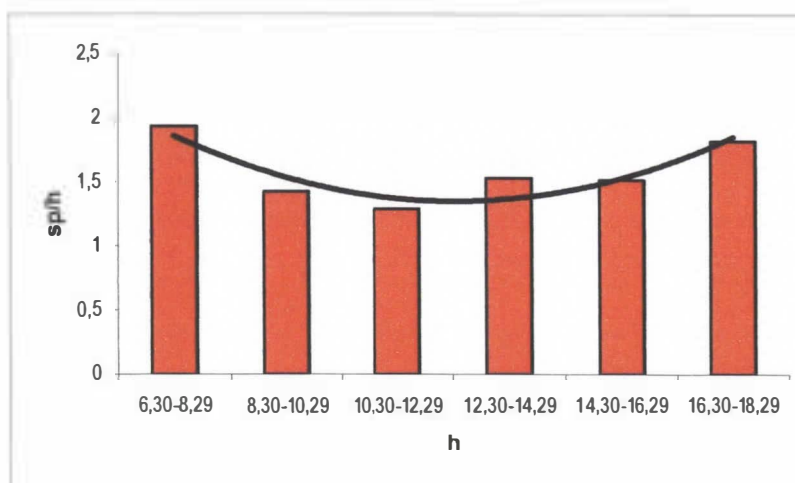


Nombre d'espèce vues/écoutées par catégorie d'heure

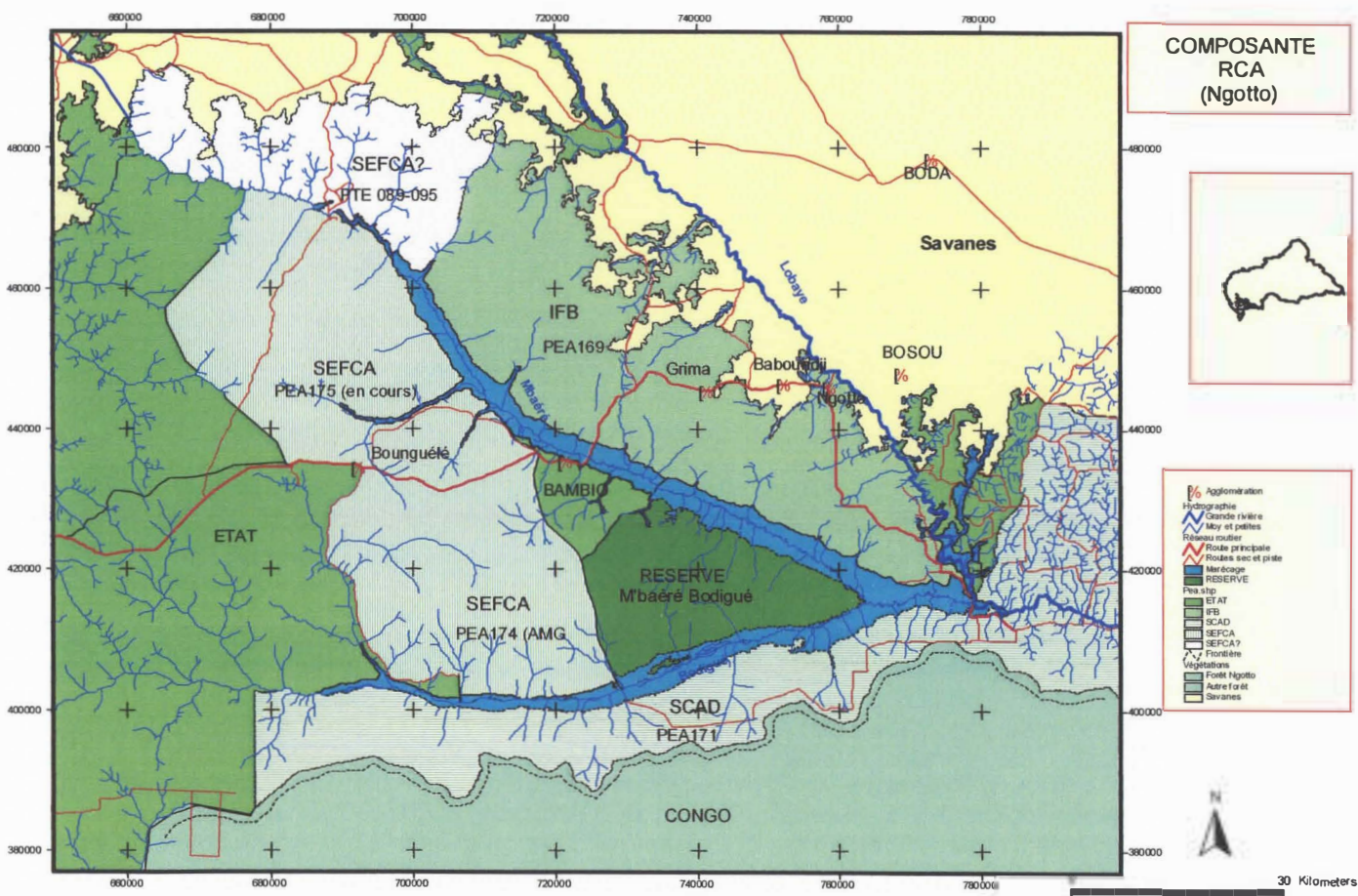
	6.30-8.29	8.30-10.29	10.30-12.29	12.30-14.29	14.30-16.29	16.30-18.29	TOT
<i>Gorilla g.g.</i>	2	4	5	5	8	2	26
<i>Mandrillus sphinx</i>	0	2	1	1	0	0	4
<i>Pan troglodytes</i>	4	2	2	1	1	1	11
<b>TOT grandes singes</b>	6	8	8	7	9	3	41
<i>C. cephus</i>	6	8	10	15	6	7	52
<i>C. nictitans</i>	78	66	55	66	60	40	365
<i>C. pogonias</i>	5	10	15	6	10	2	48
<i>Colobus satanas</i>	21	43	27	38	47	12	188
<i>Lophocebus albigena</i>	44	42	39	48	29	16	218
<b>TOT petites singes</b>	154	169	146	173	152	77	871
<i>Cephalophus monticola</i>	7	8	7	4	6	7	39
<i>Cephalophus ogilbyi crusalbu</i>	0	1	0	0	0	0	1
<i>Cephalophus silvicultor</i>	1	7	6	3	4	0	21
<i>Cephalophus sp</i>	38	29	33	37	27	18	182
<b>TOT céphalophes</b>	46	45	46	44	37	25	243
<i>Loxodonta cyclotis</i>	6	17	6	6	13	3	51
<i>Potamocheirus porcus</i>	2	3	3	2	2	3	15
<i>Sincerus caffer namus</i>	0	0	0	0	1	0	1
<b>TOT</b>	8	20	9	8	16	6	67
<i>Autres</i>	0	4	2	8	5	0	19
<b>Nro totale sp (sp)</b>	214	246	211	240	219	111	1241
<b>EFFORT (h)</b>	110,83	172,75	163,65	157,25	144,83	61,17	810,48
<b>Sp/h</b>	1,93	1,42	1,29	1,53	1,51	1,81	1,53

Figure 11 présente le nombre d'espèces vues/écoutées pour chaque classe d'heure en fonction des classes d'heures. Comme on peut voir les animaux sont plus souvent observés durant les premières et dernières heures de la journée.

Fig. 11 Nombre d'espèce vu/écouté pour chaque classe d'heure en fonction des classes d'heures



# 5 RCA : NGOTTO



## 5.1 OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS :

Les objectifs sont :

- La surveillance du secteur de conservation.
- L'appui aux collectivités locales des villages environnants comme alternatives au braconnage commercial.

Les résultats attendus sont principalement :

- La régression du braconnage sur la faune sauvage
- L'obtention d'un statut de classement pour la réserve.
- L'implication volontaire des populations dans les processus de développement.

## 5.2 CONTEXTE AU COURS DU SECOND SEMESTRE :

La Composante ECOFAC Forêt de Ngotto est restée sous la tutelle du MEFCP (Ministère des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches). Depuis le départ de l'Assistance Technique en juin 2004, la composante est dirigée par le Directeur National, appuyé dans cette tâche par l'équipe dirigeante de la composante ZCV (Zones Cynégétiques Villageoises) et le Coordonnateur National du programme ECOFAC-RCA.

La comptabilité de la composante Ngotto est tenue par le Directeur National sur des prévisions de deux mois en accord avec le chef de composante ZCV dont les prévisions sont soumises à l'appréciation préalable de l'Administrateur Régional de l'ECOFAC.

L'encadrement du personnel au niveau de la station ECOFAC-Ngotto est effectué par le Directeur National qui est relayé par les chefs de volet : Conservation et Développement Rural.

### 5.2.1 VOLET CONSERVATION

Les saisies effectuées au cours du semestre sont :

- 6 Armes manufacturées :
  - Fusil Baïkal calibre 12 à 1 coup n° 97077374 (secteur Ouéléngué), chasseur en fuite ; Restitué au propriétaire sur procès-verbaux après vérification des pièces administratives
  - Fusil Mauser n° G 1435875 sur sieur ERENGUENZA Nicolas (secteur T7 Bambio) ;
  - Fusil Simplex calibre 12 à 1 coup n° 12722 sur ERENGUENZA Nicolas (secteur T7 Bambio). Restitué au propriétaire sur procès-verbaux après vérification des pièces administratives.
  - Fusil Baïkal n° 93029888 saisi sur PASSI demeurant à Bambio ;
  - Fusil Baïkal n° 9081710 (secteur Ngotto) ; Restitué au propriétaire sur procès-verbaux après vérification des pièces administratives.
  - Fusil Simplex calibre 12 à 1 coup n° 5956563 (secteur Bambio), propriétaire IBRAHIM INOUSSA, ex Maire de Bambio. Restitué au propriétaire sur procès-verbaux après vérification des pièces administratives



- 3 Armes artisanales
- 5145 Câbles métalliques
- 109 Cartouches
- 45 kg de viande de gibier
- 2 Pointes d'ivoire

Conformément aux réglementations en vigueur les saisies de viande ont fait l'objet de vente aux enchères sous commission constituée des représentants du projet ECOFAC, de la Gendarmerie et de la Commune. Les recettes issues de ces ventes aux enchères pour un montant total de 15.000 FCFA (quinze mille francs CFA) sont versées au Trésor Public par le biais du receveur municipal basé à Bambio.

La saisie des 2 pointes d'ivoire a été faite avec le concours des éléments d'auto défense de Bagbaya.

## 5.2.2 ANALYSE DE L'EFFORT DE PATROUILLE.

### 5.2.2.1 Effort Temps

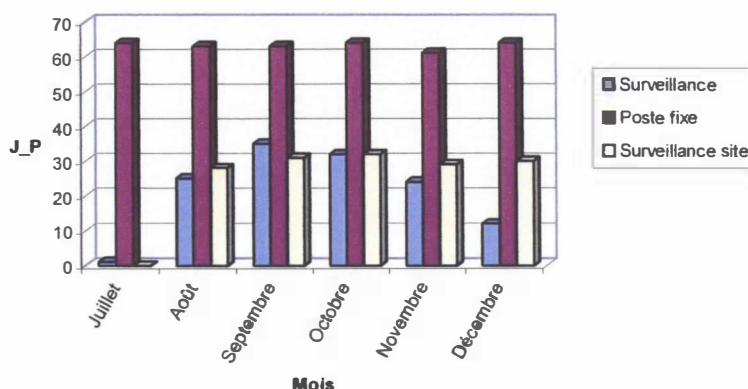
Cet indicateur correspond au nombre de patrouilles réalisées sur le terrain par les équipes de surveillance selon différents types de patrouille. Le résultat peut permettre de définir de nouvelles orientations afin de rentabiliser les activités de lutte anti-braconnage (LAB).

Le résumé succinct des données par type de patrouille est présenté dans les deux tableaux ci-dessous.

#### *Effort Temps (jour patrouille) par mois et par type de patrouille*

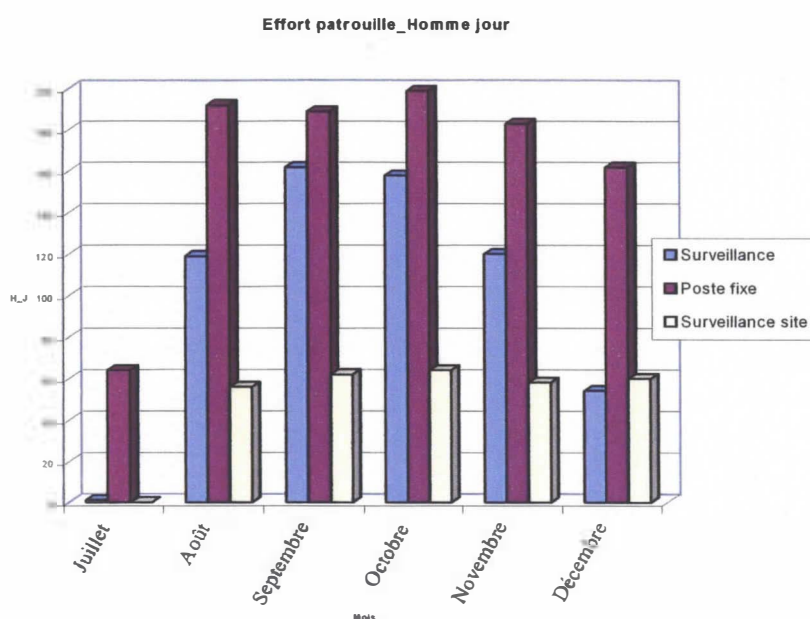
Mois/TP	Surveillance	Poste fixe	Surveillance site	Total
Juillet	1	64	0	65
Août	25	63	14	102
Septembre	35	63	35	133
Octobre	32	64	28	124
Novembre	24	61	28	113
Décembre	12	64	25	101

Effort patrouille\_jour patrouille



*Diagramme sur le rapport Effort Patrouille par type de patrouille  
Effort Effectif par mois et par type de patrouille*

Mois/TP	Surveillance	Poste fixe	Surveillance site	Total
Juillet	1	64	0	65
Août	119	192	56	367
Septembre	162	189	62	413
Octobre	158	199	64	421
Novembre	120	183	58	361
Décembre	54	162	60	276



*Répartition de l'Effort\_Effectif par type de patrouille.*

L'absence des activités au mois de juillet (cf. graphique ci-dessus), se justifiant par le départ en congé du personnel de la conservation, est à l'origine du faible niveau de cet indicateur enregistré pour les activités de surveillance dont seuls les postes fixes ont été gardés.

La principale activité pendant ce semestre a été la surveillance des postes avancés, dont l'un situé à Kpoka et l'autre à Ndélé, assurés toujours par deux éléments du volet conservation avec l'assistance de temporaires. Les conséquences de ce départ en congé ont été catastrophiques pour les ressources naturelles. Nous citerons la recrudescence du braconnage dans la zone d'intervention en général et à l'intérieur de la réserve en particulier. Même si des saisies n'ont pas été faites, plusieurs coups de fusil ont été entendus par les éléments qui étaient présents aux deux postes fixes.

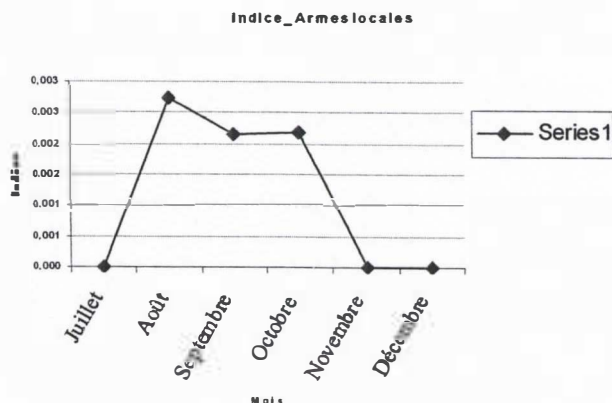
Dans le cadre de la protection des ressources naturelles, l'intervention des éléments d'auto défense du village Bagbaya au côté de l'écogarde NGUETA Landry en congé a été très salutaire. Ceci a permis à cet écogarde, passant son congé dans ce village, à poursuivre les chasseurs d'éléphants avec l'appui des éléments d'auto défense. Cette initiative encourageante a abouti à une saisie de deux pointes d'ivoire et l'arrestation du chasseur qui a été transféré au parquet de Boda.

Dans l'ensemble, beaucoup d'efforts ont été orientés vers la surveillance du site et de la réserve et ces alentours en vue de déloger les braconniers qui s'y sont installés. En décembre les activités de surveillance ont fortement baissées à cause des difficultés budgétaires (règlement des droits au personnel à la date du 31 décembre et préparation du démarrage de la période d'inter phase).

### 5.2.2.2 Evolution Effort homme\_jour et Saisies

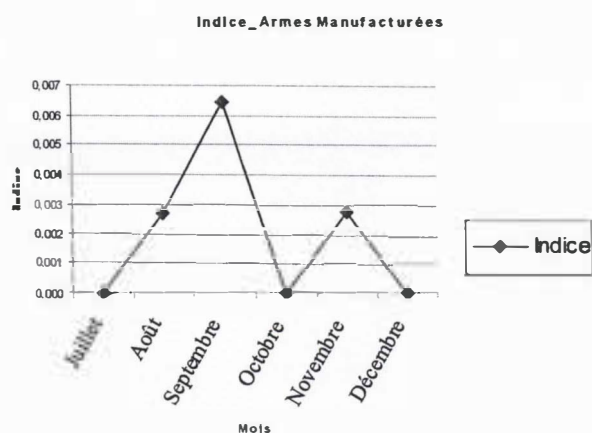
#### 5.2.2.2.1 Armes locales :

	Arme locale	Total	Indice
	Surveillance	Poste fixe	Surveillance site
Juil	0	65	0
Août	1	366	0,003
Sept	1	466	0,002
Oct	1	455	0,002
Nov	0	362	0
Déc	0	180	0



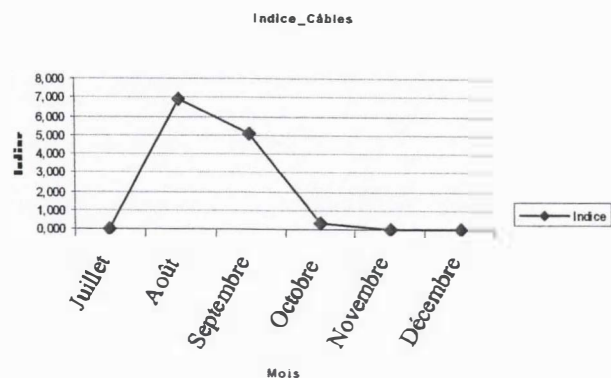
#### 5.2.2.2.2 Armes manufacturées :

	Arme manufact.	Total	Indice
	Surveillance	Poste fixe	Surveillance site
Juil	0	65	0
Août	1	366	0,003
Sept	3	466	0,006
Oct	0	455	0
Nov	1	362	0,003
Déc	0	180	0



#### 5.2.2.2.3 Câbles :

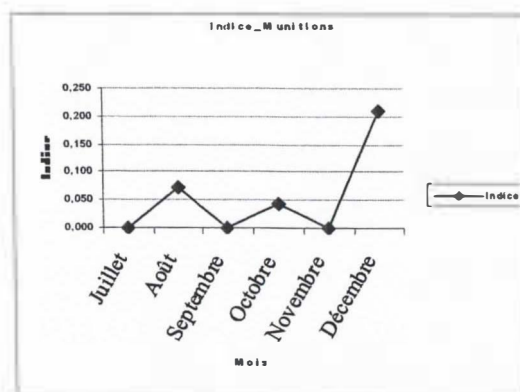
	Câbles	Total	Indice
	Surveillance	Poste fixe	Surveillance site
Juil	0	65	0
Août	2541	366	6,942
Sept	2370	466	5,085
Oct	163	455	0,358
Nov	0	362	0
Déc	0	180	0





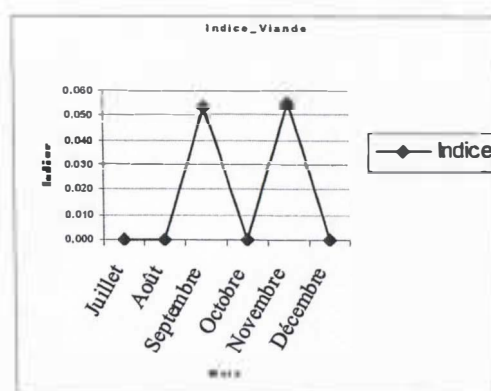
#### 5.2.2.2.4 Munitions

	Munitions	Total	Indice
	Surveillance	Poste fixe	Surveillance site
Juil	0	65	0
Août	26	366	0,071
Sept	0	466	0
Oct	19	455	0,042
Nov	0	362	0
Déc	38	180	0,211



#### 5.2.2.2.5 Viandes:

	Viandes	Total	Indice
	Surveillance	Poste fixe	Surveillance site
	Viande/Kg	Total	Indice
Juil	0	65	0
Août	0	366	0
Sept	25	466	0,053
Oct	0	455	0
Nov	20	362	0,055
Déc	0	180	0



A la reprise des activités après les congés, le secteur de la réserve a connu une forte fréquence des activités de surveillance pour faire déguerpir les braconniers. Au cours du mois d'août en dépit des efforts réalisés, la pression de braconnage reste toujours élevée dans la réserve et les secteurs qui l'avoisinent. Suite aux informations persistantes fournies par les populations, certaines autorités locales lors des réunions de sensibilisation et les rapports des équipes de la cellule monitoring sur les indices de pressions humaines dans la réserve, plusieurs missions de surveillance ont été effectuées dans lesdits secteurs.

Le volet a noté également avec satisfaction la participation des éléments d'auto défense dans la saisie de deux pointes d'ivoire et l'arrestation d'un chasseur ayant abattu un éléphant au Village Bagbaya. Il y a lieu de perpétuer les rapports avec les villages en vue d'encourager leur contribution au processus de conservation des ressources naturelles. A l'occasion une réunion de sensibilisation s'est tenue au village Ngoula le 23 août en vue de remettre les primes d'encouragement aux certains habitants de Bagbaya (éléments d'auto défense) et d'expliquer aux populations de ces localités, la stratégie mise en place par la Direction du projet afin d'encourager les cas de dénonciation des actes de braconnage.

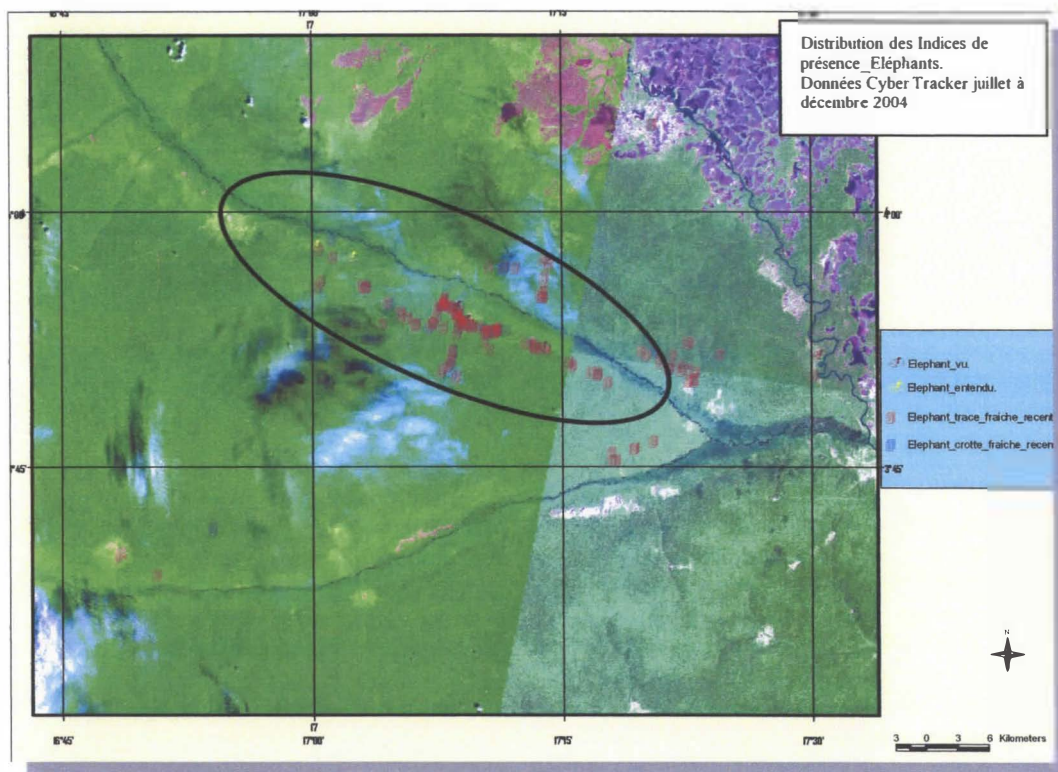
Toutefois, malgré l'accent mis sur la lutte anti-braconnage il importe de noter que la pression de chasse sur la faune sauvage reste très forte dans et autour de la réserve (cf. carte 8).

### 5.2.3 VOLET SUIVI ÉCOLOGIQUE

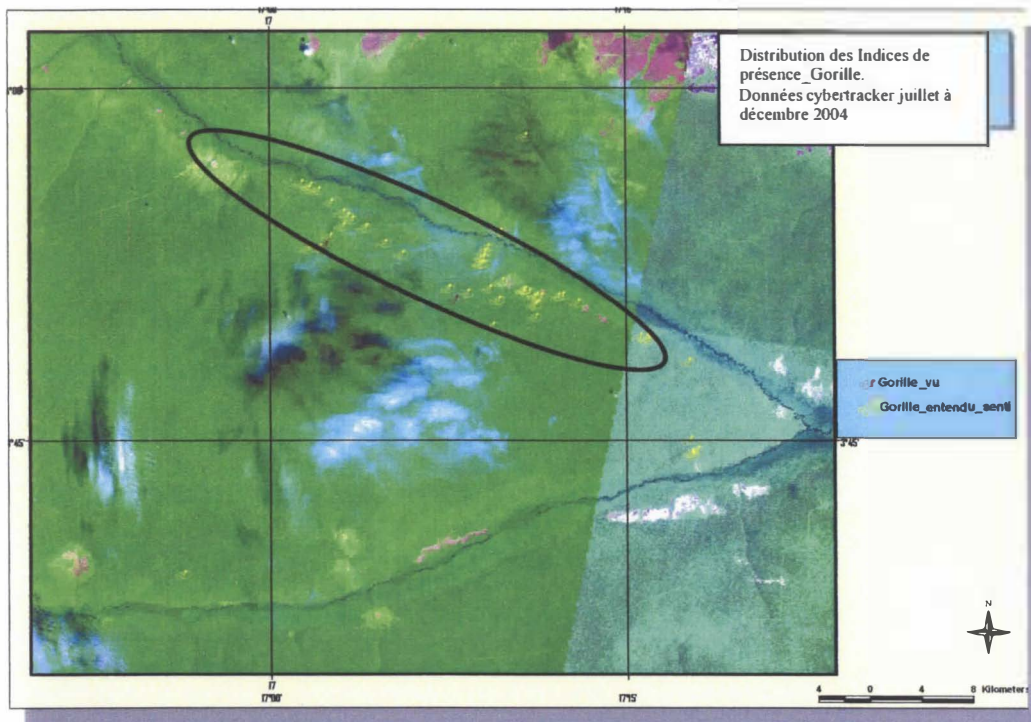
Les activités sur les données de patrouille et d'observations animales se sont déroulées respectivement dans la réserve, sur les îles Gbakissi, Gbazara et la saline Kpo (Boundjogo). Les informations sur la faune ont été relevées au Cyber-Tracker et l'analyse des indices de présence des espèces observées dans l'ensemble a confirmé que, malgré le braconnage en perpétuelle augmentation il subsiste une densité importante de la faune sauvage au niveau de la Réserve Intégrale (cf. carte 1 à 7). Cette situation est démontrée par les indices de présence rendus possible grâce aux relevés sur les grands mammifères (éléphants, buffle), les grands et petits primates (gorille, chimpanzé et les singes). Les petits mammifères sont surtout représentés par les céphalophes tel que montré sur la carte 5.

La concentration de la faune est plus notable tout le long des cours d'eau et plus particulièrement le long des rivières Lobaye et Mbaéré et se raréfie au fur et à mesure que l'on s'éloigne des points d'eau pour s'enfoncer à l'intérieur de la Réserve. Par contre, pour ce qui concerne le buffle de forêt, même si quelques traces ont été parfois observées dans des endroits couverts, elles sont plus fréquentes dans les savanes incluses ou en périphérie des forêts dans les zones de contact forêt-savane pour raison de facilité de nourriture.

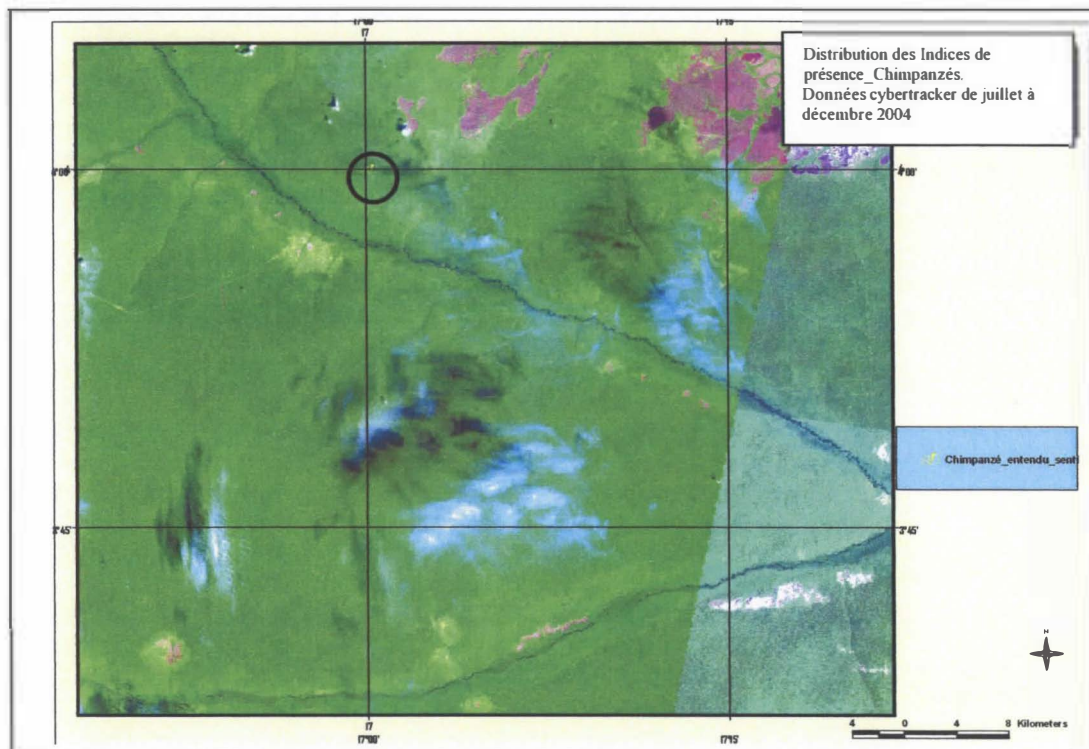
**Carte 1** : Distribution des indices de présence Eléphant



**Carte 2** : Distribution des indices de présence Gorille.

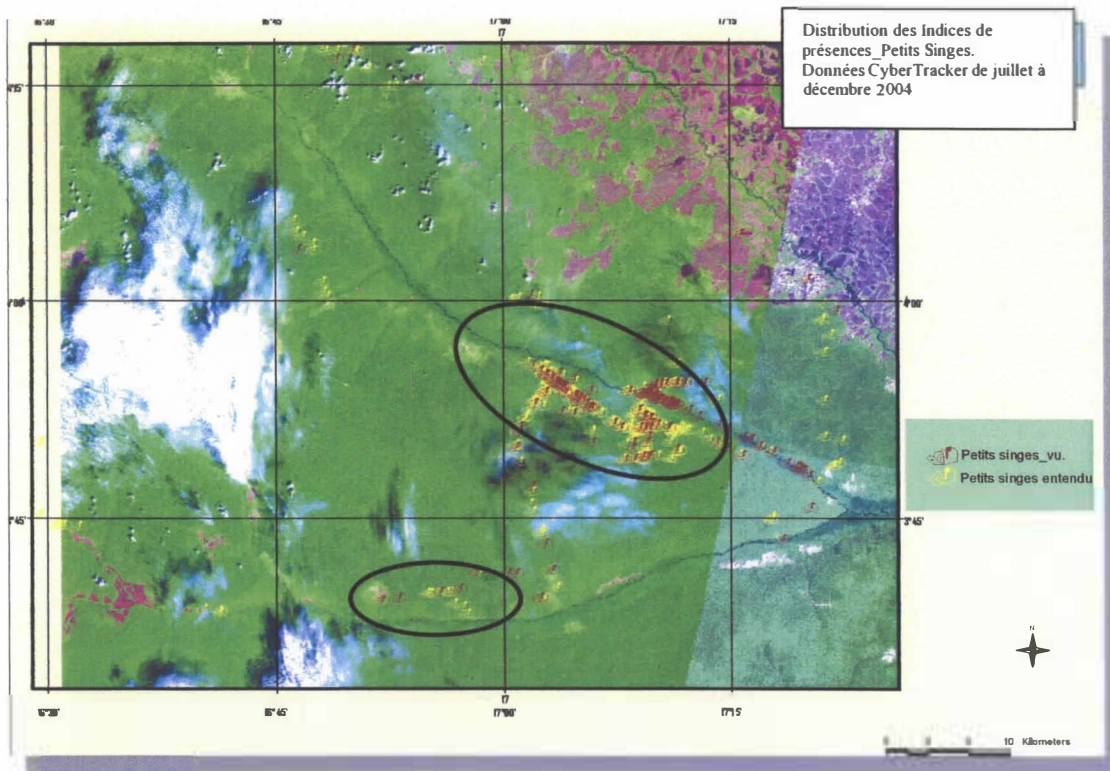


**Carte 3** : Distribution des indices de présence Chimpanzé.

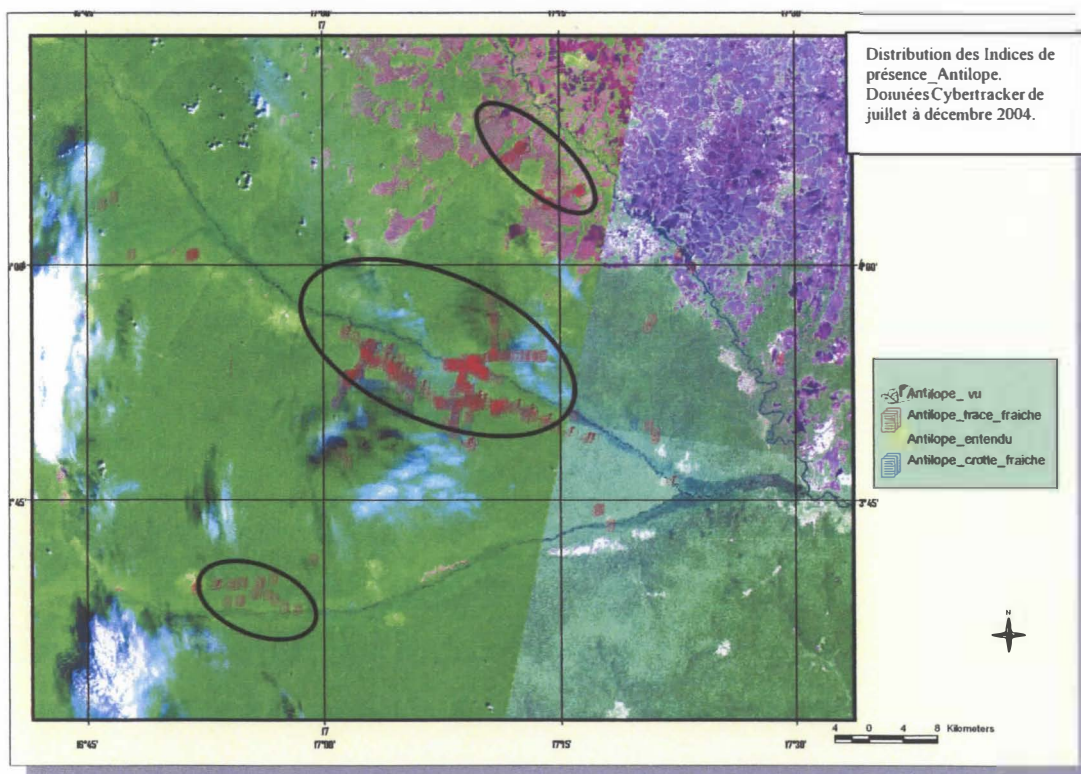




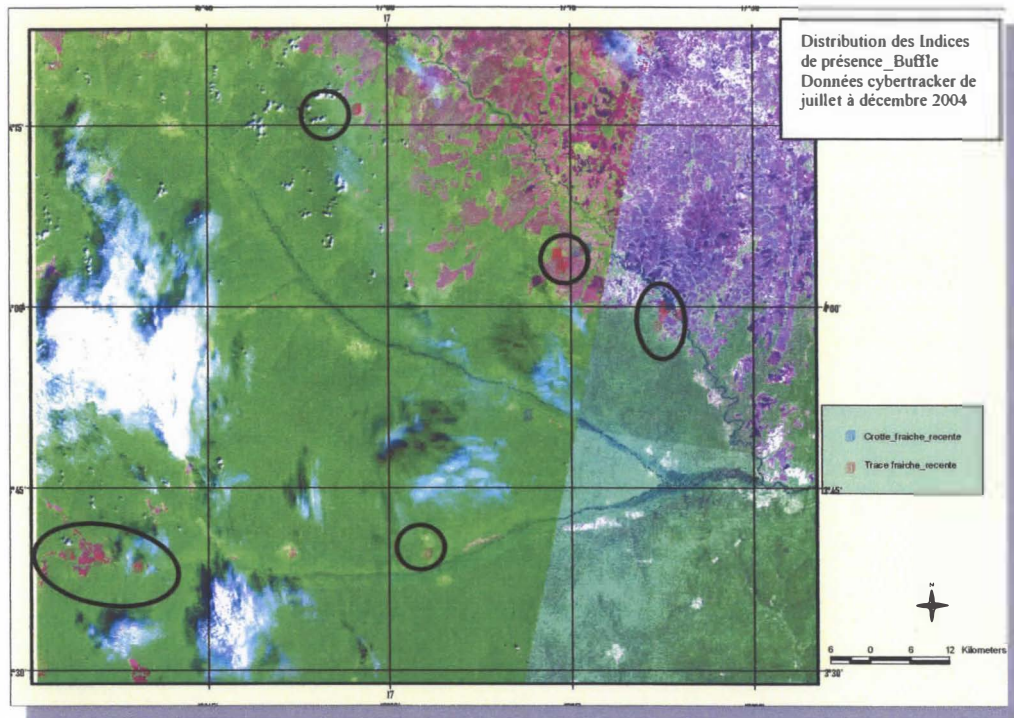
**Carte 4** : Distribution des indices de présence Singes.



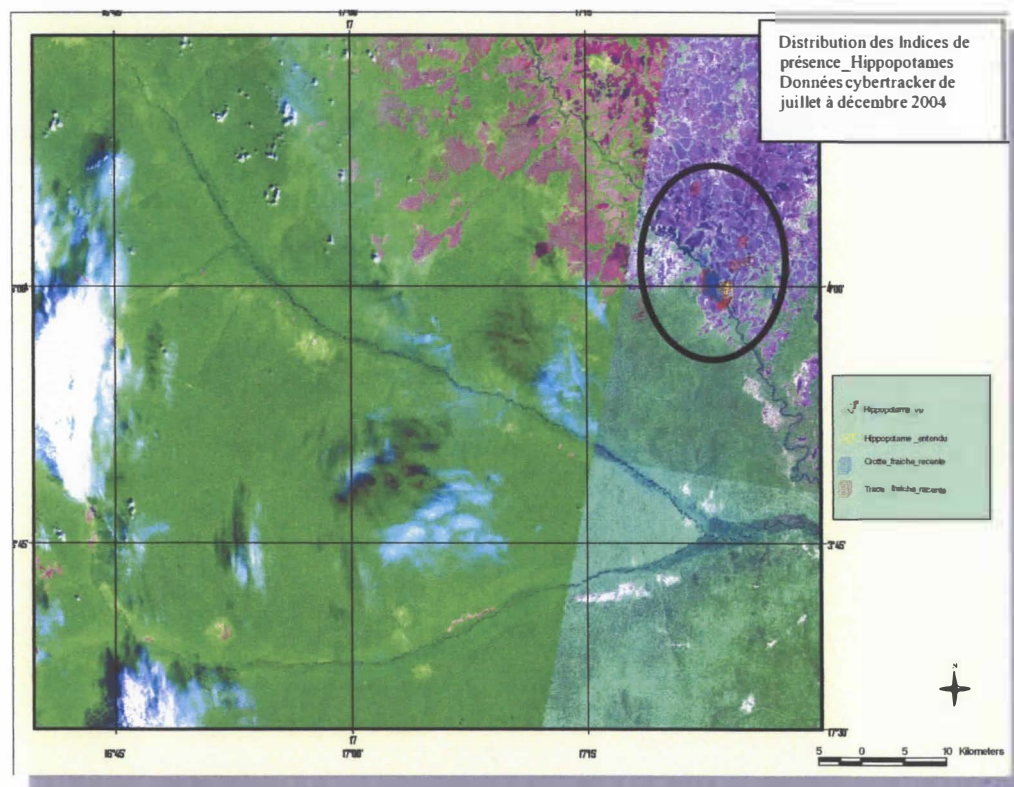
**Carte 5** : Distribution des indices de présence Antilope



**Carte 6** : Distribution des indices de présence Buffle.

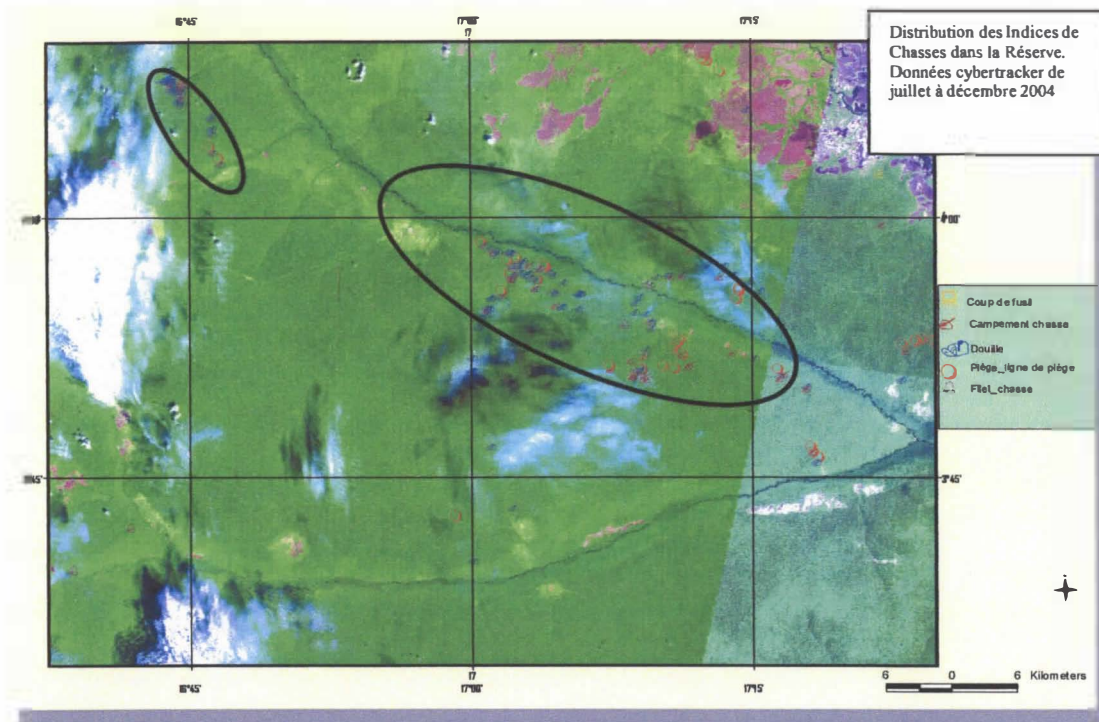


**Carte 7** : Distribution des indices de présence Hippopotame





**Carte 8** : Distribution des indices d'Activités illégales.



#### 5.2.4 VOLET DÉVELOPPEMENT RURAL

Suite à la réduction budgétaire décidée au dernier CTS d'octobre à Libreville il a fallu prendre la décision de supprimer le volet développement rural pour la période transitoire. Néanmoins, quelques activités jugées utiles ont pu être menées pendant la période d'interphase. Entre temps, le volet a fonctionné normalement jusqu'au 31 décembre 2004, date butoir marquant la fin de la phase III d'ECOFAC.

Les activités pour ce second semestre sont axées sur la sensibilisation, l'organisation locale des usagers des ressources naturelles (par exemple l'organisation des chasseurs locaux, la réflexion sur les technique de gestion rationnelle du *Gnetum africanum*, l'approche de gestion participative, etc.).

##### 5.2.4.1 Communication environnementale (sensibilisation et éducation)

###### 5.2.4.1.1 Sensibilisation des chasseurs

Le dialogue entretenu avec les chasseurs de Bambio en vue de leur organisation pour une meilleure exploitation de la faune a été l'activité principale menée dans le cadre de la sensibilisation en milieu adulte. Les autorités, les populations et les chasseurs de cette localité ont pleinement adhéré à l'initiative d'un forum avec les chasseurs. Trois séances de réunion regroupant les chasseurs et les autorités ont été alors organisées. A l'occasion tous les détenteurs d'engins de chasse de Bambio et les chasseurs, notamment les citoyens pygmées, ont pris part à ces rencontres. Il ressort de ces réunions une volonté manifeste des chasseurs à s'organiser mais avec l'appui d'ECOFAC Ngotto. Ils émettent néanmoins une réserve par le fait qu'ils pensent qu'ECOFAC-Ngotto ne pourra jamais achever cette action.



Cette initiative peut certes aider le projet à mieux contrôler la zone qui est à la merci des braconniers venus de l'extérieur de la zone mais les difficultés s'expliquent en terme de cadre juridique d'une telle organisation où même les détenteurs d'armes de chasse ne sont pas en règle vis-à-vis de la Loi (par exemple ils manquent le permis de port d'arme (PPA), et/ou le permis complémentaire (PMC)). Cette approche présente donc des risques pour le projet ECOFAC Ngotto dans la mesure où le projet risque de favoriser une situation où les chasseurs peuvent tout simplement mieux exploiter la faune en toute quiétude et dans l'illégalité.

#### *5.2.4.1.2 Education environnementale*

L'enseignement de l'éducation environnementale a été réalisé en novembre 2004 à Grima, Bambio, Poutem et Ngotto, soit un mois après la rentrée scolaire. En perspective de la suspension prochaine des activités du volet développement rural annoncée pour la fin décembre 2004, des contacts ont été pris avec les enseignants des écoles précitées pour la continuité de ce programme. A l'occasion, quelques copies des cours d'éducation environnementale ont été distribuées aux enseignants écoles desdits villages.

#### *5.2.4.2 Appui communautaire*

Dans le cadre de l'appui communautaire, le suivi des activités de la confection de parpaing de terre pour la construction de l'école de Ngola et du logement de l'enseignant s'est effectué au cours du second semestre dans les villages Ngola et Bagbaya, suite à une correspondance du Chef de Village et de l'association des parents d'élèves de Ngola. Il ressort des trois déplacements effectués dans ces villages que les travaux sont en très nette progression. Par ailleurs, il importe de souligner qu'à l'issue de l'appui apporté par ECOFAC-Ngotto les villageois de cette localité ont réalisé une opération de contre braconnage en saisissant deux pointes d'ivoire d'un poids total de 48 kg et arrêtant l'auteur de l'acte illicite qu'ils ont remis au projet (voir § 7.2.1.2.5.).

#### *5.2.4.3 Logistique*

##### *5.2.4.3.1 Entretien de la base vie ECOFAC-Ngotto :*

Au cours du second semestre 2004, l'entretien du site s'est fait au mois de juillet pour 12 jours avec 15 temporaires et en Octobre pour 10 jours avec 11 temporaires. Une deuxième équipe de 4 personnes a travaillé pour 10 jours afin de nettoyer la limite de la concession du projet, réaliser le pare-feu et entretenir la haie vive. S'agissant des canaux d'évacuation une équipe de 4 personnes a entretenu en août toutes les voies d'évacuation sur le site du projet pour mieux drainer les eaux de ruissellement.

##### *5.2.4.3.2 Entretien de pistes Kpoka et Ndélé :*

Seul l'entretien de la piste Kpoka a été effectué en novembre 2004 afin de permettre aux équipes du projet de circuler sans trop de difficulté. Les difficultés financières n'ont pas permis de procéder au dégagement de la piste Ndélé dans le même temps. Les travaux de ladite piste ont été réalisés par une équipe de 10 temporaires pendant 10 jours sur environ 20 Km. Les principales tâches ont concerné le dégagement et le suivi du dégagement des ouvertures de rigoles.

La piste Ndélé quant à elle est complètement envahie car les derniers travaux d'entretien de cette piste datent de juillet 2003. A Grima une aide a été apportée par le projet en fourniture de matériel notamment pelles, tronçonneuses et de l'essence ayant permis aux villageois de procéder à la déviation de la route endommagée par le banc de sable.

#### 5.2.5 ECO TOURISME

Le résultat des activités d'écotourisme a montré une augmentation au cours de ce 2<sup>ème</sup> semestre 04, comptant 72 visiteurs contre 50 enregistrés au 1<sup>er</sup> semestre 04. Ce résultat se présente comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

##### *Nombre de visiteurs au second semestre 04*

Mois	Tourisme		Passage		Travail		Activités	
	Touristes	Nuitée	Visiteur	Nuitée	Visiteurs	Nuitées	Lobaye	Mbaéré
Juil	09	18	03	03	01	02	02	0
Août	0	0	04	04	02	04	0	0
Sept	0	0	21	21	03	09	1	1
Oct-Déc	15	25	12	13	02	34	3	4
	<b>24</b>	<b>43</b>	<b>40</b>	<b>41</b>	<b>08</b>	<b>49</b>	<b>06</b>	<b>05</b>

Les données du tableau ci-dessus n'ont pas pris en compte les missions du département des Eaux et Forêts composées en majeure partie d'au moins cinq (05) membres. Il en est de même des missions des administrations centrafricaines notamment le passage des sous-préfets et des Membres du Gouvernement etc. On pourra également noter le fait qu'un grand nombre de visiteurs est constitué de personnes qui sont de passage.

##### *5.2.5.1 Produits Eco touristiques de Ngotto*

Deux produits sont en ce moment exploités ; il s'agit de la vision des hippopotames sur la Lobaye et de la vision des singes sur la Mbaéré. Les activités avec le village Poutem (l'organisation de la danse, la chasse villageoise etc.) n'ont pas donné satisfaction en raison des prix souvent élevés fixés par les détenteurs de ces connaissances. D'autres opportunités sont en train d'être explorées au village Baboundji avec la danse Pygmées Boffi, la danse Boffi, les contes. Par contre à Ngotto une nouvelle activité est mise en place avec les récolteurs de vin de raphia. Si ses possibilités sont maîtrisées par les partenaires de Ngotto et des villages voisins, elles seront un acquis pour satisfaire un séjour complet de 3 ou 4 jours d'activités.

Concernant la visite des hippopotames, un travail de suivi des horaires de fréquence et des temps d'immersion a été confié à une équipe de monitoring. Le résultat de ce travail a permis au pinassier, qui intervient à la fois comme guide pour la conduite des touristes sur les deux rivières, de répondre aux nombreuses questions des visiteurs et aussi d'aider le projet à mieux programmer les horaires des visites sur la Lobaye.

##### *5.2.5.2 Aménagement de salines*

Dans le cadre du développement du secteur d'écotourisme, des pierres à lécher ont été déposées au mois d'août sur la petite saline de Mamboussou située à 2,5 km du village Kpo. Cette saline est un îlot de forêt fréquentée par des espèces animales de mœurs nocturnes.

L'objectif recherché est la création d'une saline qui pourrait permettre une présence animale le jour. Face aux difficultés de trésorerie qui s'annonçaient déjà au cours de ce semestre, aucune mission n'a été effectuée pour vérifier l'effet des pierres à lécher.

## 5.2.6 RECHERCHE

La recherche poursuivie sur le protocole mis en place depuis juin 1999 a pris fin définitivement, du moins pour cette phase III de ECOFAC, depuis le mois de juillet 2004 suite à la dernière mission effectuée par M. Luc DURRIEU DE MADRON du 18 Avril au 2 mai 2004.

## 5.2.7 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 5.2.7.1 *Réduction du personnel*

Conformément aux recommandations du CTS de Libreville décidant la mobilisation des fonds devant servir au financement de la phase transitoire d'ECOFAC entre janvier à juin 2005, beaucoup de postes ne pourront fonctionner au-delà du 31 décembre 2004. Pour cette raison, une compression du personnel du projet ECOFAC-Ngotto a été décidée par la Direction touchant au moins 60% d'employés.

### 5.2.7.2 *Mouvement de personnel*

Au mois de septembre 5 Ecogardes ont été intégrés dans la fonction publique Centrafricaine. Cette situation a réduit sensiblement l'effectif des écogardes contractuels. Cependant, il importe de noter que leur nouveau statut n'a pour le moment pas de réel effet sur l'effectif du personnel de patrouille parce que ces éléments sont toujours maintenus en poste au sein du projet ECOFAC.

### 5.2.7.3 *Encadrement d'étudiants*

Le projet ECOFAC-Ngotto, à travers son volet Conservation, a assuré entre septembre à novembre 2004, l'encadrement d'un étudiant de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) du Gabon. Le thème de ses travaux s'intitule « *Estimation de la pression de chasse dans la Réserve Intégrale de Mbaéré-Bodingué* ».

## 5.2.8 LES DIFFICULTÉS

### 5.2.8.1 *Conservation*

Les difficultés majeures qu'il convient de noter pendant ce deuxième semestre 2004 sont :

- le faible effectif du personnel de la conservation ne permet pas de couvrir toute la zone d'intervention du projet ;
- les dossiers contentieux transmis aux Parquets n'ont pas été traités ;
- insuffisance ou vétusté d'armes de service ;
- manque d'équipement de terrain (rangers) pour les Ecogardes.



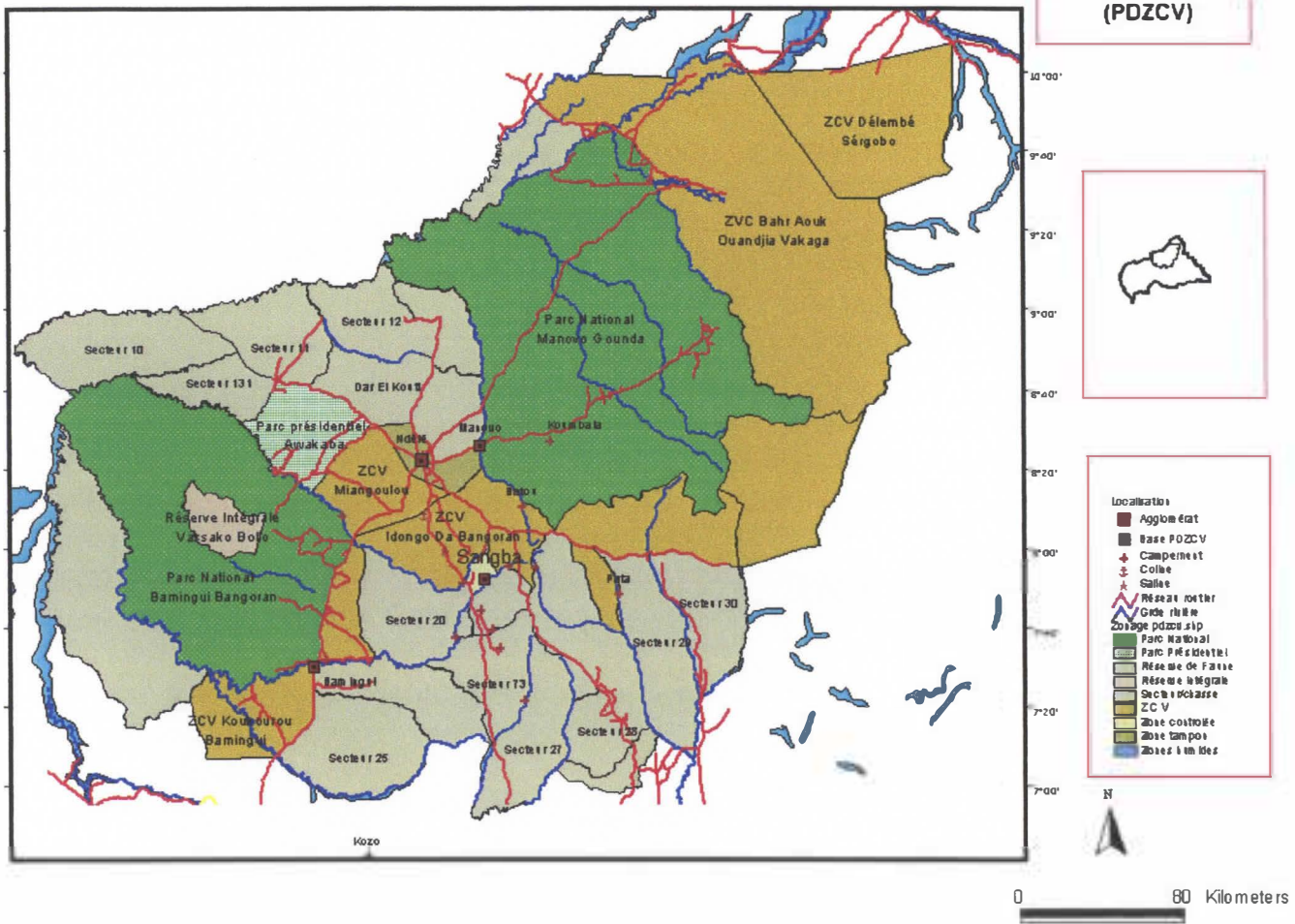
### **5.2.8.2 Développement rural**

Au cours de ce second semestre, il été constaté un développement d'activités éco-touristiques parallèles entretenu par la société Industries Forestières de Batalimo (IFB) à Ngotto. Ceci constitue aujourd'hui un frein au développement de ces activités touristiques par le projet ECOFAC-Ngotto. Pour cela, la Direction du projet espère qu'avec une intervention commune du Département des Eaux et Forêts et celui du Tourisme une solution pourra être trouvée.

## 6 RCA : ZONES DE CHASSE CYNEGETIQUE



COMPOSANTE RCA  
(PDZCV)



## **6.1 INTRODUCTION**

Le second semestre de l'année 2004 a été pour le programme ECOFAC dans son ensemble et en particulier pour la composante Zones Cynégétiques Villageoises, une période assez particulière. Il a été une période au cours de laquelle, de nombreuses réflexions ont du être menées pour définir les activités essentielles, les moyens humains et financiers nécessaires, de même que les modalités de leur mise en œuvre durant les six premiers mois de l'année 2005, période dite phase de transition et surtout d'activités réduites et de gardiennage.

Divers évènements ont caractérisé ce semestre parmi lesquels les plus significatifs pour la composante PDZCV furent :

- Le renouvellement par le Ministère de tutelle de toute l'équipe des Conservateurs et des Conservateurs adjoints des quatre bases du projet
- La fin de la quasi-totalité des contrats des cadres de l'assistance technique ; ceci était loin d'être considéré comme l'aboutissement du processus de transfert de la totalité de la responsabilité de la gestion du projet aux cadres nationaux, mais plutôt le fait d'un manque de budgets pour le maintien en poste des cadres expatriés
- La compression une fois de plus d'une bonne partie du personnel du projet pour ne garder que les catégories d'agents nécessaires qui correspondent aux activités prioritaires de sauvegarde des acquis de la composante pendant la période transitoire et un effectif pouvant répondre aux disponibilités budgétaires.

S'agissant des activités qui sont exécutées, il convient de retenir que malgré les restrictions budgétaires et les effectifs réduits du personnel auxquelles il faut ajouter les dégradations assez poussées des états de l'axe routier reliant la capitale Bangui à la zone d'action du projet et d'où partent tous les ravitaillements en carburant, matériels et équipements divers pour les quatre bases de la composante, les activités prévues ont bien été réalisées dans leur ensemble.

## **6.2 RAPPELS DES GRANDES LIGNES DES ACTIVITÉS PRÉVUES D'ÊTRE MENÉES AU COURS DU SEMESTRE**

En fonction des moyens dont la composante disposait, les principales actions retenues pour être exécutées au cours du second semestre de l'année 2004 étaient les suivantes :

- Définir les quotas d'abattage pour la nouvelle saison cynégétique 2004/2005 et les proposer au MEFCP (Comité ministériel d'attribution des quotas et des secteurs de chasses)
- Finaliser selon les recommandations de la réunion de fin de saison tenue au mois de mai 2004 les protocoles d'accord pour la location des ZCV
- Réaliser les travaux d'aménagements de l'ensemble des zones cynégétiques villageoises qui sont retenues par les Guides et les sociétés de chasse en vue de leur exploitation au cours de la saison 2004-2005
- Assurer la poursuite des études sur l'élan de derby entamée au cours du premier semestre,



- Organiser et faire effectuer les patrouilles de lutte contre le braconnage tant dans les deux parcs nationaux, et à l'intérieur de la zone pilote de Sangba y compris les zones périphériques qui renferment les secteurs de chasse amodiés
- Mener des réflexions sur les modalités d'exécution de la phase prochaine du programme ECOFAC et des mesures à prendre en vue de la bonne conduite des activités durant la phase de transition
- Les démarches administratives auprès du Ministère de tutelle en vue d'inscription dans le budget 2005 de l'Etat, d'un montant représentant les fonds de contrepartie au projet, à financer par les fonds forestiers
- La poursuite des démarches entreprises auprès du Ministère de tutelle en vue de l'intégration dans la fonction publique et la prise en charge financière des surveillants pisteurs du projet
- Faire aboutir les démarches administratives en vue de la signature du protocole de collaboration entre le Ministère des Eaux Forêts Chasses et Pêches et l'Association pour la Protection de la Faune de Centrafrique (APFC).

### 6.3 DES RÉALISATIONS DU SECOND SEMESTRE 04

#### 6.3.1 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

##### 6.3.1.1 Personnel

L'effectif du personnel de la composante a connu au cours du semestre deux vagues de compression ; la première a concerné les cadres nationaux et la seconde, les agents contractuels nationaux ; concernant les cadres nationaux, les conservateurs des quatre bases et leurs adjoints ont été relevés de leurs fonctions par arrêtés numéros 041/MECF/CP/CAB.- et 587/MECF/CAB.- respectivement des 21 juillet et 6 août 2004, du Ministre des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches, sur les huit postes existants, quatre seulement ont été pourvus, ceux des conservateurs adjoints(4) sont restés vacants.

L'effectif des cadres nationaux à la fin du semestre est le suivant :

Noms et Prénoms	Poste	Présence au Poste		Observations
		1 <sup>er</sup> /07/04	31/12/04	
Jean-Baptiste MAMANG-KANGA	Directeur National	p	p	
Serge -Fulgence RECKOUNDJI	Resp Admn. Fin Adj	p	c	Parti en stage
Roland NZAPA-MBETIMANGUE	Conserv. Sangba	c	p	
Eric KETEGAZA	Conserv. Bamingui	c	p	
Jean KARALEMA	Conserv. Manovo	c	P	
Fidèle Côme HAMID	Conserv. Gordil	c	P	

P : le Cadre était présent toute la période,

C: le cadre était partiellement en poste pendant la période.

Monsieur Jean-Baptiste MAMANG-KANGA, par les arrêtés ministériels cités plus haut, a quitté ses fonctions de Conservateur de Sangba ; toute fois, il a continué de cumuler les fonctions de Directeur national du Programme, de responsable de la Cellule du Suivi écologique ainsi que celles de Responsable National du volet Zones Cynégétiques villageoises, depuis le décès en août 2004 de monsieur François OUAMOUDJOU titulaire de ce dernier volet.

S'agissant des autres catégories d'agents contractuels du projet, une seconde compression est intervenue en septembre pour ceux qui sont en activité sur le terrain, puis en décembre 2004 en ce qui concerne le personnel de la cellule administrative à Bangui ; il convient de rappeler qu'en 2003 déjà 33% de l'effectif était compressé ; un total de quarante et trois personnes a quitté la composante le 31 décembre 2004. La totalité des droits et des salaires dus aux agents compressés ont été versés aux concernés.

L'effectif du personnel contractuel national à la fin du semestre suite aux compressions est le suivant :

	Bamingui	Manovo	Sangba	Gordil	Bangui
1- Informaticien	0	0	0	0	0
2- Secrétaires	0	01	1	1	1
3- Comptable/aide comptable	0	0	1	0	2
4- Magasiniers/Resp. s. achats.	1	0	1	1	1
5- Infirmiers/Aide infirmier	0	1	1	1	0
6- Conducteurs d'engins	0	1	1	1	0
7- Chauffeurs VL et PL	2	0	1	0	2
8- Mécaniciens et Aides	0	0	2	0	0
9- Cartographe	0	0	0	0	0
10- Agents Suivi Ecologique	0	0	0	0	0
11- Agents ZCV/CTZCV	0	0	0	01	0
12- Surveillants pisteurs	10	10	10	10	0
13- Sentinelles	1	2	2	1	2
14- Opérateurs radio	0	0	1	0	1
15- Electricien	0	0	0	0	0
16- Manœuvres	0	0	0	0	0
17- Instituteurs	0	1	1	0	0
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>22</b>	<b>16</b>	<b>9</b>

Pour les cadres de l'assistance technique, tous les contrats étaient arrivés à leur terme le 31 décembre 04. Des démarches ont été entreprises pour le maintien sous contrat pour trois mois le Chef de composante en attendant l'aboutissement des procédures de mise en place de deux contrats cadre au niveau de la Délégation de l'Union Européenne à Bangui sur le Programme Indicatif de la RCA ; ces deux contrats cadres devaient permettre de maintenir la présence de deux Assistants techniques sur les deux composantes du programme ECOFAC RCA pendant la période de transition et si possible jusqu'au démarrage de la quatrième phase d'ECOFAC

A la fin du mois de décembre, seuls sont restés en poste le Chef de composante et l'Assistant technique en charge du volet ZCV dont le contrat devait s'arrêter en janvier 2005.

### 6.3.1.2 Matériels et moyens financiers

S'agissant des véhicules et équipements divers de la composante, aucune acquisition nouvelle n'a été effectuée au cours du semestre; de nombreuses pièces détachées pour la remise en état des engins et véhicules retenus pour les travaux de préparation de la nouvelle saison cynégétique et pour le fonctionnement de la composante au démarrage de la phase de transition; les listes des véhicules et engins pris en compte pour le second semestre est celle déjà établie au cours du premier semestre et n'a pas connu de modifications.

Concernant les moyens financiers, le changement qui a eu lieu au cours du semestre est le nouvel abattement qu'il fallait opérer afin de dégager 35 millions de FCFA du budget de fonctionnement de la composante de l'année 2004, lesquels complèteraient les 95 millions FCFA déjà dégagés lors du CTS du mois de mai 2004, ce qui porterait le montant des budgets de fonctionnement de la composante pour les six mois de la phase de transition à 130 millions FCFA.

### **6.3.1.3 Missions reçues ou effectuées par les cadres du projet durant le semestre :**

Plusieurs missions ont été reçues ou effectuées par les cadres de la composante durant le semestre et les plus importantes étaient :

- Mission d'audit financier de la composante commandée par la Délégation de la Commission Européenne à Bangui et l'Ordonnateur National du FED ; cette mission après avoir vérifié les comptes à Bangui, s'était rendue dans le Nord pour visiter les réalisations du projet ; deux bases (Sangba et Manovo) ont été visitées sur les quatre à cause du temps et des moyens de déplacement limités.
- Mission d'appui SIG et Cyber-Tracker effectuée par M. Julien FEÏZOURE, gestionnaire de la Base de données à la Cellule de Coordination ECOFAC à Libreville (Gabon).
- Mission d'appui de M. Frank FEYS, chargé des projets du bureau d'études AGRECO. Au cours de la mission il a également inventorié les matériels et équipements appartenant au bureau suite à la clôture des contrats des Assistants Techniques.
- Mission d'appui SIG conduite par M. Jean-Marc FROMENT et M. Julien FEÏZOURE, respectivement chef de Projet Cyber Tracker et gestionnaire de la Base de données à la Cellule de Coordination à Libreville (Gabon).
- Mission de M. Evariste-Martial KONZALE, M. André Marie NAMBOU, et M. David OUANGANDO, respectivement Chargé de Mission en matière de sécurité au Ministère des Eaux et Forêts, Ingénieur, cadre du Ministère des Eaux et Forêts, et Directeur de région n°4 des E & F, venus prendre part à Sangba à la réunion d'ouverture de la saison cynégétiques 2004-2005, réunion présidée par le Chef de Composante et regroupant tous les cadres du projet et les organisateurs de safari, locataires des ZCV
- Mission du Chef de composante à Paris et à Bruxelles pour participer au Symposium organisé par la Fondation Internationale pour la Sauvegarde de la Faune Sauvage où il devait faire une présentation sur l'expérience de gestion communautaire de la faune (les ZCV) et pour une réunion de travail avec les responsables du bureau AGRECO concernant la poursuite des activités.
- Participation du Chef de composante et du Directeur National aux travaux du CTS du programme ECOFAC à Libreville au Gabon; le Chef de composante à la fin des travaux en compagnie du Secrétaire Exécutif du RAPAC a continué pour prendre part à Djaména (Tchad), Yaoundé (Cameroun) et à Bangui aux travaux des ateliers RAPAC, prévu dans le programme d'action de cette organisation et approuvé par son Conseil d'Administration.



### 6.3.2 ACTIONS DE CONSERVATION

Le deuxième semestre comme durant les autres années, qui devait être la période où le grand braconnage pratiqué par des ressortissants des pays limitrophes est connu dans la région, cette fois a été calme dans son ensemble pour ce qui est du grand braconnage étranger ; toutefois, il est à relever les faits ci-après qui demeurent de grandes préoccupations pour la composante :

- Le trafic des pêcheurs -braconniers tchadiens dans le Nord et le Nord-ouest du PNMGSF, le long de la rivière Gounda et dans la plaine de Massaberta.
- Les infiltrations des pêcheurs locaux sur la Vakaga, la Manovo, la Koumbala et la plaine de Massaberta. Ces derniers n'y vont pas pour la pêche uniquement mais beaucoup plus pour le braconnage.
- La présence quasi permanente des diamantaires sur des secteurs de chasse et des Zones Cynégétiques Villageoises situés à l'intérieur ou en périphérie de la zone Pilote de Sangba, a fait que, la zone est sous l'emprise de braconnage local pendant toute l'année ; la situation est plus que préoccupante à cause du nombre sans cesse élevé des diamantaires sur la zone. Car ils se comptent par centaines ; cette présence massive de diamantaires n'est pas salubre pour la protection de la faune sauvage et de son environnement. Les secteurs de chasse amodiés numéros 73 et 21 ainsi que la Zone Cynégétique Villageoise 28 bis ont été les zones qui ont reçu plus de diamantaires ; il a fallu pour les déloger, des actions « musclées et mixtes » menées par les surveillants pisteurs et des éléments des Forces Armées Centrafricaines.
- Les pressions sur le parc national de Bamingui-Bangoran, exercées par les populations des localités voisines, notamment celles des grandes agglomérations situées sur l'axe Bamingui-N'Délé et Bamingui-M'Brés ; pourtant ces communautés pour la plupart, sont bénéficiaires des retombées sous toutes leurs formes de l'exploitation de la faune à travers les Zones Cynégétiques Villageoises.

Le bilan des activités de la lutte contre le braconnage local pour les raisons évoquées ci haut, n'a pas été éloquent pour ce second semestre de l'année 2004. Cependant, les patrouilles habituelles ont eu lieu avec une intensité moyenne compte tenu de la saison pluvieuse d'une part, et surtout à la réduction des nombres de jours de patrouille pour cause d'insuffisance de budgets ; pour l'ensemble des quatre bases du projet, 36 patrouilles pour une durée totale de 221 jours ont été effectuées; l'impact de ces patrouilles a bien été assez appréciable sur certaines zones.

Comme résultats des patrouilles, l'on notera la saisie de 11 armes de chasse, 1 arme de guerre et divers objets dont les détails seront présentés dans les paragraphes suivants ; enfin plusieurs braconniers ont été interpellés (44 au total) et envoyés devant les tribunaux pour être jugés pour les délits ci-après :

- Chasse illégale
- Abattage illégal d'animaux
- Complicité de chasse illégale
- Détention illicite d'arme moderne
- Détention et utilisation d'arme de fabrication artisanale
- Chasse à l'aide de câbles métalliques
- Chasse dans le parc.
- Chasse dans un secteur amodié de chasse ou dans une Zone Cynégétique Villageoise

Les tableaux ci- après résument les résultats des opérations de lutte contre le braconnage sur l'ensemble de la zone d'action de la composante

Désignation	Manovo	Sangba	Bamingui	Gordil	Total
Arme moderne	1	2			3
Arme de fabrication artisanale	2	1	5		8
Arme de guerre				1(AK47)	1
Munition de chasse	1		2		3
Munition de guerre				1(AK47)	1
Câble métallique	5		3		8
Sagaie	1				1
Filet de pêche	35			3	38
Harpon				3	3
Hameçon				2	2
Pointe d'ivoire		1(14kg)	2		3
Pirogue détruite				7	7
Vélo	1	2			3
Morceau de poisson				180	180

Les braconniers appréhendés

Désignation	Manovo	Sangba	Bamingui	Gordil	Total
Bracos arrêtés et envoyés en justice	33	3	6	2	44
Bracos -pêcheurs échappés	3				3
Braconniers échappés				1	1

### 6.3.3 CONSERVATION DE BAMINGUI

Les zones couvertes par les activités de cette conservation sont : le parc national de Bamingui (10700 Km<sup>2</sup>), les zones cynégétiques villageoises de Koukourou Bamingui (1950 Km<sup>2</sup>) et Bamingui Bangoran (1067 Km<sup>2</sup>).

Telles mentionnés au paragraphe précédent les activités pour cette conservation ont concerné l'aménagement des pistes retenues comme prioritaires et les patrouilles de lutte contre le braconnage ; s'agissant de la zone d'action de la conservation de Bamingui, le braconnage est pratiqué par les populations de Bamingui, et celles des sous -préfectures de Mbrés et de Kaga Bandoro lesquelles sont limitrophes au parc national

#### 6.3.3.1 Travaux d'entretien des pistes

Les travaux d'entretien des pistes de surveillance à l'intérieur du parc national de Bamingui ont été exécutés durant les mois de Novembre et Décembre 2004 et ont concerné une longueur de 690 kilomètres.

Pour réaliser tous ces travaux de réouverture des pistes prioritaires compte tenu de l'enveloppe budgétaire disponible, laquelle ne pouvait pas permettre d'entretenir l'ensemble des pistes du parc, douze (12) contrats ont été attribués aux équipes de manœuvres.

Les pistes ouvertes sont :

Piste	Kilomètres
Piste Fougerole à la BF	121
Piste GOUNDA Croisement B1	26
Piste B2 à la rivière BAMINGUI	24
Piste SANDEL S1	78
KAGA-JAA-FOUGEROLE (PK55)	52
BF au radier VASSAKO	36
Piste SANDEL S2	57.1
Piste NGUEREFARA	60
Piste DANGAVO	25.2
Piste BALEMBI	97.2
Piste B3	17.2
KAGA-JAA au radier VASSAKO	98
<b>Total kilomètres</b>	<b>698</b>

### 6.3.3.2 Aménagement des radiers

Trois (3) radiers étaient prévus pour être aménagés mais deux seulement l'ont été compte tenu de la faible enveloppe financière affectée à ces travaux. Il s'agit du radier GOUNDA et du radier Mare Kaha

### 6.3.3.3 Travaux d'aménagement des salines

Deux (2) salines à proximité des logements des cadres du projet ont été alimentées en sel (2 sacs). Toutes les autres salines situées à l'intérieur du parc n'ont pas été ravitaillées en sel.

### 6.3.3.4 Activités de Lutte Anti -braconnage

Pendant les mois de juillet et Août, il n'y a pas eu de patrouille de LAB. Les raisons demeurent celles évoquées plus haut pour l'ensemble de cette activité. Le braconnage qui a été enregistré pendant ce semestre prend ses origines à Kaga Bandoro, Moyenne-Sido, Kotissako, Bangoran, Bamingui, Balouba et les Tchadiens qui descendent dans la partie Nord-Ouest pendant le dernier trimestre de l'année. Les résultats sont ceux consignés dans le tableau ci-après.

### 6.3.3.5 Intensité des patrouilles

Intensité de patrouilles (Bamingui)

Mois	Nbre de patrouilles	Nbre de jours	Distances parcourues en véhicule	Nbre homme/jour	Secteur
Juillet	0	0	0	0	/
Août	0	0	0	0	/
Septembre	1	6	66	36	PK 3-Fougerolle-PNBB-Filla
Octobre	1	6	46	24	Filla
Novembre	1	6	132	36	Gounda
Décembre	2	9	278	108	Mare kaha, oukourou, conf.Ouallo-Mbengou-piste Balembi, PK84 opposée Nguinnon
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>27</b>	<b>522</b>	<b>204</b>	



La faune sauvage reste encore menacée sur l'ensemble de la zone contrôlée par la conservation de Bamingui malgré les efforts qui sont déployés depuis des années par le programme ECOFAC-ZCV, lequel a été précédé par le PDRN. La reconstitution de la population animale du parc amorcée ces dernières années reste stationnaire voire même en régression du fait de la réduction des intensités des opérations de lutte contre le braconnage notamment pendant les périodes de transition entre les différentes phases des programmes.

Ce constat malheureux est également le fait des conséquences du mauvais comportement des autochtones eux-mêmes qui n'ont pas pris encore conscience du danger qui menace cette ressource naturelle renouvelable mais vulnérable ; pourtant cette ressource naturelle est leur propre patrimoine et la première source de revenus monétaires pour la sous-préfecture

Afin d'espérer à une véritable reconstitution de la faune sauvage à l'intérieur du parc national Bamingui Bangoran, il serait hautement recommandé :

- D'éviter la moindre accalmie dans la lutte contre toutes les formes de braconnage ; pour cela, les moyens nécessaires et adéquats devront être mis à disposition de la conservation.
- De faire de plus en plus d'efforts pour modifier les habitudes lointaines de populations concernant les activités de chasse considérées comme l'activité presque exclusive de production de revenus. Ces actions devront pour qu'elles aboutissent à de bons résultats être soutenues par des mesures de compensation, sinon les volontés d'une exploitation rationnelle et durable de cette richesse naturelle ne seraient qu'un vain mot.
- D'assurer une bonne surveillance des frontières avec les pays limitrophes notamment le Tchad car elles sont vastes et perméables ce qui est la source de nombreuses menaces contre l'intégrité du territoire national.
- De créer beaucoup de salines surtout dans la partie centre sud du Parc National de Bamingui Bangoran.
- Envisager une action de réintroduction des espèces éteintes ou en voie de l'être : Rhinocéros, Damalisque, Redunca, Guépard, Autruche dans le parc Bamingui Bangoran

#### **6.3.3.6 La collaboration avec les sociétés de chasse**

Il existe deux secteurs de chasse dans la zone de conservation de BAMINGUI où une collaboration avec les sociétés de chasse se fait en ce qui concerne les activités de lutte anti-braconnage et de sensibilisation dans les villages. Il s'agit de la zone de chasse Bamingui -Bangoran de M. Michel FUSY et la zone cynégétique villageoise Koukourou Bamingui exploitée par la société HUNTER AFRICA SAFARI dirigée par M. Marcel TYRAN. Les activités de LAB menées en commun avec les deux sociétés de safari ont abouti aux saisies dont l'état est comme ci-après :

Centrafrique safari : 2 armes de fabrication artisanale et 6 braconniers locaux.

Hunters Africa : 3 armes de fabrication artisanale, 2 munitions et 3 câbles métalliques.

### 6.3.3.7 *Affaires Contentieuses*

Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre, deux (2) PV ont été établis à l'encontre des délinquants cités ci-dessous :

*Affaire : MBAÏKO Jonas, MBOUKA Ferdinand, ABDEL-KADRE alias KATRE*

Transfert à la Justice de Ndélé

PV N° 156/MEFCP/CAB/SG/DGSR/DRN°4/ND.04

Nature de délit : Abattage d'un éléphant femelle

Lieu ; ZCV BB

Pièces à conviction ; 1 arme artisanale + une queue + viande.

*Affaire : MAGBADJA Jean, MAGOKARA Jérôme alias Radium, NDOFARA Jean alias BOKASSA*

Transférés à la Justice de Ndélé

PV N° 175/MEFCP/CAB/SG/DGSR/DRN°4/ND.04

Nature de délit : abattage d'un éléphant femelle

Lieu : ZCV Bamingui Bangoran

Pièces à conviction : 2 pointes d'ivoire, 1 arme artisanale, 1 crâne et 1 fémur.

### 6.3.3.8 *Activités du volet suivi écologique*

Il n'y avait qu'un seul agent, son contrat était arrivé à terme le 30/11/2004, il ne s'occupait que de relever les données Agro météorologiques et hydrologiques, les patrouilles d'observation pour inventorier les espèces animales n'ont pas été exécutés faute des moyens.

S'agissant des données agro météo- hydrologiques,

Les paramètres enregistrés, et archivés, dans le Parc Météo de Bamingui sont :

- Température à partir des différents thermomètres sous abri et dans le sol à différentes profondeurs
- Evaporation piche
- Vitesse du vent
- Pluviométrie.

### 6.3.3.9 *Activités à caractère social et Communautaire (ZCV)*

Plus de 5 cas d'évacuation sanitaire à Ndélé ont eu lieu.

Le projet a apporté un appui également à la réalisation des travaux d'intérêt commun par la fourniture de moyen de transport (Tracteur agricole) pour :

- Le transport de matériel et du sable pour la finition du dispensaire AYOLO,
- Le transport des bois et pailles à Ngouassa et CAS
- Le transport des équipes pour les travaux d'ouverture des pistes dans les ZCV de Bamingui Bangoran qui relèvent de la responsabilité des communautés villageoises.

### **6.3.3.10 Activités de pêche et leur impact sur la faune aquatique et terrestre**

La pêche connaît un développement remarquable depuis que les activités de lutte contre la chasse illicite ont été intensifiées. Elle constitue désormais une source significative de revenus des ménages.

La pêche se pratique dans les rivières et marigots qui sont situés à l'intérieur des zones de chasse. En effet les secteurs amodiés renfermant presque tous les cours d'eaux importants et riches en poisson. Ces cours d'eaux sont sources de conflits réguliers entre les agents de protection de la faune et les populations lorsque les dispositions du code de protection de la faune interdisant toutes les activités humaines dans les aires protégées doivent être appliquées.

La pêche se pratique toute l'année même pendant la saison des pluies, période de la reproduction des poissons. Les pêcheurs non seulement utilisent de mauvaises techniques de pêches (barrage, filets à petites mailles, empoisonnement des cours d'eau avec des produits chimiques) mais plus, se livrent au braconnage intense dans le parc et les secteurs amodiés.

### **6.3.3.11 Considérations générales en ce qui concerne la Conservation de Bamingui**

Le Parc National de Bamingui-Bangoran fait partie intégrante des aires protégées de la République Centrafricaine dont une partie, la réserve intégrale de Vassako BOLO, est située en plein cœur dudit parc. Cette réserve fait partie du programme MAB de l'UNESCO. Sa faune jadis très abondante et très variée, connaît une baisse accélérée due essentiellement aux activités humaines ; la stratégie de gestion de la gestion communautaire à travers les trois Zones Cynégétiques Villageoises devrait être le moyen d'intégrer les populations locales dans la prise de décision dans la gestion des Ressources Naturelles. Ces Zones Cynégétiques Villageoises devraient aider à réduire le braconnage dans le Parc National de Bamingui-Bangoran et améliorer la reconstitution de la population animale

## **6.3.4 CONSERVATION DE MANOVO**

La zone d'action sous le contrôle de la conservation de Manovo est constituée essentiellement de la partie sud, sud ouest et centrale du parc national Manovo Gounda Saint Floris

### **6.3.4.1 Travaux d'aménagement des pistes et des radiers**

Neuf équipes de manœuvres temporaires ont commencé à travailler dans le Parc National Manovo-Gounda-Saint Floris (MGSF) à partir du 23 novembre 2004 pour finir le 20 décembre 2004.

Les travaux ont consisté à des réouvertures des pistes, coupes des branches et troncs d'arbres qui traversent la voie, et la destruction à la pioche des termitières et les monticules qui se dressent sur la voie.



### Les pistes aménagées (Manovo):

Pistes	Kilomètres
Pistes des crêtes	165
Pistes des Esclaves	85
Basse MANOVO	120
Basse KOUMBALLA rive gauche	145
Basse KOUMBALLA rive droite	90
Deuxième Bretelle source GOUNDA	20
Deuxième Bretelle source KOUMBALLE	20
Piste DANGAVAYA	25
GOUNDA pont	43
AHAMIT	29
MANTSOUROU	22
MANGABA I	36
<b>Total</b>	<b>800</b>

#### 6.3.4.2 Activités LAB (Manovo)

L'épineux problème de cette zone de conservation reste et demeure la fréquente colonisation de la Haute Manovo par les diamantaires d'une part et l'afflux massif des pêcheurs principalement de nationalité tchadienne confondus aux habitants des villages de l'axe N'Délé-N'Garba, riverains du PNMGSF, dans le parc d'autre part.

En effet, des tentatives de solutions ont été faites dans le but d'épargner le parc d'une part et de satisfaire les populations d'autre part. C'est ainsi qu'une mission interministérielle (Eaux & Forêts/Mines) est venue à N'Délé en vue de délimiter une zone en dehors du parc où l'exploitation du diamant devrait se faire. Malheureusement la zone délimitée n'a pas rencontré l'agrément de ces miniers braconniers qui continuent d'envahir le secteur en dépit de multiples interventions des équipes de patrouilles qui détruisent les campements et saisissent le matériel d'exploitation.

Pour ce qui est des pêcheurs, dans un but humanitaire et afin de pouvoir contrôler ces flux, le programme, en collaboration avec la Direction régionale n°4 des Eaux et Forêts, avait institué aux mois d'avril mai 2004, des pêches organisées en groupements à l'intention des populations de N'Délé et celles des villages situés de l'axe N'Délé-N'Garba. Cette expérience s'est avérée non concluante parce il n'a pas été possible d'empêcher les incursions de Tchadiens.

#### Intensité de patrouilles (Manovo)

Mois	Nombre de patrouilles	Nombre de jours	Nombre homme/jour terrain
Juillet	03	18	180
Août	02	12	120
Septembre	03	18	270
Octobre	03	20	280
Novembre	02	11	110
Décembre	03	18	270
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>97</b>	<b>1230</b>

Deux types de patrouilles étaient organisés :

- Patrouille rapprochée (2 à nuits)
- Patrouille éloignée (5 à 10 nuits).

Au cours du semestre 18 patrouilles ont été effectuées pour une durée totale de 97 jours représentant 1230 hommes /jours terrain dans les secteurs ci-dessus énumérés :

- Secteur GOUNDA Campement 6 patrouilles
- Secteur KOUMBALA 4 patrouilles
- Secteur Haute KOUROU 1 patrouilles
- Secteur Haute MANOVO 1 patrouilles
- Secteur DAIDOULO 1 patrouille
- Secteur GORDIL 2 patrouilles
- Alentours base Manovo 3 patrouilles

Deux de ces patrouilles ont été effectuées en collaboration avec les SVP de Sangba – Bamingui et Gordil. Une patrouille a été effectuée avec les FACA et les SVP des trois (3) autres bases. Le nombre de nuits passées sur le terrain durant toutes les périodes de patrouilles est de 107 nuits.

#### **6.3.4.3 Résultats des opérations LAB (saisies et arrestations)**

Trente et une personnes sont été arrêtées et conduites à la base pour procédure judiciaire. Les équipements suivants ont fait l'objet de saisie pendant les opérations LAB.

- Arme moderne 1
- Arme de fabrication locale 2
- Munitions de chasse 1
- Vélo 1
- Câbles 5
- Sagaies 1
- Filets 35

#### **6.3.4.4 Affaires contentieuses**

Trois délits s ont été constatés par procès verbaux et envoyés au Tribunal de grande instance de Ndélé. Les détails de ces délits sont les suivants :

- GAHI KAMANE, KARAGOUME KAMANE, DJOUMA SOUMAÏNE, et vingt sept autres personnes tous résidents à SARH (TCHAD). Procès verbal de délit n° 005/MEFCP/CAB/PEP3/CZCV/DP/CM du 01/11/04.
- SALLET Ambroise, résident à Ndélé. Procès verbal de délit n° 004/MEFCP/CAB/PEP3/CZCV/DP/CM du 19/07/04. Nature de délits : Complicité de chasse dans le Parc

#### **6.3.4.5 Etat de la Faune du parc national Manovo Gounda Saint Floris**

Malgré le braconnage local et étranger qui reste bien encore présent à l'intérieur du parc, la faune de manière générale, excepté certaines espèces comme le cob de Buffon, semble se maintenir à un état encore acceptable. En effet, les rapports de patrouilles dans le parc

font état de fréquentes présences d'espèces animales telles que : buffle, éland de Derby, girafe, potamochère, phacochère, bubale etc. Il faut noter qu'après les feux de brousse de novembre à décembre 2004, plusieurs empreintes et crottes d'espèces considérées relativement rares (lion, panthère, hyène, serval) ont été observées.

D'une manière générale, le Parc national Manovo-Gounda-Saint Floris renferme encore un nombre aussi important de grands mammifères que de petits et moyens.

#### **6.3.4.6 Des activités à caractère social**

##### **6.3.4.6.1 Activités scolaires**

La base dispose d'une école primaire fondamentale I à cycle complet (CI – CM). On compte au total 115 élèves dont 46 filles pour tout le cycle. Les élèves sont encadrés par trois (3) enseignants.

- un fonctionnaire de l'Etat
- un instituteur en instance d'intégration payé par le Projet.
- un agent parent payé par les parents d'élèves.

En l'absence d'une titulaire la garderie n'est pas fonctionnelle cette année.

##### **6.3.4.6.2 Activités sanitaires**

La base de Manovo située à 30 Km de N'Délé où il y a un hôpital préfectoral, a actuellement une population d'environ 250 à 300 personnes après la première compression de personnel qui a eu lieu en septembre 2004. Il faut cependant distinguer trois catégories de personnes vivant sur ce site : les employés et cadres du Projet, les familles des employés et cadres du projet et la population flottante.

Plus de 670 interventions/consultations ont été effectuées par le dispensaire de Manovo. Ce dispensaire est tenu par un Assistant de santé (en instance d'intégration) payé par le Projet. Il assure les premiers soins de santé. C'est le Comité de Gestion (COGES) qui approvisionne jusqu'ici le dispensaire en produits pharmaceutiques.

#### **6.3.5 CONSERVATION DE GORDIL**

Cette zone de conservation est la seule structure de la composante ZCV du programme ECOFAC RCA installée dans la préfecture de la VAKAGA ; elle a comme zone d'action toute la partie nord est et nord ouest du parc national Manovo-Gounda-Saint Floris pour ce qui concerne les activités de lutte contre le braconnage ; elle couvre également deux ZCV : ZCV Délémbe Sergobo et la ZCV Barh Aouk Ouandja VAKAGA.

##### **6.3.5.1 Travaux d'aménagement des pistes de surveillance**

En plus des radiers, trois types de pistes sont généralement entretenus :

- dans le parc
- dans les Zones Cynégétiques Villageoises
- les pistes rurales reliant les villages



Concernant les pistes et radiers entretenus par le projet, les travaux avaient été exécutés en deux périodes, la première au mois de septembre et la deuxième en décembre. En tout, un réseau de 817 kilomètres de pistes et radiers a été entretenu. Seules les pistes prioritaires l'ont été retenues pour des raisons de restriction budgétaire du fait du financement tirant à sa fin.

#### Réouverture des pistes (Gordil).

Désignation	Distances en Km
Première période : Mois de septembre 2004	
Radier VAKAGA	07
Base Aérodrome	06
Piste Mourma	33
<b>Sous/Total</b>	<b>46</b>
Deuxième période : Mois de Décembre 2004	
Piste des Esclaves-Goro	61
Radier Vakaga-Village Vakaga	66
Piste Dongolo I-Gounda	71
Piste Dongolo II-Croisement Dongolo I	35
Piste Piste Mandangou-Confluent Gounda	109
Piste Kameroun-Grande Minia	92,4
Piste Mare 8-Youkouya-Ile des Oiseaux	47,7
Piste Kameroun-Village Vakaga	36
Radier Gounda-Kameroun	75
Piste Dongolo II-Youkouya	35
Piste limite Ancien village	66,6
Mare 1-Goro	54
Madagangou-Kamer	22,3
<b>Sous/Total</b>	<b>771</b>
<b>Total</b>	<b>817</b>

#### 6.3.5.2 Activités de LAB (Gordil)

Ces activités, comme de coutume en cette période de l'année surtout de la mi-août à la mi-décembre, ont été perturbées par de fortes crues ayant provoqué des inondations pendant plus de trois mois et rendant ainsi inaccessible la Base. Les sorties sur terrain au-delà de 5 Km de rayon autour de Gordil en véhicule ou à pied étaient également impossibles.

Le changement de Conservateurs a également perturbé les activités de LAB avec seulement 7 patrouilles effectuées durant cette période.

#### Intensité des patrouilles (Gordil)

Mois	Nombre de patrouilles	Nombre de jours	Nombre homme/jour terrain
Juillet	00	00	00
Août	00	00	00
Septembre*	01	6	18
Octobre	01	7	56
Novembre	03	12	168
Décembre	03	10	210
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>35</b>	<b>452</b>

### 6.3.5.3 Santé

Le centre de santé de Gordil est tenu par un Infirmier Diplômé d'Etat en instance d'intégration dans la fonction publique, entièrement pris en charge par le projet ECOFAC ZCV. En plus des activités traditionnelles de soins qu'effectue le centre, l'unité de conservation de Gordil a apporté un appui logistique dans le cadre de la Journée Nationale de Vaccination (JNV) dans la Commune de OUANDJA.

Plus de 480 interventions/consultations ont été effectuées par le dispensaire de Gordil.

Il est à remarquer que les séances de vaccination que sont appelés généralement à exécuter les centres de santé comme le BCG, DTC-Polio, VAT fièvre jaune, ne sont pas faites au niveau du centre de santé de Gordil pour deux raisons, la première liée au problème de ravitaillement en vaccins et la deuxième, le manque de pétrole devant assurer le maintien de la chaîne de froid.

### 6.3.5.4 Education

Depuis le départ de l'Instituteur titulaire du poste de directeur, l'école connaît en terme d'enseignants, un problème d'effectif. Des démarches sont entreprises auprès de l'Inspection d'académie du Nord-est pour qu'une solution soit trouvée.

### 6.3.6 CONSERVATION DE LA ZONE DE SANGBA

La Conservation de la Zone Pilote de Sangba n'est pas restée à l'abri de la réduction du personnel au 30 novembre 2004 due à la restriction budgétaire. C'est ainsi que pour le dernier semestre, le personnel employé a été très réduit.

#### 6.3.6.1 Des travaux d'ouverture et réouverture des pistes

Au total Dix 18 pistes d'une longueur totale de 985.8 kilomètres ont été rouvertes en deux tranches

Pistes rouvertes et radiers (Sangba) :

Désignation	Distances en Km
Première tranche	
Piste Sangba-Bamingui	120.0
Piste Evré	105.0
Piste PK80-Boumbala-Mbira-Godovo	68.5
Da – croisement Kpata	23.5
Source Ndatchezo-Manovo-Gbatou	42.4
Koumbala	53.1
Sangba Pont naturel	30.0
Bagoran ARI	38.0
Marigot Bougou-Rivière Bamingui	46.0
Source Manovo rive droite	36.0
Source Manovo rive gauche	42.8
Ngoudjourou-source Bamingui-Pont naturel	52.2

Désignation	Distances en Km
Piste Kanorus	42.0
Deuxième tranche	
Piste Tolissio	40.0
Piste Mandaba I, II, III	81.7
Piste Gbolo	13.0
Piste Trofaï-Mongba	75.7
Piste Gbatou	75.9
<b>Total</b>	<b>985.8</b>

### 6.3.6.2 Activités LAB (Sangba)

Les activités de LAB comme sur les autres bases du projet ont connu quelques difficultés pour les raisons d'effectif du personnel qui a été réduit mais également du fait des incessants va et vient des SVP en juillet et Août entre Bangui et Sangba pour finaliser leur dossier d'intégration dans la fonction publique. Un autre fait à mentionner est celui évoqué déjà dans les paragraphes précédents du rapport, à savoir le changement de tous les conservateurs, responsables des opérations de LAB

### 6.3.6.3 Intensité des patrouilles (Sangba)

Intensité des patrouilles (Sangba)

Mois	Nbre de patrouilles	Nbre de jours	Distance parcourues en véhicule	Nbre homme/jour
Juillet	0	0	0	0
Août	2	5	148	50
Septembre*	1	23	786	138
Octobre	2	13	123	104
Novembre	2	13	163	130
Décembre	2	13	393	26
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>67</b>	<b>1613</b>	<b>448</b>

### 6.3.6.4 Santé

Au niveau du dispensaire de juillet à décembre 2004, le responsable de ce service a procédé à des soins curatifs, préventifs, des accouchements, des analyses en laboratoire et aux vaccinations. Plus de 460 interventions/consultations ont été effectuées par le dispensaire.

En ce qui concerne les vaccinations, c'est l'hôpital Préfectoral de N'délé qui fournit les vaccins au dispensaire de Sangba. Ce dernier devrait étendre ses activités vaccinales aux villages environnants tels qu'Idongo, Mballa, Krakoma et Kpata. Mais face aux difficultés que traversent le projet, un moyen roulant n'a pu être mis à la disposition du dispensaire pour lui permettre de procéder à une action étendue. La vaccination a seulement eu lieu sur la base de Sangba au cours des mois de juillet à décembre 2004 et ont concerné le BCG, la Poliomyélite, le DTC, la Fièvre jaune, la rougeole et le VAT (Vaccin Anti Tétanique) de juillet à septembre 2004.



### 6.3.6.5 Education

Au niveau de l'école pourtant à cycle complet et comptant 118 élèves, un problème se pose au niveau de l'effectif des enseignants. Au lieu de 3, comme ce fut le cas les années d'avant, à la fin de l'année académique 2003-2004, le troisième enseignant qui y était affecté par l'Inspection d'Académie du Nord-Est, a trouvé un poste ailleurs.

### 6.3.7 VOLET ZONES CYNÉGÉTIQUES VILLAGEOISES

Les activités principales menées au cours de ce semestre en ce qui concerne le volet ZCV étaient :

- l'élaboration des nouveaux protocoles d'accord de location des zones suite aux recommandations arrêtées au cours de la réunion de clôture de la saison cynégétique 2003 /2004.
- la définition des quotas d'abattage des animaux pour la saison 2004/2005.
- les travaux d'aménagement des pistes de surveillance et de chasse dans les ZCV.

Concernant le nouveau protocole de location des ZCV, les innovations résident dans les modes de calcul de redevance d'utilisation de la zone qui désormais est basé sur la richesse des zones et en particulier des espèces phares. Aussi les taxes et redevances devraient être payées selon un échéancier prédéfini et des pénalités de retard sont prévues pour les guides et les sociétés de chasse qui ne respecteraient pas leurs engagements en ce qui concerne ces paiements.

Les propositions de quota selon les différentes ZCV ont été remises au département et défendues lors des travaux de la commission ministérielle d'attribution des quotas d'abattage, des secteurs de chasse et d'agrément des guides de chasse. Cette commission a accepté dans sa grande majorité les propositions faites et présentées par le chef de composante. L'APFC a été représenté aux travaux de la Commission par le responsable de la société Oubangui Safa.

Quotas attribués par ZCV :

Animaux	Idongo Da Bangoran	Bohou Kpata	Bamingui Bangoran	Koukourou Bamingui	Miangoulou	Manovo Zamza	Bahr Aouk Ouan Vak	Délémbé Sergobo	Secteur 28 BIS	Total
Eland de Derby	8	3	6	6	0	4	2	0	1	30
Buffle	20	15	10	5	0	4	2	0	4	60
Bongo	2	2	0	0	0	1	0	0	0	05
Léopard	2	1	2	2	0	1	1	0	1	10
Lion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hippotrague	5	0	5	5	0	4	2	0	1	22
Bubale	7	1	5	4	0	1	2	0	1	21
Lelwel										
Guib hamach	7	4	3	4	0	2	3	0	3	26
Ourébi	5	1	2	2	0	3	4	5	3	25
Céph de Grimm	6	3	3	4	0	4	4	5	3	32
Céph à flancs roux	7	5	2	5	0	4	2	0	3	28
Céphalophe bleu	4	6	1	3	0	2	0	0	3	19
Céph. à dos Jau	2	3	0	1	0	2	0	0	1	9
Potamochère	5	6	2	4	0	2	0	0	3	22
Phacochère	7	4	6	5		4	8	0	4	38
Hylochère	1	1	0	0	0	1	0	0	0	3
Sitatunga	1	0	0	1	0	0	0	0	1	3
Babouin	20	4	4	8	0	4	0	0	1	41
Cob de Buffon	0	0	0	3	0	0	2	0	0	5
Cob Defassa	0	0	0	3	0	1	0	0	0	4
Grand Koudou	0	0	0	0	0	0	4	4	0	8
Cob des roseaux	0	0	2	0	0	0	4	0	0	6
Damalisque	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2
Céph de Baie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Céph. Peter	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pintade grise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Civette	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Serval	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Enfin, les travaux d'aménagement des pistes et des campements qui ont démarré en début du mois d'octobre en collaboration avec les guides ont été réalisés.

Dans les communautés villageoises les actions menées sous la supervision des membres du staff techniques, notamment les constructions des infrastructures sociales (écoles, dispensaires, puits ...), avec les fonds des communautés continuent de bénéficier des appuis du personnel et des moyens de la composante notamment pour le transport des matériaux de construction et du personnel technique. Ces travaux sont faits et ont été contrôlés entièrement par le staff technique.

### 6.3.8 DES ACTIONS DE PARTENARIAT AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Les actions essentielles menées au cours du semestre avec le secteur privé sont de deux types ; il s'agit de :

- La participation avec le Ministre de tutelle au dîner des éléphants organisé en début du mois de juin 2004 pour soutenir les organisateurs de safari dans la vente aux enchères de safaris en vue de trouver des ressources financières nécessaires pour l'appui à apporter à la composante pour les opérations de LAB ; il convient de noter que cette opération a permis de réunir environ 90.000 Euros en faveur de l'APFC.
- Finaliser les démarches entreprises auprès des différents départements ministériels en vue d'une part, d'obtenir la reconnaissance de l'APFC par le Ministère de l'Intérieur, et d'autre part d'aboutir à la signature d'un protocole de collaboration entre l'association et le Ministère des eaux et Forêts en matière de lutte contre le braconnage. Le projet du protocole proposé par le chef de composante a été accepté et signé par les deux parties, à savoir l'APFC et le Ministre des eaux et Forêts.

### 6.4 DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les difficultés que la composante a toujours rencontrées sont au niveau de l'éloignement de sa zone d'action de la capitale, seul endroit d'où partent les approvisionnements en matériels, équipements et fournitures diverses pour le fonctionnement du projet. Ces difficultés sont devenues plus graves à l'heure actuelle avec les dégradations très avancées des routes vers le nord. Aussi sont venus s'ajouter aux problèmes d'enclavement ceux dus aux insuffisances de moyens financiers et humains résultant des mesures prises pour arriver à dégager des ressources budgétaires pour la période de transition dont la durée n'a cessé de s'allonger. Ceci mettra en danger les acquis du programme si aucune solution n'est trouvée. L'arrêt total éventuel des opérations de lutte contre le braconnage est un risque important dont les conséquences seront particulièrement graves.

Les énumérations ci-dessous résument l'état des difficultés de la composante :

- Le très faible effectif en SVP devant assurer la surveillance de toute la Zone contrôlée par le programme.
- La difficulté à approvisionner les bases en carburant du fait de l'impraticabilité de la route nationale qui dessert la zone d'action du projet ; il était désormais très difficile de faire accepter à un transporteur de monter du carburant ou du fret au nord à cause du mauvais état des routes.
- L'insuffisance des matériels de transmission.
- La vétusté de l'armement et une dotation en munitions insuffisante (toutes les armes qui sont utilisées par le projet, sont celles affectées depuis 1988, date de la mise en place de la première phase du PDRN elles n'ont jamais été renouvelées).
- L'épineux problème de colonisation de certains secteurs de chasse amodiés et zones cynégétiques villageoises par les diamantaires, problème qui prend ces dernières années des proportions importantes et qui devient de plus en plus difficile à contrôler.



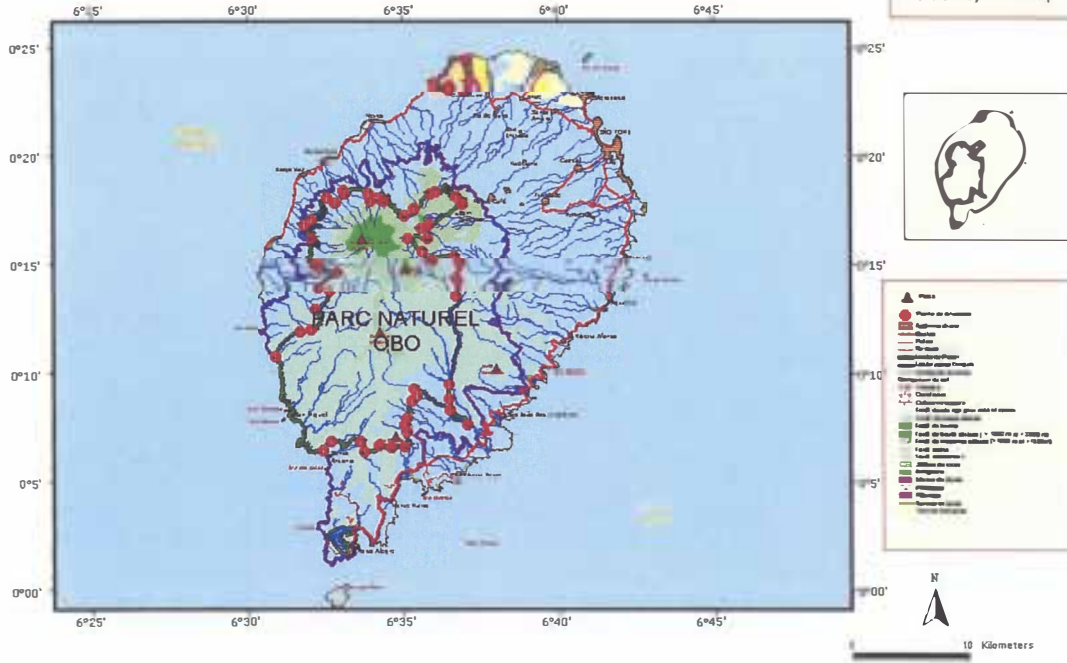
## 6.5 CONCLUSION

Malgré les contraintes auxquelles la composante est confrontée, il convient de noter que les activités prévues au cours de ce semestre (§ 8.2) sont réalisées dans leur grande majorité. La grande inquiétude reste celle de savoir si réellement la période de transition sera courte et que la prochaine phase du programme démarrera tôt pour éviter que le braconnage local et étranger ne reprenne avec une très grande intensité faute de ne pouvoir maintenir les surveillants pisteurs en activité.

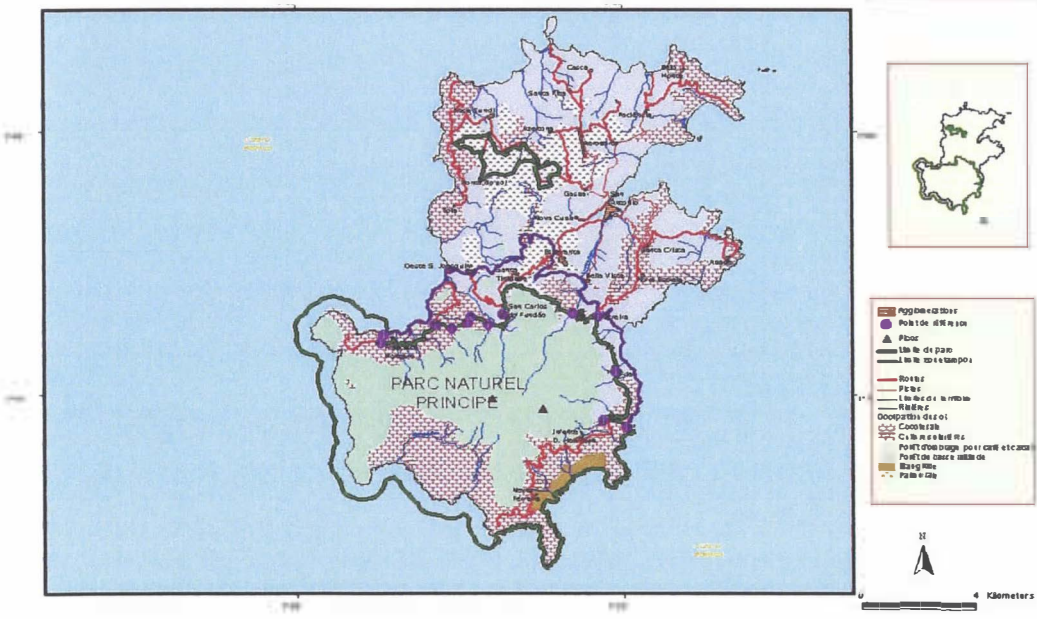
# 7 SÃO TOME E PRINCIPE



COMPOSANTE  
Sao Tomé) et Príncipe



COMPOSANTE  
Sao Tomé et Príncipe



## 7.1 INTRODUCTION

### *Objectifs :*

- Conservation du parc naturel OBO comme zone de protection intégrale, réservoir de biodiversité et espace de recherche ;
- Développement socio-économique des populations périphériques du parc par l'agroforesterie et la valorisation durable des ressources naturelles

### *Résultats attendus :*

- Aménagement de l'aire protégée et de ses zones périphériques
- Développement du tourisme de nature et valorisation des activités de conservation des ressources naturelles
- Protection des espèces menacées
- Suivi des activités des recherches
- Appui aux initiatives privées
- Mise en œuvre d'un suivi écologique dans l'aire protégée et ses zones périphériques

Depuis le départ de l'Assistance Technique, la composante est dirigée par le Directeur National. La cogestion et la supervision des activités et des engagements sont faits par l'administrateur et le coordinateur de la CC. A cet effet les missions régulières à Sao Tomé (environs tous les deux mois) ont été effectuées par la l'Administrateur de la CC.

En l'absence de fonds de contrepartie, les fonds FED très limités disponibles pour la composante n'ont permis que des activités visant la préservation des acquis (base vie de Bom Successo, Jardin Botanique, déménagement au bureau fourni par l'Administration). Aucune activité d'aménagement et de suivi écologique du parc naturel n'a pu être entreprise.

## 7.2 FONCTIONNEMENT DE LA COMPOSANTE

### 7.2.1 AMÉNAGEMENT DU BUREAU FOURNI PAR L'ADMINISTRATION

Suite aux contraintes budgétaires, la composante a mis fin au contrat de bail pour les locaux qu'elle occupe depuis plus de 10 ans. La tutelle a mis à disposition de la composante un bureau au sein du bâtiment de l'Administration. Les anciens bureaux ont été remis en état conformément au contrat de bail, et le nouveau bureau a été aménagé par la composante.

### 7.2.2 AMÉNAGEMENT DE LA BASE VIE ET DU JARDIN BOTANIQUE

Les travaux d'entretien de base de la base vie de Bom Successo et le Jardin Botanique ont été poursuivis par la composante durant ce semestre. Il s'agit essentiellement de frais de bureaux, le personnel d'entretien et de gardiennage, les frais d'entretien des infrastructures du site, du petit équipement pour l'herbarium et les frais de transport /entretien de véhicules assurant le transport du personnel entre Sao Tomé et Bom Successo.

Deux missions de collectes de plantes endémiques saotomiennes pour le Jardin Botanique ont également eu lieu sur les deux îles. Il convient de rappeler que le Jardin Botanique a également bénéficié d'un appui du projet FFEM dans le cadre des actions de mise en valeur touristique du site.



L'accès au site de Bom Sucesso reste néanmoins difficile pour des véhicules ordinaires à cause du mauvais état des dernières 3 km. Des discussions ont été entamées avec la SNEAE (structure de l'état chargée des travaux de réhabilitation des routes de l'île) et les services de l'ON pour voir dans quel mesure la réhabilitation de la piste d'accès pourrait être inscrit dans le programme national des routes, avec un co-financement du FFEM. Les négociations se poursuivent.

### 7.2.3 CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT DU CAMPEMENT DE PRAIA JALE

Les derniers travaux de remise en état du campement de Praia Jalé ont été réalisés durant ce semestre afin de le rendre opérationnel pour une activité touristique. De nombreux échanges entre ECOFAC, FFEM, MARAPA et AFVP ont eu lieu afin de trouver une modalité d'intervention permettant de baser un volontaire (spécialiste en écotourisme de l'Université de Montpellier) à Praia Jalé. Ce volontaire devrait être géré par AFVP, encadré sur le terrain par l'association MARAPA et financé par FFEM. Le volontaire doit pouvoir démarrer au 1<sup>er</sup> semestre 2005.

### 7.2.4 ESPÈCES PHARES

#### 7.2.4.1 *Tortues marines*

A travers les activités du projet Espèces Phares des centres d'incubation d'œufs de tortues marines ont été maintenus à Sao Tomé (Praia Jalé) et Príncipe (Praia Grange). Les travaux ont été confiés à l'association saotomienne MARAPA. Le rapport annuel du projet Espèces Phares présente de manière détaillée les activités menées pour les tortues marines à Sao Tomé.

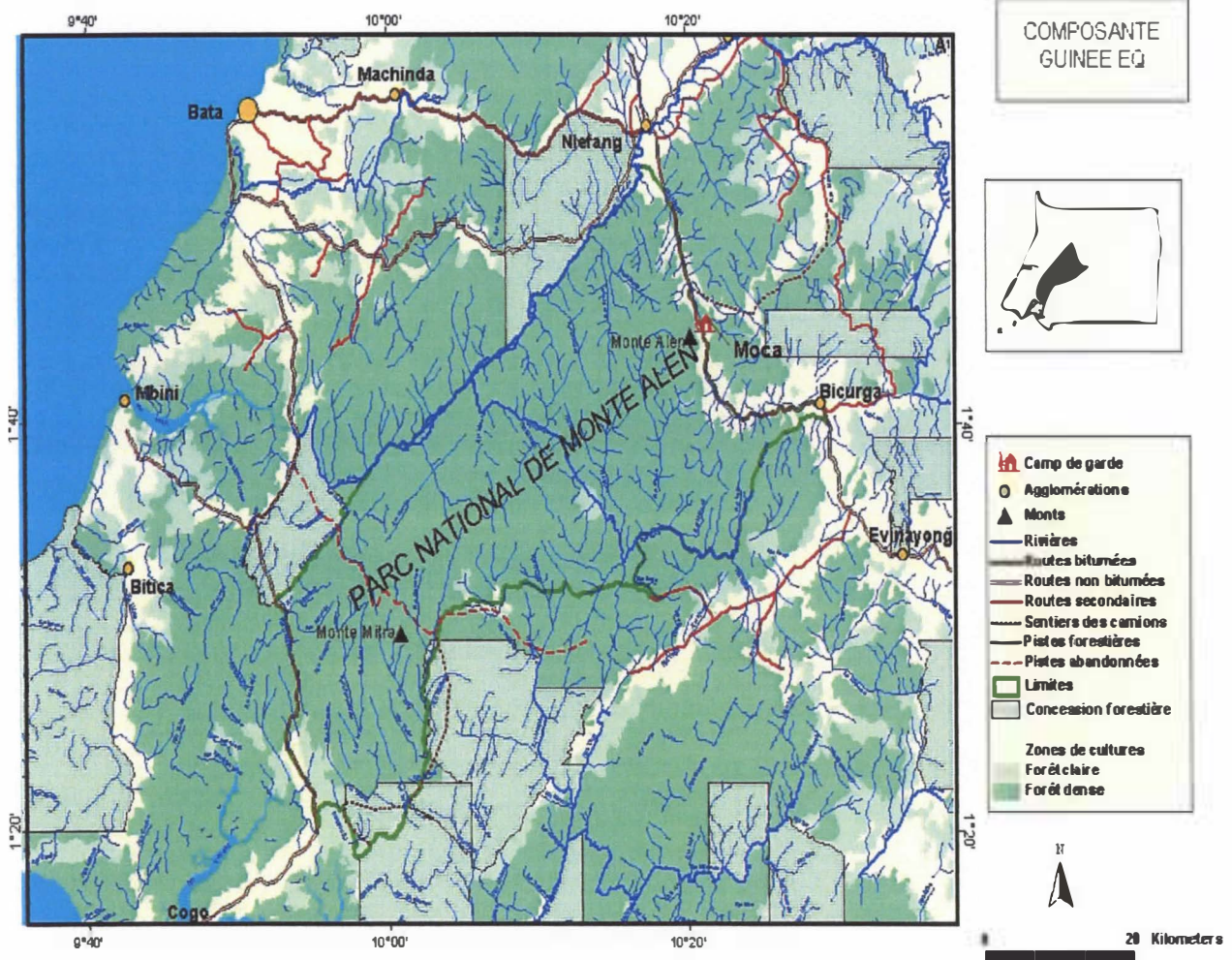
#### 7.2.4.2 *Baleines*

Dans le cadre du projet Espèces Phares un protocole d'accord a été élaboré entre ECOFAC, WCS et Projecto Delfim pour le suivi des cétacés à Sao Tomé :

- Déterminer l'abondance relative des baleines à bosse et autres cétacés qui fréquentent la zone pendant la période d'étude ;
- Obtenir des données de photo-identification pour les comparer avec d'autres régions de l'Atlantique sud. Ceci servira plus tard à comprendre le comportement migratoire des baleines dans cette zone ;
- Obtenir des enregistrements de chants de baleines afin de les comparer avec des enregistrements de chants d'autres zones ;
- Obtenir des échantillons de biopsie pour l'analyse génétique dans le but de déterminer le sexe des individus prélevés et à plus long terme pour rechercher le lien entre les baleines à bosse rencontrées à São Tomé et Príncipe avec les autres populations de l'Atlantique sud.
- Diffuser les résultats de ces recherches au niveau d'organismes et institutions locales par des ateliers et rapports d'activités.

Les travaux ont démarré en octobre et les résultats feront l'objet d'un rapport technique préparé par la coordination de l'Espèces Phares.

## 8 GUINEE EQUATORIALE



## 8.1 INTRODUCTION

Les objectifs en début de la phase III du programme étaient :

- la conservation du parc national de Monte Alen comme réservoir de biodiversité et espace de recherche
- le développement socio-économique des populations des zones périphériques du parc par le développement rural et la gestion durable des ressources naturelles

Les résultats attendus étaient les suivants :

- plan d'aménagement et de gestion du parc
- création d'une structure de gestion autonome
- système de production agricole et de valorisation des ressources naturelles
- structure opérationnelle d'exploitation éco-touristique du site et des modalités de redistribution des revenus
- programmes de recherche scientifiques et de suivi écologiques

## 8.2 FONCTIONNEMENT DE LA COMPOSANTE

Depuis le départ de l'Assistance Technique en début de 2004, la composante est dirigée par le Directeur National. La cogestion et la supervision des activités et des engagements sont faites par l'administrateur régional de la CC. Des missions en GE à cet effet ont été prévues environ tous les deux mois par la Coordination.

Suite aux malversations commises par l'ancien Directeur National de la composante le Ministère de tutelle a nommé un nouveau Directeur National, Mr MAYO NGUEMA Nicolas, à la tête de la composante en date du 08/06/04 après un intérim assuré par le Directeur d'INDEFOR, Mr. Crisantos OBAMA. Ces changements de personnel à la direction, combiné avec l'absence d'une Assistance Technique pour la composante, n'ont certainement pas aidé la composante à maintenir un fil conducteur au niveau de ses activités. Par ailleurs les faibles budgets FED alloués à la composante ne lui ont pas permis d'assurer d'autres activités qu'un fonctionnement quotidien minimum.

### 8.2.1 PERSONNEL

Le Gouvernement s'est opposé au licenciement collectif du personnel, comme demandé par le bailleur de fonds. Toutefois, afin de dégager la responsabilité de l'Union Européenne sur ce personnel, la composante a procédé au licenciement collectif de tout le personnel. Certains ont été réengagés sur fonds FED via des contrats de prestations de services ne donnant plus droit à d'autres droits en fin de Programme (c'est principalement le cas du personnel administratif). La majeure partie du personnel a été réengagée sur les fonds de la contrepartie du gouvernement et est restée en place jusqu'au 31/12/04. L'administrateur et le Directeur National, assisté du Directeur Général de l'INDEFOR, ont réalisé des estimations quant à l'utilisation de la dotation pour le fonctionnement des six premiers mois de 2005. Toutefois, il n'était pas possible de maintenir tout le personnel en place et certains ont été remerciés au 31/12/04.



### 8.2.2 BUREAUX

Initialement, il était prévu que les bureaux de la composante soient abrités au sein des bureaux de l'INDEFOR. Toutefois, certains malentendus entre la composante et INDEFOR ont retardé ce déménagement. Il est même question que la Direction Régionale du Ministère de tutelle affecte un local distinct au Programme ECOFAC. Toutefois, que les bureaux de la composante se trouvent sous le même toit que ceux d'INDEFOR ou pas, cela n'enlève rien au rôle de supervision que doit exercer INDEFOR sur la composante, indépendamment de toute autre considération subjective. A plusieurs reprises, INDEFOR a fait appel à la Cellule de Coordination pour obliger la composante à rejoindre leurs locaux. Toutefois, la Coordination estime qu'il s'agit d'un problème relationnel purement interne à la composante et à son département de tutelle. La Coordination ne peut que conseiller la composante mais ne peut pas l'obliger à déménager vers les locaux d'INDEFOR alors que son ministère de tutelle lui affecte un local distinct.

### 8.2.3 ACTIVITÉS

Comme noté ci-dessus les activités menées par la composante sur les fonds FED se sont limitées au strict minimum de fonctionnement quotidien, notamment le fonctionnement des bureaux à Bata et Monte Alen et le maintien en état des véhicules.

Les fonds de contrepartie ont permis de couvrir les coûts des écogardes et les missions de surveillance, l'aménagement des nouveaux bureaux, le dispensaire, l'économat et les consommables pour l'hôtel. Aucun rapport technique sur ces activités n'a cependant été fourni par la Direction de la composante à la Cellule de Coordination.

Les fonds FFEM, quant à eux, ont permis de maintenir les acquis touristiques du parc en assurant l'entretien de l'hôtel, l'électrification de la base vie de Monte Alen et la réhabilitation de campements touristiques en forêt. Des panneaux d'information et de délimitation du parc ont également été réalisés grâce au financement du FFEM.

## 9 ANNEXES (TABLEAUX DE SUIVI BUDGETAIRE)

### ANNEXE 1 – Devis programme N° 3 Avenant N°4

<b>ANNEXE N° 1 : DEVIS PROGRAMME N° 3 - AVENANT N° 4</b>			
Composante	Budget DP 3	Avenant 4	Nouveau Budget
CAMEROUN	622.923.000	0	622.923.000
CONGO	589.423.000	-20.000.000	569.423.000
CENTRAFIQUE NGOTTO	395.665.000	-25.000.000	370.665.000
CENTRAFRIQUE ZCV	1.338.852.000	-95.000.000	1.243.852.000
COORDINATION	512.465.000	-50.000.000	462.465.000
GABON	350.859.000	0	350.859.000
GUINEE EQUATORIALE	219.968.000	0	219.968.000
SAO TOME ET PRINCIPE	136.998.000	-12.000.000	124.998.000
<b>TOTAL</b>	<b>4.167.153.000</b>	<b>-202.000.000</b>	<b>3.965.153.000</b>

ANNEXE 2 – DP 3 Evolution des dépenses par poste budgétaire au 31/12/04 (en XAF) (\*)

Annexe n° 2

DP 3 : Evolution des dépenses par poste budgétaire au 31/12/04 (en XAF) (\*)

Code	Poste budgétaire	CAMEROUN	CONGO	CELLULE	GUINEE EQ.	SAO TOME	RCA NGOTTO	GABON	RCA PDZCV	TOTAL	%
6011	Infrastr. Bâtiments	19.129.000	-	-	-	4.490.000	7.851.000	3.370.000	-	34.840.000	1,03%
6012	Infrastr. Pistes, routes	1.185.000	1.578.000	-	100.000	538.000	228.000	-	37.126.000	40.755.000	1,20%
6013	Infrastr. Ouvrages art	-	-	-	-	-	-	-	2.367.000	2.367.000	0,07%
6014	Aménagement espaces	-	-	-	-	4.176.000	-	0	1.211.000	5.387.000	0,16%
6021	Eqv véhicules engins	-	-	-	-	-	4.456.000	-	2.241.000	6.697.000	0,20%
6022	Eqv matériel de bur.	-	410.000	1.938.000	359.000	685.000	1.579.000	661.000	8.953.000	14.585.000	0,43%
6023	Eqv matériel technique	3.907.000	3.017.000	95.000	7.156.000	371.000	10.760.000	7.956.000	3.812.000	37.074.000	1,09%
6024	Eqv bâtiments	-	-	-	-	147.000	210.000	461.000	3.476.000	4.294.000	0,13%
6031	Fct véhicules et engins	72.889.000	73.654.000	5.793.000	20.187.000	18.080.000	63.293.000	62.337.000	319.951.000	636.184.000	18,75%
6032	Fct Bureaux et bât.	58.824.000	33.563.000	126.339.000	23.708.000	17.374.000	29.398.000	20.701.000	88.802.000	398.709.000	11,75%
6033	Fct Equipement tech.	8.398.000	4.924.000	9.438.000	4.463.000	2.048.000	4.680.000	4.200.000	16.227.000	54.378.000	1,60%
6034	Personnel	413.220.000	342.910.000	40.957.000	119.382.000	36.537.000	190.033.000	172.218.000	433.129.000	1.748.386.000	51,53%
6035	Déplacements	1.686.000	14.889.000	8.719.000	2.474.000	1.893.000	1.725.000	4.210.000	71.977.000	107.573.000	3,17%
6036	Frais financiers	729.000	974.000	376.000	797.000	1.594.000	281.000	439.000	495.000	5.685.000	0,17%
6037	Actions spécifiques	10.731.000	-	-	455.000	10.510.000	2.100.000	329.000	37.424.000	61.549.000	1,81%
6038	Honoraires et services	7.275.000	24.253.000	286.000	1.228.000	4.411.000	3.256.000	1.627.000	6.496.000	48.832.000	1,44%
6041	CTS	-	-	45.040.000	-	-	-	-	-	45.040.000	1,33%
6042	RAPAC	-	-	70.718.000	-	-	-	-	-	70.718.000	2,08%
605	Volet formation	-	-	25.557.000	-	-	-	-	-	25.557.000	0,75%
606	Volet Communication	-	-	13.811.000	-	-	-	-	-	13.811.000	0,41%
607	Volet Recherches	-	-	1.655.000	-	-	-	-	-	1.655.000	0,05%
6999	Apurement dettes	-	-	-	33.848.000	-	-	-	-	33.848.000	1,00%
7600	Participations	0	0	-5.008.000	0	0	0	0	0	-5.008.000	-0,15%

**Total consom. DP 3**

Consommation (Fca)	597.973.000	500.172.000	345.714.000	214.157.000	102.854.000	319.850.000	278.509.000	1.033.687.000	3.392.916.000	100,00%
( euros)	911.604	762.507	527.038	326.480	156.800	487.608	424.584	1.575.846	5.172.467	*****
Rappel Budget (Fca)	622.923.000	569.423.000	462.465.000	219.968.000	124.998.000	370.665.000	350.859.000	1.243.852.000	3.965.153.000	
Taux consom.au 30/06	96,0	87,8	74,8	97,4	82,3	86,3	79,4	83,1	85,6	



### ANNEXE 3 – Suivi budgétaire des dépenses effectuées dans le cadre des mesures d'accompagnement du Ntem

#### Annexe n° 3 : Suivi budgétaire des dépenses effectuées dans le cadre des mesures d'accompagnement du Ntem

Situation en date du 31/10/04										
Dépenses	Budget total action	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre et clôture	Total Dépenses	Solde sur Subvention	% cons.
1. Ressources humaines										
1,1 Salaires (montants bruts personnel local) 4										
1,1,1 Cadre d'appui à la conservation (2)	1.350.000	0	225.000	450.000	0			675.000	675.000	50,0%
1,1,2 Ecogardes (19)	11.400.000	1.140.000	1.900.000	2.660.000	1.140.000			6.840.000	4.560.000	60,0%
1,1,3 Chefs de postes et gardes chasses (10)	1.840.000	0	355.000	315.000	320.000			990.000	850.000	53,8%
1,1,4 chauffeurs (2)	1.836.000	196.170	390.148	270.148	209.563			1.066.029	769.971	58,1%
1,1,5 service gardiennage	468.000	0	75.074	135.659	14.489			225.222	242.778	48,1%
1,3 Per diems pour missions / voyages 5										
1.3.2. frais Auberge écogarde	320.000	0	0	0	0			0	320.000	0,0%
1,3,3.1 per diem gendarmes	320.000	0	0	0	0			0	320.000	0,0%
1,3,3,2 per diem DPEF	640.000	0	0	0	0			0	640.000	0,0%
3. Matériel et fournitures										
3,1 Achat ou location véhicules										
3,2 Mobilier, matériel d'ordinateur										
3,3 Pièces détachées pour machines, outils										
3,4 Autre										
3,4,1 Pharmacie et petit matériel de forêt	400.000	0	0	0	0			0	400.000	0,0%
3,4,2 Rations alimentaires de forêt (21 écogardes)	1.890.000	0	0	120.435	0			120.435	1.769.565	6,4%
4. Bureau local/coûts de l'Action 8										
4,1 Coût du/des véhicules										
4,1,1 Frais véhicules 4x4 (2)	4.860.000	605.620	360.000	308.150	545.700			1.819.470	3.040.530	37,4%
4,1,2 frais fonctionnement motos (6)	3.600.000	28.000	28.000	13.520	142.440			211.960	3.388.040	5,9%
4,4 Autres services (péages et divers missions de terrain)	50.000	5.000	4.500	8.500	0			18.000	32.000	36,0%
Coût administratif	20.000			17.212				17.212	2.788	86,1%
<b>TOTAL MENSUEL</b>	<b>28.994.000</b>	<b>1.974.790</b>	<b>3.337.722</b>	<b>4.298.624</b>	<b>2.372.192</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11.983.328</b>	<b>17.010.672</b>	<b>41,3%</b>
dont part cofinancement Etat	7.290.000	1.215.000	1.215.000	1.215.000	1.215.000	0	0	4.860.000	2.430.000	
dont part Ntem	21.704.000	759.790	2.122.722	3.083.624	1.157.192	0	0	7.123.328	14.580.672	
<b>TOTAL CUMULE</b>		<b>1.974.790</b>	<b>5.312.512</b>	<b>9.611.136</b>	<b>11.983.328</b>					

Consommation cumulée par rapport total action                      6,81%      18,32%      33,15%      41,33%

Consommation cumulée sur subvention Ntem                              3,50%      13,28%      27,49%      32,82%

## ANNEXE 4 – Suivi budgétaire financement FFEM

### ANNEXE 4

#### Suivi budgétaire financement FFEM

VOLETS	Budget FFEM	Mém 1 à 5	Mémoire n°6	Mémoire n°7	Tot dépenses	Solde
<b>VOLETS TRANSVERSAUX</b>	<b>85.761.123</b>	<b>37.753.786</b>	<b>9.352.966</b>	<b>17.304.232</b>	<b>64.410.984</b>	<b>21.350.139</b>
<b>Formation</b>	<b>48.646.453</b>	<b>26.125.326</b>	<b>9.352.966</b>	<b>4.143.437</b>	<b>39.621.729</b>	<b>9.024.724</b>
<i>Toutes formations</i>	48.646.453	26.125.326	9.352.966	4.143.437	39.621.729	9.024.724
<b>Promotion</b>	<b>37.114.670</b>	<b>11.628.460</b>	<b>0</b>	<b>13.160.795</b>	<b>24.789.255</b>	<b>12.325.415</b>
<i>Publications livres</i>	22.120.774	9.983.460	0	12.137.314	22.120.774	0
<i>Affiches et dépliants</i>	1.786.481	1.645.000	0	141.481	1.786.481	0
<i>Plaquette Rapac</i>	8.000.000	0	0	0	0	8.000.000
<i>Publications diverses</i>	5.207.415	0	0	882.000	882.000	4.325.415
<b>DEVELOPPEMENT PRODUITS</b>	<b>468.660.507</b>	<b>69.921.243</b>	<b>23.310.238</b>	<b>33.629.374</b>	<b>126.860.855</b>	<b>341.799.652</b>
<b>CONGO ODZALA</b>	<b>166.080.656</b>	<b>4.490.303</b>	<b>12.124.098</b>	<b>9.868.977</b>	<b>26.483.378</b>	<b>139.597.278</b>
<b>Prospection inventaires</b>	<b>38.616.761</b>	<b>982.413</b>	<b>257.000</b>	<b>4.084.880</b>	<b>5.324.293</b>	<b>33.292.468</b>
<i>Prospections baies Lokoué</i>	11.180.000	0	0	0	0	11.180.000
<i>Forêts galerie + produit chimpanzé</i>	16.700.000	0	0	0	0	16.700.000
<i>Maintenance Logistique Mboko</i>	3.160.000	0	0	0	0	3.160.000
<i>Prospections centre recherches Lobo</i>	7.576.761	982.413	257.000	4.084.880	5.324.293	2.252.468
<b>Consolidation de l'offre</b>	<b>127.463.895</b>	<b>3.507.890</b>	<b>11.867.098</b>	<b>5.784.097</b>	<b>21.159.085</b>	<b>106.304.810</b>
<i>Infrastructures pistes d'accès</i>	95.851.812	2.088.065	4.381.980	3.128.369	9.598.414	86.253.398
<i>Rénovation campement Mboko</i>	5.000.000	0	0	0	0	5.000.000
<i>Développement produits</i>	26.612.083	1.419.825	7.485.118	2.655.728	11.560.671	15.051.412
<b>GUINEE MONTE ALEN</b>	<b>21.912.989</b>	<b>10.909.400</b>	<b>706.650</b>	<b>4.356.657</b>	<b>15.972.707</b>	<b>5.940.282</b>
<b>Consolidation de l'offre</b>						
<i>Campements miradors</i>	21.912.989	10.909.400	706.650	4.356.657	15.972.707	5.940.282
<b>SAO TOME</b>	<b>68.570.260</b>	<b>7.500.000</b>	<b>0</b>	<b>7.390.260</b>	<b>14.890.260</b>	<b>53.680.000</b>
<b>Consolidation de l'offre</b>						
<i>Campt Praia Jalé+tortues 03/04</i>	34.570.260	7.500.000	0	7.390.260	14.890.260	19.680.000
<i>Réhabilitation piste Bom Successo</i>	22.886.000	0	0	0	0	22.886.000
<i>Suivi saison tortues marines 04/05</i>	4.114.000	0	0	0	0	4.114.000
<i>Jardin botanique (6 mois)</i>	7.000.000	0	0	0	0	7.000.000
<b>GABON LOPE</b>	<b>212.096.602</b>	<b>47.021.540</b>	<b>10.479.490</b>	<b>12.013.480</b>	<b>69.514.510</b>	<b>142.582.092</b>
<b>Prospection ressources</b>	<b>12.461.512</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1.887.037</b>	<b>1.887.037</b>	<b>10.574.475</b>
<i>Inventaires faune</i>	12.461.512	0	0	1.887.037	1.887.037	10.574.475
<b>Consolidation de l'offre</b>	<b>180.769.800</b>	<b>46.835.705</b>	<b>9.354.145</b>	<b>8.790.313</b>	<b>64.980.163</b>	<b>115.789.637</b>
<i>Infrastructures pistes d'accès</i>	37.220.105	6.766.305	275.800	178.000	7.220.105	30.000.000
<i>Ecomusée</i>	5.000.000	0	0	0	0	5.000.000
<i>Campement, logement, brigade, case</i>	46.508.174	19.413.254	3.394.520	938.650	23.746.424	22.761.750
<i>Habitation gorilles</i>	52.474.551	7.656.376	5.604.825	7.158.963	20.420.164	32.054.387
<i>Diversification Mikongo</i>	12.561.770	12.537.770	24.000	0	12.561.770	0
<i>Infrastructures légères</i>	1.774.800	462.000	55.000	514.700	1.031.700	743.100
<i>Autres (après plan d'aménagement)</i>	25.230.400	0	0	0	0	25.230.400
<b>Appui mise en exploitation</b>	<b>13.865.290</b>	<b>185.835</b>	<b>1.125.345</b>	<b>1.336.130</b>	<b>2.647.310</b>	<b>11.217.980</b>
<i>Etude Impact / Viabilité tourisme</i>	9.000.000	0	0	0	0	9.000.000
<i>Appui au démarrage</i>	4.865.290	185.835	1.125.345	1.336.130	2.647.310	2.217.980
<b>Appui Plan d'Aménagement</b>	<b>5.000.000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5.000.000</b>
<i>Facilitateur + homologue + déplac.</i>	2.000.000	0	0	0	0	2.000.000
<i>Réunions et validation</i>	2.000.000	0	0	0	0	2.000.000
<i>Frais d'impression</i>	1.000.000	0	0	0	0	1.000.000
<b>SUIVI EVALUATION</b>	<b>61.522.577</b>	<b>14.472.361</b>	<b>2.044.129</b>	<b>6.547.447</b>	<b>23.063.937</b>	<b>38.458.640</b>
<i>Missions Suivi</i>	18.929.035	0	0	1.670.395	1.670.395	17.258.640
<i>Frais gestion Rapac</i>	42.593.542	14.472.361	2.044.129	4.877.052	21.393.542	21.200.000
<b>TOTAUX en francs cfa</b>	<b>615.944.207</b>	<b>122.147.390</b>	<b>34.707.333</b>	<b>57.481.053</b>	<b>214.335.776</b>	<b>401.608.431</b>
<b>TOTAUX en euros</b>	<b>939.000,89</b>	<b>186.212,50</b>	<b>52.910,99</b>	<b>87.629,30</b>	<b>326.752,78</b>	<b>612.248,11</b>



